



Rapport d'activités 2025 de la Réserve naturelle nationale du Pinail

Association GEREPI

34B place de la Libération, 86210 Vouneuil-sur-Vienne

contact@reserve-pinail.org ; 05.49.85 65 03 ; <http://www.reserve-pinail.org/>



Photos : De gauche à droite et de haut en bas : Fête du Pinail 2025 © K. Lelarge, Azuré des moulières© Y. Sellier, Témoignage sur l'histoire du Pinail © Y. Sellier, Brulis dirigé © C. Goffin, Exuviation de cordulie bronzé © Y. Sellier, C. Goffin et K. Lelarge, risques d'incendie estival au Pinail © K. Lelarge

Coordination : Kévin Lelarge

Participants : Kévin Lelarge, Yann Sellier, Camille Goffin, Agustin Putigny, Agathe Bocaert, Mathilde Foucteau, Tanguy Legrand, Olivia Blyth, Nathalie Boutault, Christophe Pinault.

Rédaction et mise en page : Kévin Lelarge, Yann Sellier, Camille Goffin, Agustin Putigny, Agathe Bocaert, Yann Sellier

Relecture : Conseil Scientifique de la réserve naturelle du Pinail, bureau de GEREPI

Financeurs : DREAL Nouvelle-Aquitaine (Réserve Naturelle Nationale, Fonds vert, Contrat Natura 2000), Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Contrat Territorial Vienne Aval), Europe (Contrats Natura 2000), Conseil Départemental de la Vienne (Espaces Naturels Sensibles), Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut (Plan Climat Air Energie Territorial, Eté châtelleraudais),



*La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre Territoire*



Citation :

Kevin Lelarge, Camille Goffin, Agustin Putigny, Agathe Bocaret, Tanguy Legrand, Olivia Blyth, Mathilde Foucteau et Yann Sellier- Rapport d'activités 2025 de la Réserve naturelle nationale du Pinail. Edité par GEREPI.Vouneuil-sur-Vienne, France. 95 pages.

Table des matières

| | |
|---|----|
| RAPPORT MORAL DU GESTIONNAIRE | 1 |
| RAPPORT D'ACTIVITES 2025 | 2 |
| I. Le maintien du paysage des "Brandes du Poitou" et de la mosaïque d'habitats terrestres oligotrophes | 6 |
| 1. Indicateurs d'état..... | 6 |
| 2. Opérations de gestion | 18 |
| I.1 Augmenter la fréquence des chantiers de brûlage dirigé par grands secteurs en rotation tous les 8 ans sur 71 % de la réserve | 20 |
| I.2 Étendre le pâturage extensif à 10 % de la réserve en appui d'un plan de pâturage adaptatif intégrant la coupe des « refus » tous les 7 ans..... | 20 |
| I.3 Pratiquer une coupe sélective aux abords de la ligne électrique en rotation tous les 6 à 7 ans sur 10 % de la réserve | 21 |
| I.4 Augmenter la fréquence d'entretien des landes humides par coupe sélective et/ou fauche complémentaire tous les 4 ans..... | 21 |
| I.5 Expérimenter une gestion multimodale complémentaire d'une mosaïque de landes sur 2 % de la réserve | 21 |
| I.6 Pratiquer une fauche complémentaire des suintements marneux et milieux connexes tous les 2 à 3 ans..... | 22 |
| I.7. Pratiquer une fauche complémentaire de la prairie calcicole tous les 2 à 3 ans | 22 |
| 8 Éradiquer ou limiter la présence des espèces non indigènes et/ou créant des déséquilibres écologiques..... | 22 |
| I.9 Valoriser les rémanents des travaux de gestion de manière adaptée et durable | 22 |
| I.10 Réduire la non-intervention à moins de 10 % de la réserve..... | 23 |
| II. Le maintien de la capacité d'accueil des séries dynamiques des mares pour les espèces aquatiques et palustres | 24 |
| 1. Indicateurs d'état..... | 24 |
| 2. Opérations de gestion | 38 |
| II.1. Augmenter la connaissance structurelle et fonctionnelle des hydrosystèmes..... | 38 |
| II.4 Parachever la restauration hydromorphologique des fossés et cours d'eau, et entretenir les berges du Rivau tous les 3 ans..... | 39 |
| II.5. Étudier l'impact, éradiquer ou limiter la présence des espèces créant des déséquilibres écologiques..... | 40 |
| III. Contribuer au développement d'une gestion multipartenariale de cohérence écologique des landes du Pinail | 41 |
| 1. Indicateurs d'état..... | 41 |
| 2. Opérations de gestion | 42 |

| | |
|--|-----------|
| III.1. Soutenir et participer à l'organisation de la gestion collaborative des landes du Pinail avec les partenaires locaux..... | 42 |
| III.2. Participer aux dispositifs de préservation et valorisation des milieux aquatiques et humides | 43 |
| III.3. Participer aux politiques locales compétentes sur le territoire de la réserve et son environnement..... | 44 |
| IV. Améliorer et valoriser les connaissances de la réserve..... | 46 |
| 1. Indicateurs d'état..... | 46 |
| 2. Opérations de gestion | 47 |
| IV.1. Moderniser les dispositifs de suivi et poursuivre les études ou inventaires scientifiques | 47 |
| IV.2. Accueillir et soutenir des programmes de recherche sur la réserve..... | 54 |
| IV.3. Diffuser les connaissances acquises sur la réserve et mettre à profit les compétences du gestionnaire | 55 |
| IV.4. Approfondir les connaissances sur les pratiques historiques de la réserve et du Pinail..... | 57 |
| V. Assurer le fonctionnement optimal de la réserve..... | 58 |
| 1. Indicateurs d'état..... | 58 |
| 2. Opérations de gestion | 60 |
| V.1. Soutenir et participer aux instances de gouvernance de la réserve..... | 60 |
| V.2. Faire respecter la réglementation en lien avec les services compétents..... | 60 |
| V.3. Mettre en œuvre et évaluer le plan de gestion | 62 |
| V.4. Organiser et développer les moyens de gestion de la réserve dans une démarche de développement durable..... | 62 |
| V.5. Participer aux politiques, dispositifs et réseaux de gestion et protection de la nature..... | 67 |
| V.6. Former de futurs professionnels de la gestion et protection de la nature..... | 69 |
| V.7. Exporter l'expertise de la réserve | 69 |
| VI. Structurer l'accueil et la sensibilisation du public par des dispositifs adaptés et évolutifs..... | 70 |
| 1. Indicateurs d'état..... | 70 |
| 2. Opérations de gestion | 74 |
| VI.1 Développer des outils et supports de communication pour faire connaître la réserve et ses activités..... | 74 |
| VI.2 Favoriser l'appropriation locale de la réserve..... | 75 |
| VI.3 Développer des infrastructures d'accueil du public fonctionnelles, attractives et pédagogiques..... | 77 |
| VI.4 Adapter le plan de fréquentation de la réserve en intégrant l'impact et les attentes du public..... | 78 |
| VI.5 Organiser et encadrer les activités de découverte pour tous les publics sur la réserve... | 78 |

| | |
|---|-----------|
| RAPPORT FINANCIER 2025 | 82 |
| I. CLÔTURE DU BUDGET 2024 | 82 |
| II. ÉTAT D'AVANCEMENT DU BUDGET 2025 | 84 |
| 1. Budget de fonctionnement..... | 84 |
| 2. Budget d'investissement | 86 |
| ORIENTATIONS 2026 | 87 |
| I. PROGRAMME D'ACTIONS PRÉVISIONNEL | 87 |
| II. BUDGET PREVISIONNEL | 91 |
| 1. Budget de fonctionnement..... | 91 |
| 2. Budget d'investissement | 94 |

Index des illustrations

| | |
|--|----|
| Figure 1 :Synthèse de réalisation du programme d'actions 2025..... | 2 |
| Figure 2 : Diagramme ombrothermique de saison hydrologique 2024-2025 du Pinail | 7 |
| Figure 3 : Figure 3 : Diagramme ombrothermique de 2025 du Pinail..... | 7 |
| Figure 4 : <i>Phengaris alcon</i> (O. Blyth)..... | 8 |
| Figure 5 : Evolution du nombre de hampes florales et d'œufs des quadras suivis de 2021 à 2025 .9 | |
| Figure 6 : Evolution du nombre de hampes florales de spiranthe d'été par secteur | 11 |
| Figure 7 : Répartition 2025 des contacts de reptile par secteur | 12 |
| Figure 8 : Nombre de contact par espèce de reptiles par secteur en 2025 | 12 |
| Figure 9 : Evolution du cumul de contacts de reptiles depuis 2021 | 13 |
| Figure 10 : Evolution du nombre de contacts de reptiles par secteurs depuis 2021 | 13 |
| Figure 11 : Evolution de la fauvette pitchou sur le Pinail (T Williamson, LPO)..... | 16 |
| Figure 12 : Carte des travaux réalisés 2024-2025..... | 18 |
| Figure 13 : Carte des travaux réalisés 2025-2026..... | 19 |
| Figure 14 : Brulage secteur S/M (SDIS 86)..... | 20 |
| Figure 15 : Hivernage du troupeau de moutons à Bellefonds | 21 |
| Figure 16 : Palissades en brande à Audacie | 22 |
| Figure 17 : Evolution synchronique de la lande à mare du Pinail..... | 23 |
| Figure 18 : Effectifs des odonates observés au cours des suivis 2025 sur le Rivau..... | 26 |
| Figure 19 : Comparaison interannuelle des effectifs et richesse spécifiques des odonates | 26 |
| Figure 20 : Comparaison interannuelle des effectifs et diversité spécifique | 27 |
| Figure 21 : Evolution de la richesse spécifique en Odonates (imagos) de 2021 à 2025 | 28 |
| Figure 22 : Evolution de l'occurrences des espèces à responsabilité depuis 2021 (n=69) | 28 |
| Figure 23 : Récolte des exuvies dans le secteur fauche © Y. Sellier | 29 |
| Figure 24 : Effectifs des exuvies les plus ramassées 1er passage..... | 29 |
| Figure 25 : Effectifs des exuvies les plus ramassées du 2ème passage | 29 |
| Figure 26 : Effectifs des exuvies les plus ramassées du 3ème passage | 30 |
| Figure 27 : Effectifs des espèces trouvés en 3 passages sur 20 mares en 2025..... | 30 |
| Figure 28 : Evolution des espèces d'Odonates à responsabilité entre 2022 et 2025 | 32 |
| Figure 29 : Comparaison du nombre d'exuvies entre 2022 et 2025 | 32 |
| Figure 30 Répartition temporelles des observation d'amphibien en 2025..... | 34 |
| Figure 31 : Evolution du nombre de taxons selon les années | 35 |
| Figure 32 : Evolution du nombre de pontes de grenouilles agiles sur la prairie de fonbredée..... | 35 |
| Figure 33 : Carte du réseau actuel de mares du Pinail..... | 39 |
| Figure 34 : Localisation des futurs travaux hydrauliques..... | 40 |
| Figure 35 : Evaluation monétaire de contributions du site Ramsar du Pinail (Vertigo Lab, 2025)44 | |
| Figure 36 : Stand de GEREPI au PAT de Grand Châtellerault..... | 45 |
| Figure 37 : <i>Cilix hispanica/glauca</i> à gauche et <i>Orgyia antiqua</i> à droite..... | 48 |
| Figure 38 : <i>Enchylium tenax</i> (Sw.) Gray, 1821 | 49 |
| Figure 39 : Coupe de <i>Enchylium tenax</i> (Sw.) (chainette de <i>Nostoc</i> en chapelet et mycélium) | 49 |
| Figure 40 : Evaluation des services écosystémique de la RNN Pinail (vertigo Lab)..... | 50 |
| Figure 41 : Résultats du bilan carbone 2023 de GEREPI (Vertigo Lab)..... | 51 |
| Figure 42 : Résultats du bilan carbone prospectif 2030 de GEREPI (Vertigo Lab) | 51 |
| Figure 43 : Plan de transformation et accords de Paris | 52 |
| Figure 44 : Observatoire photo de la prairie de Fonbredée en 2016 (gauche) et 2025 (droite)..... | 53 |
| Figure 45 : Observatoire photo de la prairie de Fonbredée en 2022 (gauche) et 2023 (droite)..... | 53 |
| Figure 46 : Installation d'un piézomètre équipé d'une sonde sur le Pinail..... | 54 |

| | |
|---|------------------------------------|
| Figure 47 : Prélèvement de sol après brûlage dirigé..... | 54 |
| Figure 48 : Affiche de la programmation événementielle sur l'Histoire du Pinail..... | 57 |
| Figure 49 : Interview de Jacky Szuniewicz..... | 57 |
| Figure 50 : Manifestation de soutien à l'OFB à Poitiers en janvier 2025 | Erreur ! Signet non défini. |
| Figure 51 : Répartition des moyens humains 2025 par domaines d'action..... | 63 |
| Figure 52 : Plan de la future maison du Pinail | 66 |
| Figure 53 : Rencontre de l'atelier reptiles de RNF au Pinail | 68 |
| Figure 54 : Évolution de la fréquentation de la réserve naturelle de 2004 à 2025..... | 71 |
| Figure 55 : Evolution des activités de GEREPI depuis 2017..... | 72 |
| Figure 56 : Évolution de la fréquentation et du nombre d'activités du CPIE depuis 2016 | 73 |
| Figure 57 : Répartition 2025 des parutions médiatique de la réserve | 73 |
| Figure 58 : Fréquentation du site internet de la réserve en 2025..... | 75 |
| Figure 59 : Programme de la fête du Pinail | 76 |
| Figure 60 : Atelier sérigraphie..... | 76 |
| Figure 61 : Visite guidée du Pinail..... | 76 |
| Figure 62 : Sortie crépusculaire sur l'observatoire du Pinail | 79 |
| Figure 63 : Fréquentation mensuelle du parcours Terra Aventura en 2025 | 81 |
| Figure 64 : Répartition de l'activité 2024 du gestionnaire..... | 82 |
| Figure 65 : Répartition des moyens humains 2025 (en ETP) du gestionnaire | 84 |
| Figure 66 : Cabane et toilette type en bois d'accueil temporaire du public..... | 86 |
| Figure 67 : Répartition du programme d'actions prévisionnel 2026 par domaines d'activités | 87 |
| Figure 68 : Carte des travaux prévisionnels 2026-2027 | 88 |
| Figure 69 : Répartition détaillée des moyens humains prévisionnels 2026 de GEREPI (en ETP) | 92 |
| Figure 70 : Projection 3D de l'infrastructure du Pinail © Grand Châtellerault..... | 95 |

Index des tableaux

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : État de réalisation du programme d'actions 2025..... | 2 |
| Tableau 2 : Evolution des indicateurs d'état « mosaïque de landes »..... | 6 |
| Tableau 3 : Comparaison des moyennes météo par rapport à la période de référence | 8 |
| Tableau 4 : Nombre de hampes florales de gentiane et d'œufs d'azuré en fonction des secteurs en 2025 | 9 |
| Tableau 5 : Evolution des effectifs de gentiane pneumonanthe et d'œufs de <i>Phengaris alcon</i> de 2021 à 2025 | 10 |
| Tableau 6 : Evolution du taux d'occurrence des œufs de <i>Phengaris alcon</i> | 10 |
| Tableau 7 : Détail des contacts 2025 par espèce de reptiles et par prospection | 12 |
| Tableau 8 : Evolution de l'occurrences (n=3456) des différentes espèces de reptiles depuis 2021 | 14 |
| Tableau 9 : Evolution de la richesse spécifique en oiseaux de la réserve Erreur ! Signet non défini. | |
| Tableau 10 : Evolution des occurrences de fauvette pitchou sur la période 2014-2018 et 2021-2025 (n=18) | 15 |
| Tableau 11 : Tendances d'évolution des indicateurs d'état "série dynamique de mares" | 24 |
| Tableau 12 : Evolution des occurrences d'espèces à responsabilité depuis 2021 (n=69)..... | 28 |
| Tableau 13 : Espèces disparues et apparitions d'espèces..... | 31 |
| Tableau 14 Evolution de la présence d'écrevisses à pieds blancs..... | 33 |
| Tableau 15 : Taux d'identification à l'espèce chez les Pelophylax..... | 34 |
| Tableau 16 : Evolution de l'occurrence du cortège d'Amphibiens depuis 2021..... | 36 |
| Tableau 17 : Nombre de captures d'amphibiens dans les nasses en 2025..... | 36 |
| Tableau 18 Nombre de contacts d'amphibiens au mois de mai | 37 |
| Tableau 19 Nombre de contacts d'amphibiens au mois de juillet..... | 37 |
| Tableau 20 : Présence des tritons en 2025..... | 38 |
| Tableau 21 : Evolution des indicateurs d'état "Pinail" (OLT III) | 41 |
| Tableau 22 : Evolution des indicateurs d'état "Connaissance" (OLT IV) | 46 |
| Tableau 23 : Evolution des indicateurs d'état "Fonctionnement" (OLT V)..... | 58 |
| Tableau 24 : Evolution des indicateurs d'état "Sensibilisation" (OLT VI) | 70 |
| Tableau 25 : Récapitulatif des activités grand public de 2025..... | 72 |
| Tableau 26 : Type et fréquentation des animations de printemps | 78 |
| Tableau 27 : Fréquentation de l'expérience famille..... | 79 |
| Tableau 28 : Fréquentation des activités du CPIE Seuil du Poitou sur la réserve en 2025..... | 80 |
| Tableau 29 : Budget clos détaillé de gestion de la réserve du Pinail 2024..... | 83 |
| Tableau 30 : Budget provisoire de la réserve naturelle du Pinail 2025 | 85 |
| Tableau 31 : Programmation prévisionnelle des opérations 2026..... | 89 |
| Tableau 32 : Budget prévisionnel détaillé du gestionnaire et de la RNN Pinail..... | 93 |

RAPPORT MORAL DU GESTIONNAIRE

L'année 2025 a été une année particulière, fortement perturbée au niveau de l'équipe : notre responsable scientifique a dû être arrêté sur une période de 6 mois. Cependant, l'activité a pu être maintenue grâce à une équipe permanente persévérante et résiliente, renforcée par des volontaires en service civique et des stagiaires, qui ont contribué à respecter au mieux les objectifs de travail : l'accueil du public notamment, la poursuite des travaux et surtout les suivis scientifiques.

A partir du printemps 2025, un travail important d'animation du territoire a été entrepris. Un Diagnostic d'Ancrage Territorial de la réserve a été réalisé pour évaluer la perception et l'appropriation de la réserve par les riverains et les acteurs locaux. Une concertation a été développée au travers de cafés-mémoire, ciné-débats et conférence pour recueillir la parole des habitants, permettant le recueil des mémoires du Pinail (histoires, observations) mais aussi les questionnements sur l'avenir face aux changements climatiques en lien avec les travaux de restauration hydraulique envisagés.

À la suite du bilan carbone initié en 2024, la réflexion sur un « plan de transformation bas carbone » se poursuit, avec la volonté de valoriser les services écosystémiques rendus par la réserve. Des changements de pratiques sur la réserve sont envisagés, en essayant de prendre en compte les impacts sur la réserve et sur sa gestion (moyens humains et outils). Parallèlement, une recherche prospective de financement a débuté.

Au niveau fonctionnement, nous remercions nos partenaires qui nous accompagnent financièrement comme l'Etat et l'Agence de l'Eau, mais aussi techniquement, comme les SDIS 86 pour les chantiers de brûlage dirigé et la Ferme du Vieux Bellefonds pour l'hivernage du troupeau. Nos remerciements vont également à la Région, qui a repris en main le dispositif Natura 2000 et soldé tous les dossiers en instance qui avait mis GEREPI en difficultés de trésorerie, aujourd'hui résorbées.

Enfin, nous remercions particulièrement Grand Châtellerault, qui s'est engagé dans la maîtrise d'ouvrage du projet de construction d'une infrastructure d'accueil pour la réserve du Pinail avec des co-financements Europe, Etat et Département.

Chantal Petit-Dehalle,
Présidente de GEREPI

RAPPORT D'ACTIVITES 2025

Le rapport d'activités est structuré selon l'arborescence du plan de gestion 2018-2027 : chacun des objectifs à long terme est présenté au travers une partie évaluative, les indicateurs d'état, et une partie opérationnelle avec les objectifs opérationnels et les opérations réalisées en 2025.

Synthèse de mise en œuvre du programme d'actions 2025

La programmation 2025 s'est articulée sur la mise en œuvre opérationnelle de 77 opérations du plan de gestion 2018-2027 de la réserve naturelle nationale du Pinaï (Lelarge et al., 2018), contre 79 prévisionnelles. Parmi celles-ci, 70 ont été réalisées ou sont en cours de réalisation, 2 ont été réalisées en supplément tandis que 5 opérations programmées n'ont pu être réalisées.

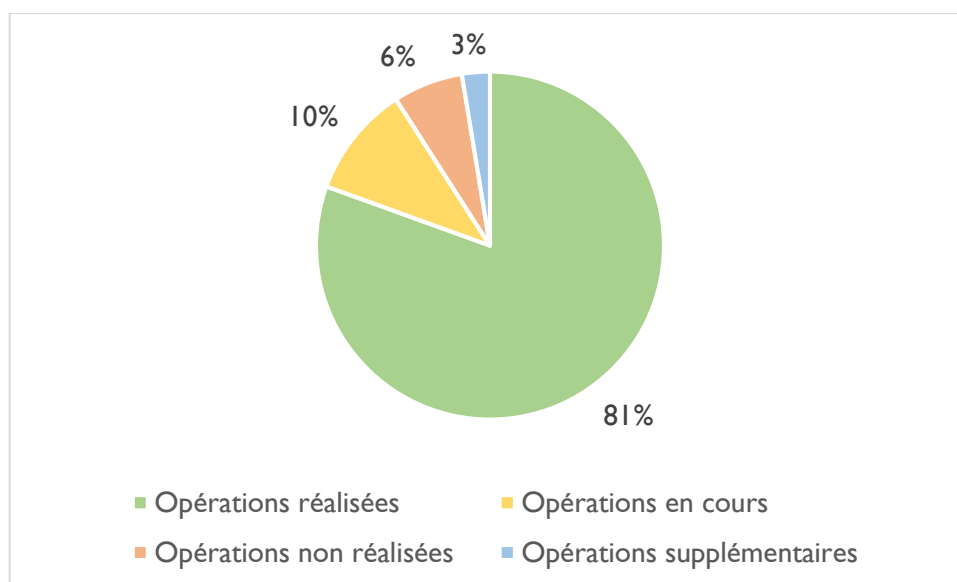


Figure 1 : Synthèse de réalisation du programme d'actions 2025

En 2025, la gestion de la réserve a mobilisé 5 ETP au total (2.8 ETP salariés, 0.2 ETP mis à disposition et 2 ETP apprenants). Avec plus de 80 % d'opérations réalisées comme l'illustre la Figure 1 détaillée dans le Tableau 1, la réalisation du programme d'actions 2025 demeure une satisfaction dans la mesure où l'équipe du gestionnaire a été significativement réduite (*arrêt de travail de 6 mois du responsable scientifique*). L'essentiel du programme d'actions a pu être maintenu par l'équipe renforcée par un CDD « écomédiation » ainsi que 3 volontaires et 2 stagiaires. Au-delà des ressources humaines, le fonctionnement financier du gestionnaire a pu être d'un côté être renforcé avec le retour d'une trésorerie sereine, et de l'autre fragilisé avec un contexte économique de plus en plus contraint pour de nombreux partenaires.

Tableau 1 : État de réalisation du programme d'actions 2025

Légende du tableau :

| | |
|---|---|
| ■ | Opérations réalisées (\geq : à temps supérieur ; = : à temps égal ; \leq : à temps inférieur ; + : non programmée) |
| ± | Opérations en cours |
| - | Opérations non réalisées |
| + | Opérations supplémentaires |

| OPERATIONS | | | OLT (X) OO (X.X) | 2025 | |
|------------|--|----------|---------------------------|---------------------|--|
| Code | Intitulé | Priorité | | Etat de réalisation | Commentaire |
| SP 01 | Entretien et confortation de la signalétique réglementaire | I | V.2 | ± | Remplacement des poteaux en cours, finalisation prévue en 2026 |
| SP 02 | Police de la nature (veille, évolution réglementaire, surveillance et concertation) | I | V.2 | ≤ | Surveillance quotidienne et réunions avec les acteurs cynégétiques |
| SP 03 | Maraudage | 2 | VI.4 | ≤ | Plusieurs maraudes réalisées, principalement par des apprenants |
| IP 01 | Chantier de brûlage dirigé | I | I.1 | ≤ | Brûlage du secteur S/M réalisé |
| IP 02 | Réalisation du pare-feu périmétral | I | I.1 | ± | Entretien S/M réalisé et poursuite ouverture B/G en cours d'hiver 2024-2025 et 2025-2026 |
| IP 03 | Conduite du troupeau | I | I.2 | ≤ | Surveillance quotidienne et hivernage extérieur du troupeau de moutons au Vieux Bellefonds |
| IP 04 | Maintenance des infrastructures de pâturage | I | I.2 | = | Entretien régulier des clôtures et bergeries |
| IP 05 | Coupe sélective avec export et/ou fauche | I | I.2 | ± | Coupe des "refus" en cours d'hiver 2025-2026 |
| | | | I.3 | ± | Coupe des landes à mares en cours d'hiver 2025-2026 (hors prestation chantier d'insertion) |
| | | | I.4 | ± | Coupe-export des landes humides F/V/G en cours d'hiver 2025-2026 |
| | | | I.7 | - | Pas d'entretien de prairie calcicole |
| | | | II.4 | ± | Entretien différencié des berges du Rivau en cours d'hiver 2025-2026 |
| IP 10 | Evolution libre | 3 | I.10 | = | Evolution libre opérationnelle |
| CS 03 | Suivi hydrologique | I | I | ≤ | Piézométrie sous-terrain opérationnelle et calibrage en cours |
| | | | II | ≤ | Piézométrie superficielle opérationnelle et calibrage en cours |
| CS 04 | Suivi phytosociologique - Milieux "terrestres", "aquatiques et palustres" | I | I | - | Pas de suivi des landes humides et bas-marais |
| | | | II | - | Pas de suivi des herbiers amphibies et tourbières |
| CS 05 | Suivi azuré des Mouillères | I | I | = | Suivi opérationnel des quadrats |
| CS 06 | Suivi spiranthe d'été | I | I | = | Suivi opérationnel des stations |
| CS 07 | Suivi flore et cryptoflore - Espèces indicatrices et à responsabilité de conservation (et/ou groupes d'espèces) | I | I | ≤ | Suivi de la fonge limité |
| | | | II | - | Pas de suivi des plantes des tourbières |
| CS 09 | Suivi Reptiles | I | I | ≤ | Suivi opérationnel |
| CS 10 | Suivi avifaune nicheuse dont fauvette pitchou | I | I | ≤ | Suivi opérationnel avec appui LPO |
| CS 11 | Suivi Odonates dont les leucorrhines | I | II | ≤≤ | Suivi opérationnel, imagos et exuvies avec appui VN |
| CS 12 | Suivi écrevisse à pieds blancs | I | II | = | Suivi opérationnel des 5 populations restantes |
| CS 13 | Suivi Amphibiens dont la grenouille de Lesson | I | II | ≤≤ | Suivi opérationnel |
| CS 18 | Suivi état des connaissances | I | IV | = | Report du renseignement de l'indicateur début 2026 |
| CS 19 | Suivi climat | I | IV | = | Report du renseignement de l'indicateur début 2026, station météo opérationnelle |
| CS 20 | Suivi valorisation des connaissances | I | IV | = | Report du renseignement de l'indicateur début 2026 |
| CS 21 | Développement des protocoles de suivis et calibrage des indicateurs d'état de conservation | I | IV.1 | ≤ | Actualisation continue du répertoire des protocoles de suivis |
| CS 22 | Actualisation et compléments d'inventaires naturalistes | I | IV.1 | ≥≥ | Développement d'une trajectoire "bas carbone", étude valeur ajoutées, et autres (suivi photos, etc.) |
| CS 23 | Veille écologique | 2 | IV.1 | + | Veille réalisée selon moyens disponibles (observatoire photo, etc.) |
| CS 24 | Veille scientifique | 2 | IV.1 | = | Veille en continu |
| CS 25 | Alimentation et partage de bases de données | I | IV.3 | = | Bancarisation des données en continu |

| | | | | | |
|-------|--|---|-------|---|--|
| CS 26 | Rédaction d'articles scientifiques et retours d'expériences | 1 | IV.3 | = | Plusieurs articles et retours d'expérience |
| CS 27 | Participation à des colloques ou conférences | 2 | IV.3 | ≤ | Plusieurs conférences réalisées |
| CS 28 | Recherche sur les usages passés de la réserve (récolte de témoignages, archives...) | 2 | IV.4 | ≥ | Programme de concertation locale autour de la mémoire et l'avenir du Pinail |
| EI 02 | Prestation de formation (gestionnaires, naturalistes, étudiants...) | 2 | V.6 | = | Plusieurs formations d'étudiants (BTS, Master, VCS, etc.) |
| PR 01 | Encadrement collaboratif de sujets de recherche (adaptation des Amphibiens aux changements globaux...) | 3 | IV.2 | ≥ | Co-encadrement d'une thèse 2024-2027 sur les amphibiens (difficultés rencontrées en 2025) |
| CI 01 | Création d'une infrastructure de type "maison de réserve" | 1 | V.4 | ≥ | Appui technique et suivi du programme de construction avec les services de Grand Châtelleraut |
| | | | VI.3 | | |
| CI 02 | Entretien des espaces et aménagements de fréquentation du public | 1 | VI.3 | = | Espaces d'accueil opérationnels, infrastructures temporaires en phase travaux financées par la DREAL |
| CI 04 | Dispositif d'accessibilité PMR (joëlettes) | 2 | VI.3 | = | Entretien et mise à disposition de joëlette opérationnelle |
| CI 05 | Création ou renouvellement des outils informatifs et pédagogiques des espaces d'accueil | 1 | VI.3 | = | Pas de projet particulier en 2025, création de nouvelles activités pédagogiques |
| PA 01 | Représentation événementielle de la réserve (foires, festivals, marchés...) | 3 | VI.1 | = | Participation à plusieurs événements |
| PA 02 | Animation du "club" des amis de la réserve | 2 | VI.2 | ≥ | Organisation d'une activité par mois |
| PA 03 | Organisation d'une fête de la réserve / du Pinail | 3 | VI.2 | = | Fête du Pinail le 1er juin 2025 (600 participants) |
| PA 04 | Information et accueil du public (chalet d'accueil, vitrine...) | 1 | VI.3 | = | Ouverture aux vacances de printemps et été, pas en automne |
| PA 05 | Programme d'animations grand public gratuites (visites, sorties...) | 1 | VI.5 | = | Développement et mise en oeuvre du programme d'activités concentré sur les vacances scolaires |
| PA 06 | Prestation de sensibilisation (groupes) | 2 | VI.5 | ≥ | Plusieurs groupes encadrés |
| PA 07 | Partenariats pédagogiques, de loisirs et touristiques (CPIE, OT, chalets de Moulière...) | 2 | VI.5 | = | Contribution aux politiques touristiques notamment et partenariat avec le CPIE Seuil du Poitou pour les scolaires |
| CC 01 | Communication médiatique externe | 1 | VI.1 | ≤ | Nombreuses parutions médiatiques |
| CC 02 | Outils de communication spécifique | 1 | VI.1 | = | Communication opérationnelle |
| CC 03 | Rédaction et diffusion d'une newsletter | 2 | VI.2 | ± | Gazette 2025 en cours |
| MS 01 | Valorisation et commercialisation de la brande | 2 | I.9 | = | Transformation et vente de palissades opérationnelle |
| MS 02 | Suivi landes du Pinail | 1 | III | = | Report du renseignement de l'indicateur début 2026 |
| MS 03 | Suivi eau et milieux aquatiques | 1 | III | = | Report du renseignement de l'indicateur début 2026 |
| MS 04 | Suivi aménagement local et TVB | 1 | III | = | Report du renseignement de l'indicateur début 2026 |
| MS 05 | Participation aux comités de gestion intégrant le territoire de la réserve (forêt de Moulière, SylvaFaune, N2000...) | 1 | III.1 | ≥ | Participation aux comités techniques, scientifiques et décisionnaires du Pinail |
| MS 06 | Etablissement et suivi de convention de gestion | 2 | III.1 | ≤ | Partenariats opérationnels, pas de suivi particulier |
| MS 07 | Participation aux dispositifs et politiques des collectivités (PLU, SCOT, ARB NA, LRR, SDENS 86, PCAET, CTVA...) | 1 | III.2 | ≤ | Multiplés participations à des comités (CTVA, PCAET CAGC, ARB N-A, PRAL, PRAO, SMASP, etc.) |
| MS 09 | Participation à la mise en oeuvre locale de la TVB | 1 | III.3 | + | Accompagnement de Grand Châtelleraut opérationnel, réalisé essentiellement hors RN |
| MS 10 | Développement de partenariats de recherche appliqués à la réserve | 2 | IV.2 | ≤ | Participation à un comité de tièse sur les végétatux et le risque d'incendie, poursuite de collaborations universitaires |
| MS 11 | Suivi dispositif administratif de gestion | 1 | V | = | Report du renseignement de l'indicateur début 2026 |
| MS 12 | Suivi réglementation | 1 | V | = | Report du renseignement de l'indicateur début 2026 |
| MS 13 | Suivi intégration territoriale | 1 | V | = | Report du renseignement de l'indicateur début 2026 |

| | | | | | |
|-------|---|---|------|---|---|
| MS 14 | Animation du Comité Consultatif | 1 | V.1 | = | CC 2024 organisé en 2025 ; CC 2025 programmé en 2026 |
| MS 15 | Animation du Conseil Scientifique et consultation du CNPN/CSRPN | 1 | V.1 | ≥ | CS 2025 organisé en 2026 (difficulté de mobilisation) ; 1 avis CSRPN sur travaux de restauration hydraulique |
| MS 16 | Programmation, suivi et évaluation du plan de travail annuel | 1 | V.3 | ± | Suivi d'activités et rapport annuel en cours |
| MS 19 | Gestion associative de GEREPI (AG, bureau...) | 2 | V.4 | = | Opération réalisée hors RN |
| MS 20 | Gestion des ressources humaines (recrutement, suivi salarial, réunions d'équipe...) | 1 | V.4 | = | Equipe de 4 salariés en 2025 (arrêt maladie 6 mois du resp. scientifique, CDD écomédiation de 9,5 mois) et 5 apprenants accueillis |
| MS 21 | Formation permanente du personnel (OFB, ateliers techniques...) | 1 | V.4 | ≤ | Peu de formations spécifiques (DAT, accueil handicap...) |
| MS 22 | Montage et suivi administratif et financier des opérations (subventions, autorisations...) | 1 | V.4 | ≥ | Mise en œuvre opérationnelle, trésorerie sereine malgré la poursuite de difficultés ou restrictions budgétaires |
| MS 23 | Gestion comptable et administrative (secrétariat, comptabilité, classement...) | 1 | V.4 | = | Mise en œuvre opérationnelle selon taux de répartition des activités du gestionnaire (86% RNN et 14% autres) |
| MS 24 | Entretien et renouvellement des équipements administratifs et de gestion (locaux, matériels informatiques, mécaniques...) | 1 | V.4 | = | Entretien et renouvellement opérationnel des matériels et infrastructures d'accueil temporaires en phase travaux de maison de réserve |
| MS 25 | Réseau des Réserves Naturelles de France (commissions, groupes...) | 1 | V.5 | ≤ | Participation à 1 congrès, COPIL commission PN, COPIL commission CORREP, COPIL commission TDD |
| MS 26 | Réseaux naturalistes (Vienne Nature, PCN, SBCO, SMP...) | 2 | V.5 | ≤ | Activités de réseaux opérationnelles, dont groupe Zi Loire avec FCEN |
| MS 27 | Encadrement de stages et VSC | 1 | V.6 | = | Opération principalement affectée aux opérations |
| MS 28 | Suivi fréquentation | 1 | VI | = | Ecocompteur opérationnel, report du renseignement de l'indicateur début 2026 |
| MS 29 | Suivi infrastructures d'accueil et de fréquentation du public | 1 | VI | = | Report du renseignement de l'indicateur début 2026 |
| MS 30 | Suivi sensibilisation du public | 1 | VI | = | Report du renseignement de l'indicateur début 2026 |
| MS 31 | Gestion de la boutique de la réserve (vente, dépôt...) | 2 | VI.1 | = | Peu de produits en vente |
| MS 32 | Etude de la fréquentation de la réserve | 3 | VI.4 | + | Réalisation opportuniste avec le DAT |
| MS 33 | Plan de fréquentation et d'interprétation adaptatif | 1 | VI.4 | - | Report de l'actualisation du PI faute de priorisation |

I. LE MAINTIEN DU PAYSAGE DES "BRANDES DU POITOU" ET DE LA MOSAÏQUE D'HABITATS TERRESTRES OLIGOTROPHES

I. Indicateurs d'état

Tableau 2 : Evolution des indicateurs d'état « mosaïque de landes »

| Indicateurs "terrestres" | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|--|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Habitats terrestres | 5 | | | | | | | |
| Hydrologie du sol | | | | | | | | |
| Bas-marais et spiranthe d'été | | | | 2 | 2 | 1 | 2 | 2 |
| Landes humides et azuré des mouillères | | | | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Fonge terrestre | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 |
| Orthoptères | | | | | | 5 | | |
| Reptiles | | | | 5 | 5 | 5 | | 5 |
| Avifaune | | | | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 |
| Fourmis | | | | 4 | 3 | | 0 | 0 |

Légende :

| | |
|--------------------|---|
| Pas de donnée | |
| Seuil d'extinction | 0 |
| Seuil critique | 1 |
| Seuil d'alerte | 2 |
| Seuil de vigilance | 3 |
| Seuil d'éveil | 4 |
| Etat optimal | 5 |

Le tableau ci-dessus présente de manière synthétique l'état ou la tendance d'évolution de la mosaïque d'habitats terrestres de la réserve évaluée à partir d'un ensemble de suivis scientifiques, appelés ici « indicateurs », mis en œuvre par GEREPI au cours du temps. L'essentiel des indicateurs renseignés de l'OLT I montre une tendance régressive des habitats et espèces caractéristiques, les variables météorologiques de ces dernières années ayant largement contribué à cette dynamique. A noter qu'un travail de (re)calibrage des seuils de notation des indicateurs devrait être entrepris lors de l'évaluation du plan de gestion en 2027 afin d'en améliorer la lecture.

NB : Pour davantage de détails sur les protocoles de chaque suivi scientifique développé dans cette partie, il faut se référer au répertoire des protocoles de suivis et indicateurs d'état du plan de gestion 2018-2027 de la réserve naturelle du Pinail (Sellier et al., 2022).

CS 03 Suivi hydrologique

CS 03.1 Suivi hydrologique et météorologique

La **station météorologique** a été relevée tout au long de l'année, mais le module de température humidité était tombé en panne (remplacement le 03/11/2024), plusieurs semaines de données températures ont été perdues. Ce manque de données a été remplacées par les données de la station

météo de Biard (station météo France la plus proche). Cela a permis de réaliser un diagramme ombrothermique annuel.

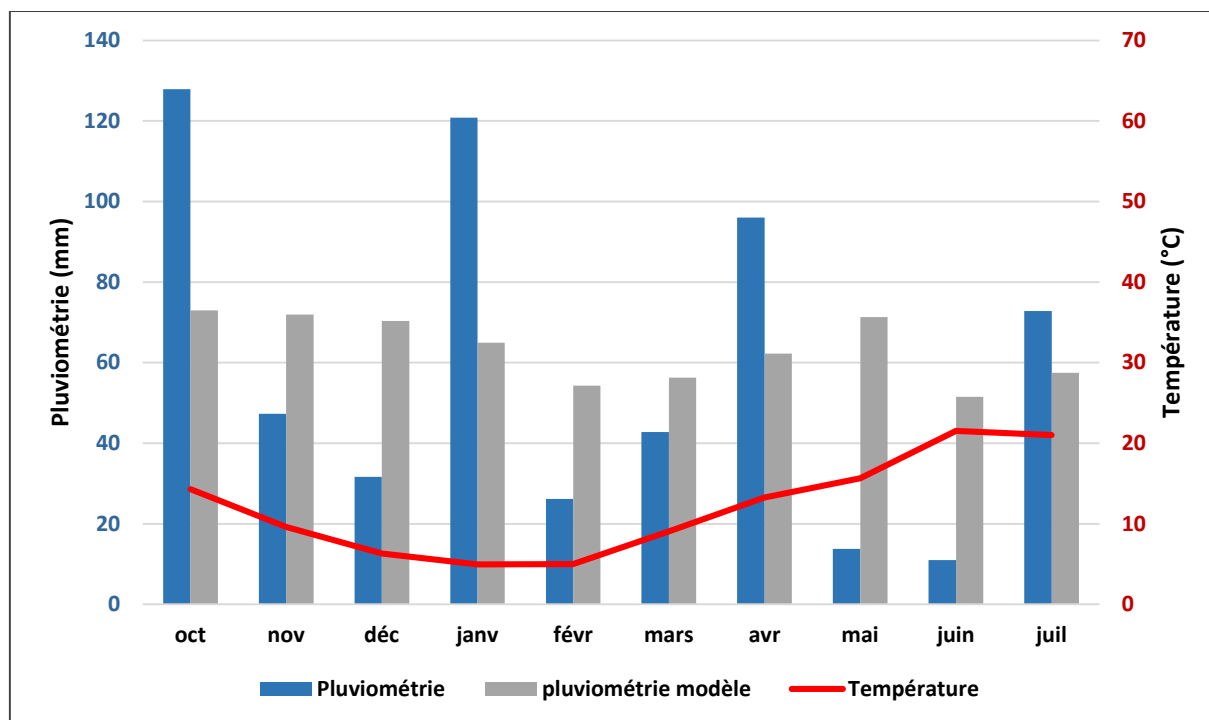


Figure 2 : Diagramme ombrothermique de saison hydrologique 2024-2025 du Pinail

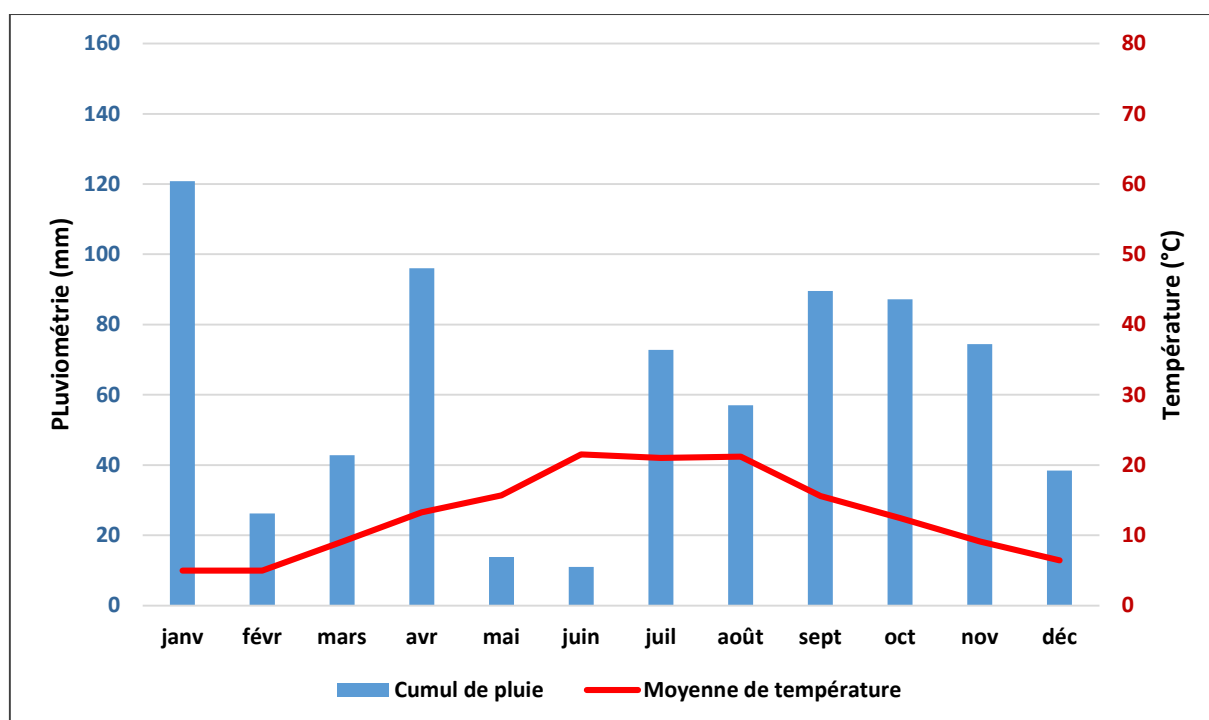


Figure 3 : Diagramme ombrothermique de 2025 du Pinail

Avec 13.19°C en moyenne, **2025 aura été l'année la plus chaude enregistrée localement**, et même au-delà de 2022 dont la moyenne des températures était 13,13°C. Cette année deux canicules ont eu lieu et le mois de juin a eu une moyenne supérieure de +3,5°C, le mois d'avril lui aussi a été particulièrement chaud avec +2,6°C par rapport à la période de référence. Concernant la

pluviométrie, le cumul annuel reste dans la moyenne attendue bien qu'en mai et juin, un déficit significatif a provoqué une sécheresse précoce.

Tableau 3 : Comparaison des moyennes météo par rapport à la période de référence

| | | Température | Pluviométrie |
|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------|-------------------|
| Période de référence 2010-2016 | Moyenne annuelle | 12 °C | 736,6 mm |
| 2021 | Moyenne T°C / cumul annuel | 11,42 °C | 645,8 |
| | Différence | -0,64 °C | -90,80 mm |
| 2022 | Moyenne T°C / cumul annuel | 13,13 °C | 548,6 mm |
| | Différence | +1,07 °C | -188 mm |
| 2023 | Moyenne T°C / cumul annuel | 13,0 °C | 747,2 mm |
| | Différence | +0,95 °C | + 10,60 mm |
| 2024 | Moyenne T°C / cumul annuel | 12,7 °C | 823,5 mm |
| | Différence | + 0,64 °C | + 86,9 mm |
| 2025 | Moyenne T°C / cumul annuel | 13,19 | 730 |
| | Différence | + 1,19 | - 6 mm |

Des données ont été perdues car les sondes n'ont pas pu être toutes relevées (*sondes thermiques, piézométriques, oxygènes*) en l'absence du responsable scientifique. Si les sondes thermiques ont bien continué de fonctionner les sondes piézométriques ont rencontré des dysfonctionnements en partie par manque d'énergie. Une sonde à oxygène ne fonctionne plus non plus.

Note de l'indicateur d'état

∅ : En l'état actuel, les critères de notation de cet indicateur ne sont pas définis.

CS 05 Suivi azuré des Mouillères

CS 05.1 Suivi des populations d'azuré des Mouillères

Au sein des 3 quadrats permanents a été effectué un comptage exhaustif du nombre de hampes, fleurs, bourgeons et fruits de gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*), plante-hôte de l'azuré des mouillères (*Phengaris alcon*). De plus, le nombre d'oeufs de papillons sur les gentianes est comptabilisé ainsi que leur emplacement sur ces dernières (tige, feuille, fleur, bourgeon). Les quadrats sont situés au sein du secteur de pâturage (quadrat Q), du secteur écrevisses (quadrat E) et dans la bande des Quatre vents (quadrat T). Chaque quadrat de 100 m² (10mx10m) est divisé en 25 sous-quadrats de 4 m². Chaque sous-quadrat est ainsi considéré comme une occurrence potentielle pour la gentiane, avec 25 occurrences potentielles par quadrat, soit une occurrence maximale de 75 sites potentiels. C'est ainsi qu'est calculée la note d'indicateur pour ce suivi. De plus, en 2025, l'azuré des mouillères a fait l'objet d'un stage de Master 2 mené par Olivia Blyth « Etude de l'importance des conditions microclimatiques comme levier de conservation de l'Azuré des mouillères ».

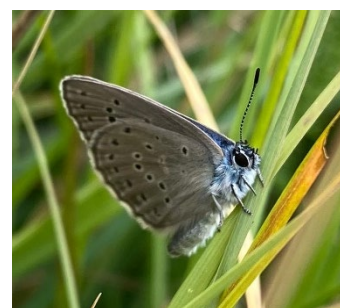


Figure 4 : Phengaris alcon (O. Blyth)

En 2025, le suivi a été opéré à l'échelle des quadrats, sans sous-quadrats afin de simplifier la récolte de données. Le comptage a été réalisé le 12/08/2025 pour les trois quadrats. Un total de 48 hampes a été recensé comprenant 10 fleurs et 64 bourgeons. Aucun œuf de papillon n'a été observé au sein

des quadrats bien que des œufs aient été repérés à proximité en secteur T et que le papillon ait été observé entrain de pondre à partir de la mi juillet au Pinail. Par ailleurs, des œufs ont été observés jusqu'au mois de septembre, y compris en secteur T et E après les suivis hors quadra.

Tableau 4 : Nombre de hampes florales de gentiane et d'œufs d'azuré en fonction des secteurs en 2025

| | Nombre de hampes florales | Nombre d'œufs |
|----------------------------|---------------------------|---------------|
| Pâturage (Q) | 5 | 0 |
| Bande des Quatre vents (I) | 17 | 0 |
| Secteur Ecrevisses (E) | 26 | 0 |
| Total 2025 | 48 | 0 |

Le graphique ci-dessous illustre la chute globale des effectifs de hampes florales de gentiane pneumonanthe et du nombre d'œufs de *Phengaris alcon alcon* au sein des quadrats sentinelles entre 2021 et 2025. La chute la plus drastique a eu lieu en 2022 concernant les hampes florales de gentiane et a eu des conséquences marquées sur le nombre d'œufs d'azuré des moulières. Leur nombre diminuant fortement dans tous les quadrats à l'exception du quadrat E qui a d'abord vu son nombre d'œufs doubler en 2022, atteignant plus de 1000 œufs, avant de tomber à 7 œufs en 2023.

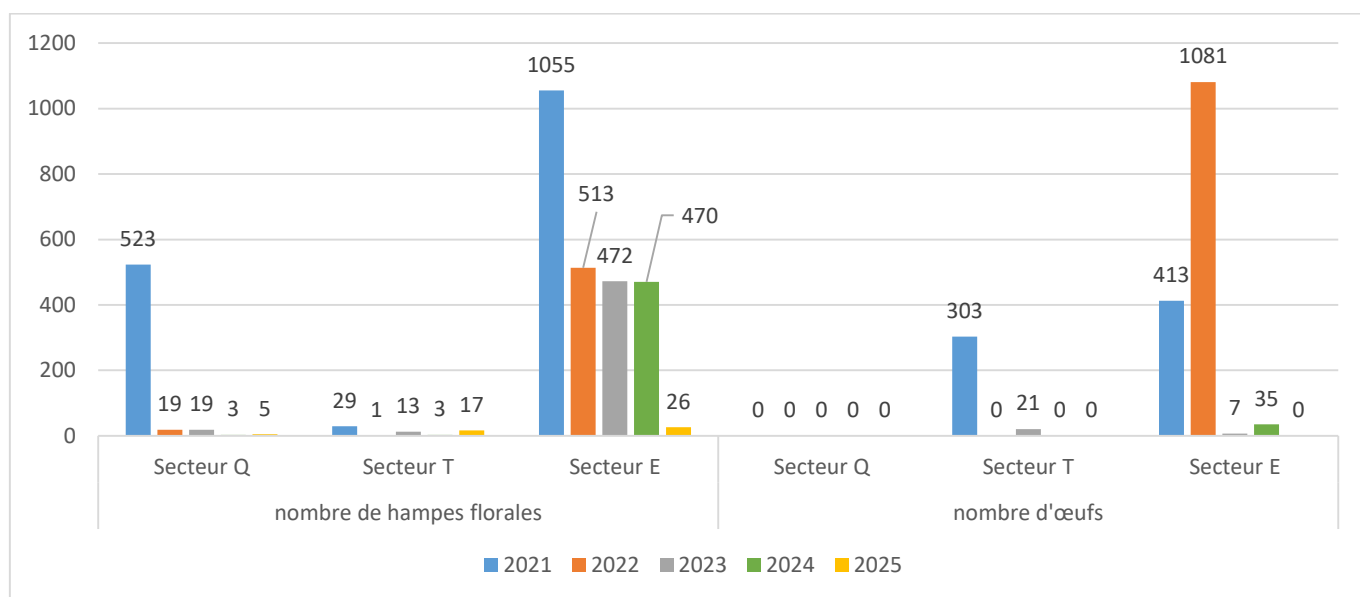


Figure 5 : Evolution du nombre de hampes florales et d'œufs des quadrats suivis de 2021 à 2025

Les résultats de l'année 2025 semblent continuer sur la dynamique de 2023 et 2024. Passant de 1607 hampes florales en 2021 à 48 cette année, cette évolution équivaut à une diminution de 97% (Tableau 5) en l'espace de 5 ans. Pour la première fois, aucun œuf de *Phengaris alcon* n'a été comptabilisé au cours du suivi bien que leur nombre était déjà très faible en 2023 avec 28 œufs contre 716 en 2021. Ces informations illustrent le déclin rapide de la population d'azuré des moulières, avec une occurrence diminuant de 100%, présente sur la réserve du Pinail ainsi que le déclin de sa plante hôte, la gentiane pneumonanthe.

Tableau 5 : Evolution des effectifs de gentiane pneumonanthe et d'œufs de *Phengaris alcon* de 2021 à 2025

| | 2021 | 2022 | 2023 | 2025 | Évolution 2025-2021 | |
|---|-------------|------|------|-----------|---------------------|--------------|
| Nombre de hampes de gentianes | 1607 | 533 | 504 | 48 | -1559 | -97% |
| Nombre de fleurs | 146 | 49 | 150 | 10 | -136 | -93% |
| Nombre de bourgeons | 643 | 312 | 754 | 64 | -579 | -90% |
| Nombre d'œufs total | 716 | 1093 | 28 | 0 | -716 | -100% |
| Nombre d'œufs sur les fleurs ou bourgeons | 657 | 1061 | 27 | 0 | -657 | -100% |
| Nombre d'œufs sur les tiges ou feuilles | 59 | 32 | 1 | 0 | -59 | -100% |

Tableau 6 : Evolution du taux d'occurrence des œufs de *Phengaris alcon*

| | Occurrence papillon | | |
|-------------|---------------------|------------|---------------|
| 2021 | 25 | | |
| 2025 | 0 | -25 | -100 % |

NB : L'occurrence des gentianes n'a pas pu être calculé cette année car les sous-quadrat (2x2x m) n'ont pas été repositionnés cette année.

Note de l'indicateur d'état

0 : Disparition de plus 66 % des gentianes ou de son occurrence et/ou de 66 % de l'occurrence du papillon (œufs présents sur les stations).

CS 06 Suivi spiranthe d'été

CS 06.1 Suivi de l'effectif du spiranthe d'été

Avec la précocité générale observée sur l'année 2025 ainsi que les précédents résultats qui préconisaient une surveillance en amont de la phénologie habituelle pour éviter d'arriver trop tard, le comptage exhaustif des pieds de spiranthe a été réalisé le 24 juin 2025. Jusqu'ici il était réalisé tout début juillet en 2021 et 2022. Ce comptage a eu lieu au pic phénologique déterminé grâce aux passages réalisés quelques jours avant et une surveillance ensuite.

En 2025, 27 pieds de spiranthe ont été recensés sur le suintement B du Rivau contre 16 en 2024 (Figure 2). Aucun individu n'a été observé au niveau du suintement du secteur S. Enfin, le secteur K (pâturage) n'est plus prospecté au vu des résultats des années précédentes. Le faible rechargement hivernal de la nappe phréatique et la précocité comme l'intensité de la sécheresse (mai et juin) constituent probablement le principal facteur limitant l'expression du spiranthe d'été.

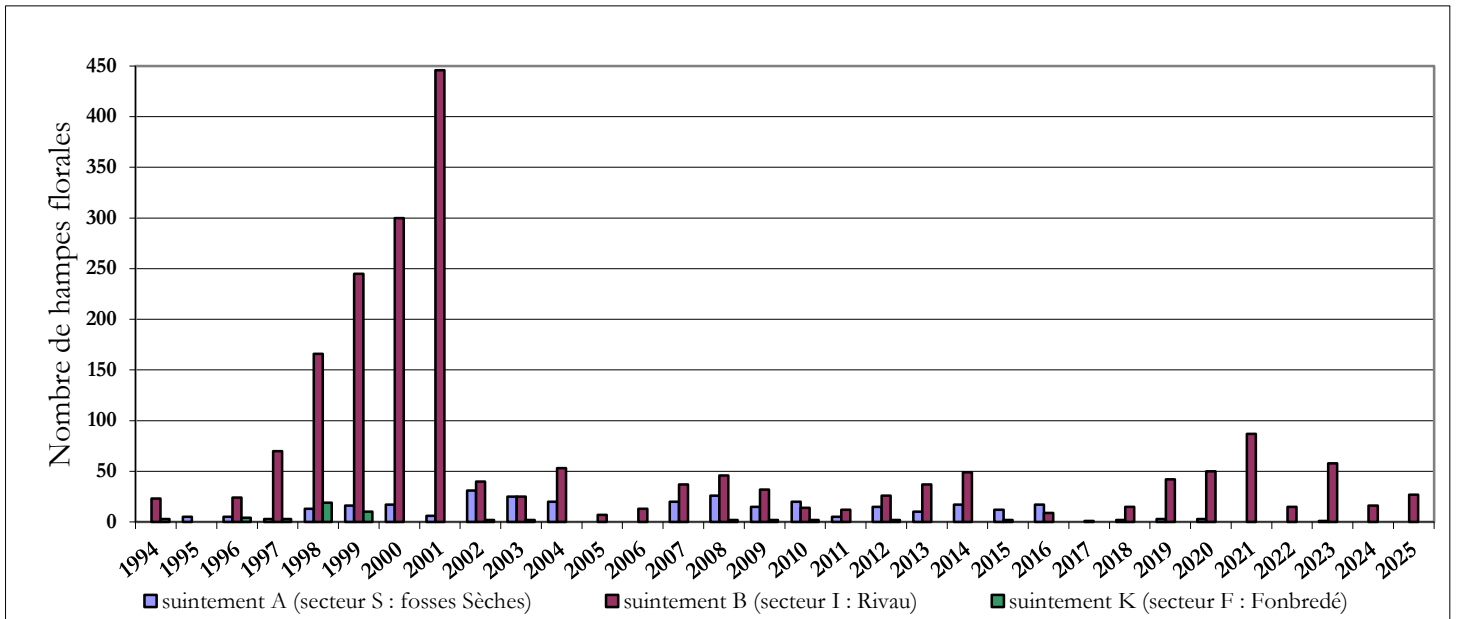


Figure 6 : Evolution du nombre de hampes florales de spiranthe d'été par secteur

Pour le suintement du Rivau, les fluctuations d'effectifs sont importantes, ils suivent une tendance d'augmentation suivie d'une diminution sur des périodes plus ou moins grandes (Figure 2). Sur les 5 dernières années, cela donne un effectif moyen de 41 pieds sur le suintement du Rivau.

Note de l'état de conservation :

La note est de 2 : Disparition de 1 station (présence/absence durant les 5 ans) ou effectif moyen sur 5 ans inférieurs à 25 individus fleuris.

CS 07 Suivi flore et cryptoflore – Pyrofungus

CS 07.1 Suivi flore et cryptoflore - Pyrofungus

Deux passages ont été réalisés sur les 4 secteurs de gestion (07/10/2025 et 28/10/2025) et 2 sorties complémentaires, dont une avec les amis de la réserve. Ce suivi a été largement impacté par l'absence du responsable scientifique.

Note de l'indicateur d'état

Note de 5 : résultat précédent maintenu.

CS 09 Suivi Reptiles

Il est à noter qu'en 2025, les plaques en onduline présentes depuis 2021 (*étude comparative des types de plaques*), ont été retirées et que les plaques en fibrociment brisées ont été remplacées avant le début des suivis.

Le suivi s'est déroulé sur 7 passages entre le 23/04 et le 03/06/2025 sur les 96 plaques du protocole (*Rappel : les reptiles présents à côté, au-dessus et sous les plaques sont recensés, identifiés et sexés si possible tandis qu'une température moyenne est prise sous chaque plaque à l'aide d'une pistolet thermique laser et que les conditions abiotiques sont relevées au début de chaque secteur suivi (pâturage, brulis, libre évolution et fauché)*). Chaque

prospection a été conduite en grande majorité en fin de matinée, entre 10h et 12h, sous des conditions météorologiques favorables : absence de pluie, températures inférieures à 30 degrés.

Résultats annuels

En 2025, 258 contacts cumulés ont été recensés, avec le plus grand nombre de contacts en secteur brûlis (81) et le plus faible dans le secteur pâturage (52).

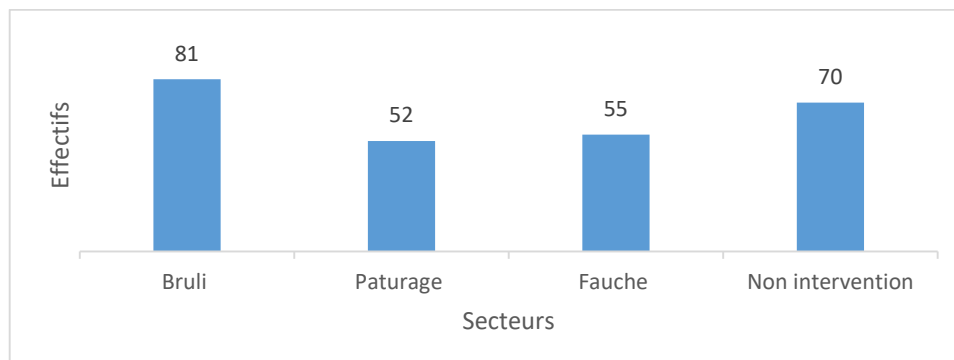


Figure 7 : Répartition 2025 des contacts de reptile par secteur

Tableau 7 : Détail des contacts 2025 par espèce de reptiles et par prospection

| | 23-avr | 29-avr | 07-mai | 22-mai | 27-mai | 03-juin |
|----------------------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|
| Coul. helvétique | 1 | 0 | 0 | 4 | 0 | 0 |
| Coul. verte et jaune | 3 | 6 | 2 | 6 | 7 | 4 |
| Coul. vipérine | 28 | 20 | 13 | 22 | 16 | 17 |
| vipère aspic | 2 | 2 | 2 | 3 | 2 | 1 |
| Lézard des murailles | 5 | 6 | 8 | 3 | 9 | 6 |
| Lézard vert | 2 | 0 | 2 | 0 | 2 | 2 |

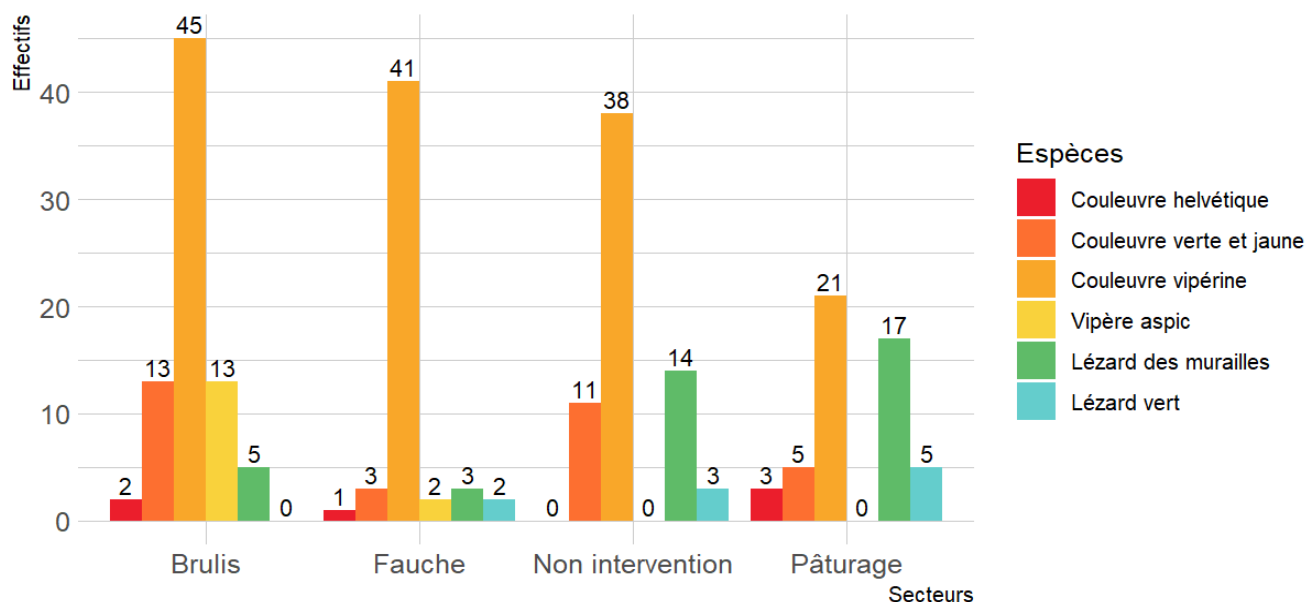


Figure 8 : Nombre de contact par espèce de reptiles par secteur en 2025

La couleuvre vipérine (*Natrix maura*) est l'espèce la plus fréquemment contactée dans chaque secteur et à chaque passage. Le lézard des murailles est la deuxième espèce la plus fréquemment observée, en particulier, dans les secteurs non-intervention et pâturage (Figure 13).

Évolution interannuelle

Les contacts de reptiles durant les suivis ont connu une hausse de 2021 à 2023 passant de 156 à 261 reptiles. Néanmoins, le nombre de contact a baissé légèrement en 2025 atteignant 258 individus. Lorsque l'on regarde cette évolution du nombre de contact au sein des différents secteurs on perçoit une augmentation sur la période 2021 à 2023 puis une baisse en 2025 pour les secteurs pâturage et fauche. Néanmoins, on observe une tendance différente pour les secteurs non-intervention et brûlis. En effet, dans le secteur non intervention le nombre d'individus contactés a connu une baisse en 2022 comptabilisant 66 contacts contre 69 en 2021. Le nombre de contacts a ensuite augmenté à nouveau en 2023 atteignant 78 avant de connaître une nouvelle baisse en 2025 à 70 contacts. Quant au secteur brûlis, le nombre de contact a augmenté en 2022 par rapport à 2021, passant de 37 à 66 contacts. Avant de connaître une baisse en 2023 atteignant 56 individus contactés. A noter toutefois que le secteur brûlis est le seul secteur ayant connu une augmentation du nombre de contacts en 2025 atteignant 81 reptiles comptabilisés au cours des 6 suivis.

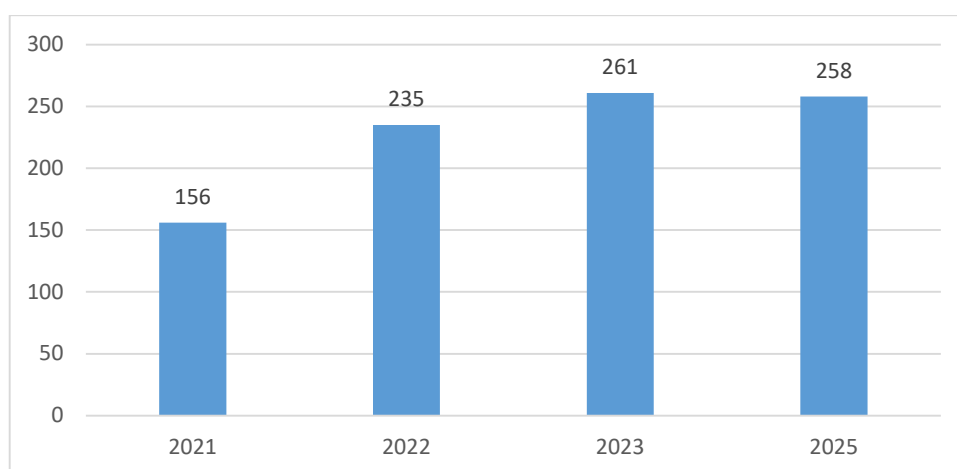


Figure 9 : Evolution du cumul de contacts de reptiles depuis 2021

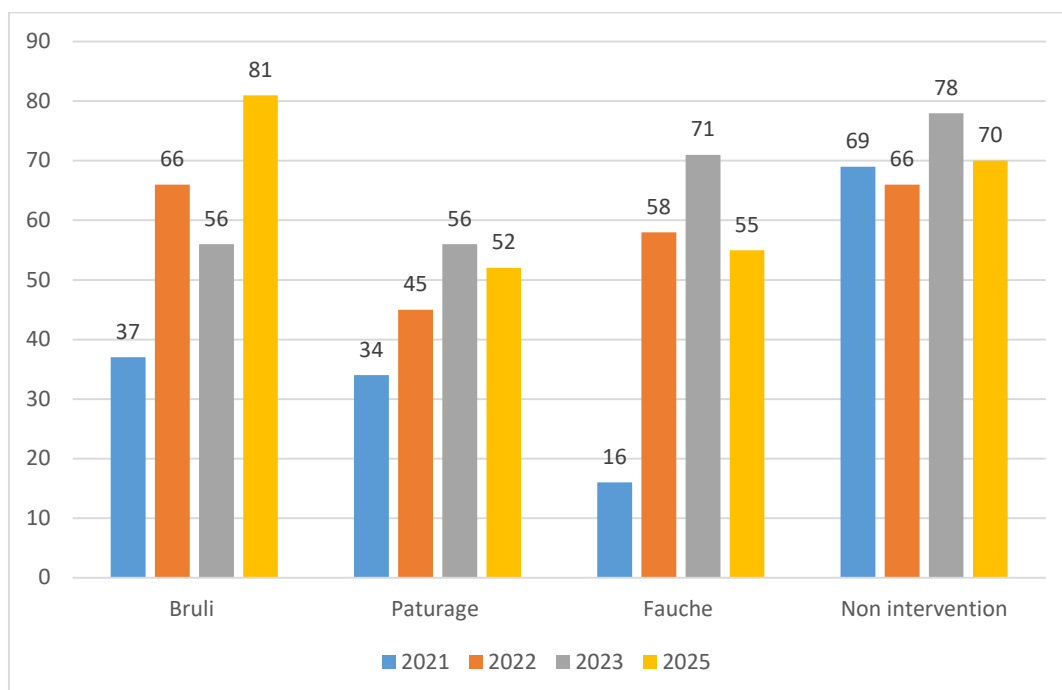


Figure 10 : Evolution du nombre de contacts de reptiles par secteurs depuis 2021

Après échange avec la structure Natagora de Belgique et d'autres experts (RNF, SHF), il a été constaté que l'absence de végétation sous les plaques, résultat de plusieurs années de présence au même endroit, peut être un facteur défavorable à une détection optimale des reptiles. Toutefois, à la lumière des résultats décrits précédemment, il est difficile de voir une baisse significative en lien avec cette absence de végétation. D'autant qu'en 2025, les plaques en onduline ont été retirées, ce qui a divisé par 2 le nombre d'abris disponible.

Tableau 8 : Evolution de l'occurrences (n=3456) des différentes espèces de reptiles depuis 2021

| | 2021 | 2022 | 2023 | 2025 | delta 2021/2025 | |
|-----------------------------------|------|------|------|------|-----------------|------------|
| <i>Hierophis viriflavus</i> | 2 | 30 | 27 | 25 | 23 | 1150 |
| <i>Natrix helvetica helvetica</i> | 14 | 26 | 4 | 6 | -8 | -57 |
| <i>Natrix maura</i> | 57 | 117 | 135 | 88 | 31 | 54 |
| <i>Lacerta bilineata</i> | 16 | 11 | 6 | 8 | -8 | -50 |
| <i>Podarcis muralis</i> | 59 | 26 | 58 | 37 | -22 | -37 |
| <i>Vipera aspis</i> | 2 | 9 | 4 | 12 | 10 | 500 |
| | | | | | Moyenne | 260 |

Globalement, les occurrences de reptiles ont augmenté en 2025 en comparaison à l'année de référence (2021). Néanmoins, cette augmentation ne concerne que 3 des 6 espèces présentes sur la réserve. En effet, La couleuvre verte et jaune ainsi que la vipère aspic, espèces inféodées aux milieux thermophiles terrestres, enregistrent un pourcentage élevé d'augmentation d'occurrences (1150% et 500%). De plus, la couleuvre vipérine a vu son taux d'occurrences augmenter de 54% tandis que les autres espèces ont vu leur occurrence diminuer. En dehors d'une tendance négative qui semble réelle pour la couleuvre helvétique et le lézard vert, respectivement -57% et -50%, les autres variations sont difficiles à interpréter et semblent plus en lien avec des variations annuelles de la détectabilité des espèces.

Note de l'indicateur d'état

Seuil 5 : Maintien ou augmentation de la répartition et l'occurrence des différentes espèces de reptiles.

CS 10 Suivi avifaune nicheuse dont la fauvette Pitchou

CS 10.1 Suivi avifaune nicheuse : STOC et CS 10.2 Suivi avifaune nicheuse : fauvette Pitchou

Les suivis STOC ont été réalisés les 08/04/2025 et 09/04/2025 pour le premier passage. Le second a été réalisé le 11/06/25 par Daniel Gilardot de la LPO. Cela a permis d'établir 319 contacts concernant 38 espèces.

Le suivi spécifique de la fauvette pitchou a été réalisés par GEREPI, le 08/04/2025 pour le premier passage, le 24/04/2025 pour le second et le 06/05/2025 pour le dernier. Un total de 14 individus a été contacté cette année. A noter qu'il est toujours difficile d'interpréter ces données à la seule échelle de la réserve.

Peuplement avifaunistique

Sur la période 2021-2025, 64 espèces d'oiseaux ont été recensées sur la réserve. Sur ces 64 espèces, 48 font partie du cortège d'espèces des landes établit sur la période 2014-2018.

| | 2014-2018 | 2021-2025 | Delta période 2014-2018 |
|---|-----------|-----------|-------------------------|
| Nombre d'espèces du cortège des landes | 62 | 48 | -23% |

La liste des espèces non recontactées dans le cadre du protocole est :

| | |
|---------------------------------------|---|
| Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758) | Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758) |
| Anthus pratensis (Linnaeus, 1758) | Jynx torquilla Linnaeus, 1758 |
| Ardea alba Linnaeus, 1758 | Luscinia svecica (Linnaeus, 1758) |
| Ardea purpurea Linnaeus, 1766 | Lymnocyptes minimus (Brünnich, 1764) |
| Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758 | Passer domesticus (Linnaeus, 1758) |
| Certhia familiaris Linnaeus, 1758 | Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758) |
| Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758) | Regulus ignicapillus (Temminck, 1820) |
| Circus cyaneus (Linnaeus, 1766) | Regulus regulus (Linnaeus, 1758) |
| Corvus frugilegus Linnaeus, 1758 | Serinus serinus (Linnaeus, 1766) |
| Dryocopus martius (Linnaeus, 1758) | Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838) |
| Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758) | Sylvia borin (Boddaert, 1783) |
| Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758) | |

La liste des nouvelles espèces contactées sur la dernière période dans le cadre du protocole est :

| |
|------------------------------------|
| Milvus migrans (Boddaert, 1783) |
| Numenius arquata (Linnaeus, 1758) |
| Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758) |
| Turdus iliacus Linnaeus, 1766 |

Population de fauvette pitchou

Occurrences de la fauvette pitchou sur la période de référence 2014-2018 : 89

Occurrences de la fauvette pitchou sur la période 2021-2025 : 51

Tableau 9 : Evolution des occurrences de fauvette pitchou sur la période 2014-2018 et 2021-2025 (n=18)

| | Occurrences de <i>S. undata</i> | Delta 2021 | |
|------|---------------------------------|------------|-------------|
| 2021 | 15 | / | / |
| 2023 | 9 | -6 | -40% |
| 2024 | 7 | -8 | -53% |
| 2025 | 8 | -7 | -47% |
| | Moyenne | | -47% |

Sur la période 2021-2025 les occurrences de la fauvette pitchou sont en diminution de **47%** en moyenne.

Note de l'indicateur d'état

On observe une baisse de -23 % du cortège des oiseaux des landes et une baisse de l'occurrence de -47% de la fauvette Pitchou.

La note est de 1 : Disparition (non détection) de 33 à 65 % du cortège des milieux de lande (sur 5 ans). Baisse des occurrences de *Sylvia undata* de plus de 33 à 65 % de manière pérenne (/moyenne des 5 dernières années)

NB : Pour la situation du peuplement avifaunistique, on aurait pu attribuer une note de 2 : Disparition (non-détection) de moins 15 à 32 % du cortège des milieux de lande (sur 5 ans). Baisse des occurrences de *Sylvia undata* de 25 à 32 % de manière pérenne (/moyenne des 5 dernières années)

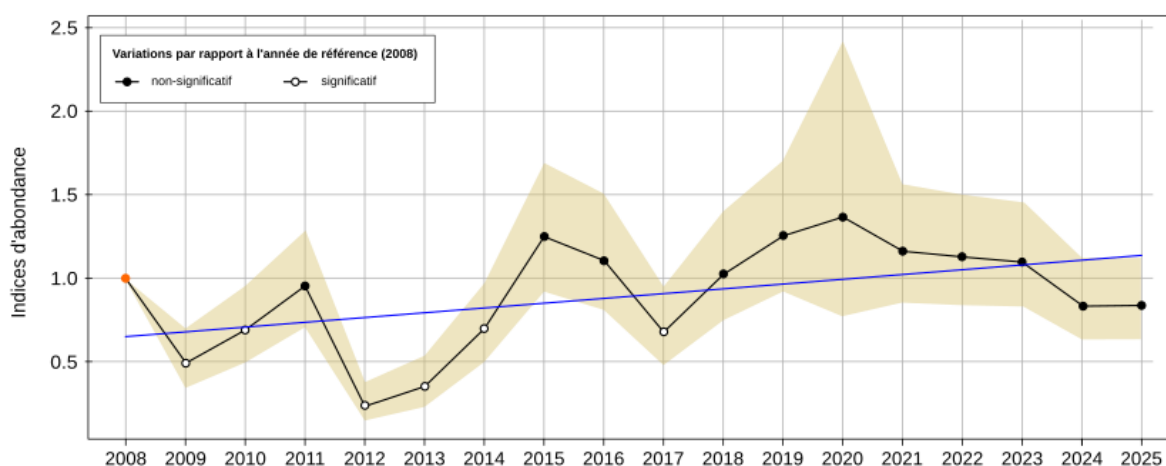


Figure 11 : Evolution de la fauvette pitchou sur le Pinail (T Williamson, LPO)

L'évaluation de la tendance d'évolution des oiseaux serait à faire à une échelle plus cohérente, celle du site N2000 en lien avec LPO. D'ailleurs, les travaux de la LPO quant à la population de fauvette pitchou du Pinail donnent une vision moins négative. Tout ceci interpelle sur la capacité de notre indicateur à révéler la tendance d'évolution pour ce type d'espèce.

CS 30 Suivi de *Formicoxenus nitidulus*

En 2025, une attention particulière a été portée à la fourmilière de *Formica pratensis* localisée en secteur pâturage. Cette fourmilière abrite la fourmi *Formicoxenus nitidulus*. Dans le but d'évaluer si cette dernière était toujours présente plusieurs passages ont été réalisés pendant sa période d'essaimage (habituellement au mois d'août) et quelques semaines en avance en cas d'éventuel décalage phénologique. Des prospections ont été menées les 16 et 31 juillet ainsi que les 7, 12, 18 et 25 août 2025. Malgré ces multiples passages, aucun individus de *Formicoxenus nitidulus* n'a pu être détecté.

La mesure de la fourmilière a été effectuée le 12/08/2025 et traduit une légère diminution de sa taille par rapport aux années précédentes bien que la végétation environnante empêche une mesure précise :

Evolution de la taille de la fourmilière

2021 : 70 cm de haut et 90 cm de large

2022 : 70 cm de haut et 82 cm de large

2024 : 60 cm de haut et 65 cm de large

2025 : 62 cm de haut et 50 de large

Si l'on prend pour référence une forme géométrique proche pour évaluer l'évolution de la fourmilière telle que le cylindre. Formule de calcul d'un cylindre

$$V = \pi \times R^2 \times h.$$

$$V_{2021} = \pi \times 45^2 \times 70 = 445\,307,6 \text{ cm}^3 (0,44 \text{ m}^3)$$

$$V_{2025} = \pi \times 25^2 \times 62 = 121\,736,7 \text{ cm}^3 (0,12 \text{ m}^3)$$

La perte estimée est de **-72,7 % du volume de la fourmilière.**

Indicateur d'état

La note est de 0 : Maintien de la fourmilière accueillant *F. nitidulus* avec atteinte significative et/ou diminution taille supérieure à 20 %. Ou disparition de *F. nitidulus*.

Suite aux atteintes répétées subies par la fourmilière un piège photographique a été mis en place afin d'en identifier la source. Depuis la pose du piège le 17/04/2025, aucune nouvelle atteinte n'a été recensée jusqu'au 31/11/2025. Il faut noter que les faisans sont connus pour avoir des impacts sur les fourmilières (les jeunes étant strictement insectivores) (Hoodless et al., 2001 ; Kaledin et al., 2022) ils ne font, pour le moment, pas partie des espèces aperçues sur les photos extraites du piège. Ainsi, ont été observés à proximité ou sur la fourmilière : moutons (race Solognote), chèvres (race poitevine), corneille (*Corvus corone*), geai des chênes (*Garrulus glandarius*) et sangliers (*Sus scrofa*).

En addition, l'essaimage de *Formica pratensis* a été observé. Des individus ailés mâles ont été observés plusieurs jours de suite au tout début du mois de juin. Aucune reine n'a été observée. Il est probable que de nouvelles fourmilières n'apparaissent pas en lien avec le fait que cette fourmilière ne donne pas de reine.

2. Opérations de gestion



Réserve naturelle du Pinail Travaux réalisés hiver 2024-2025

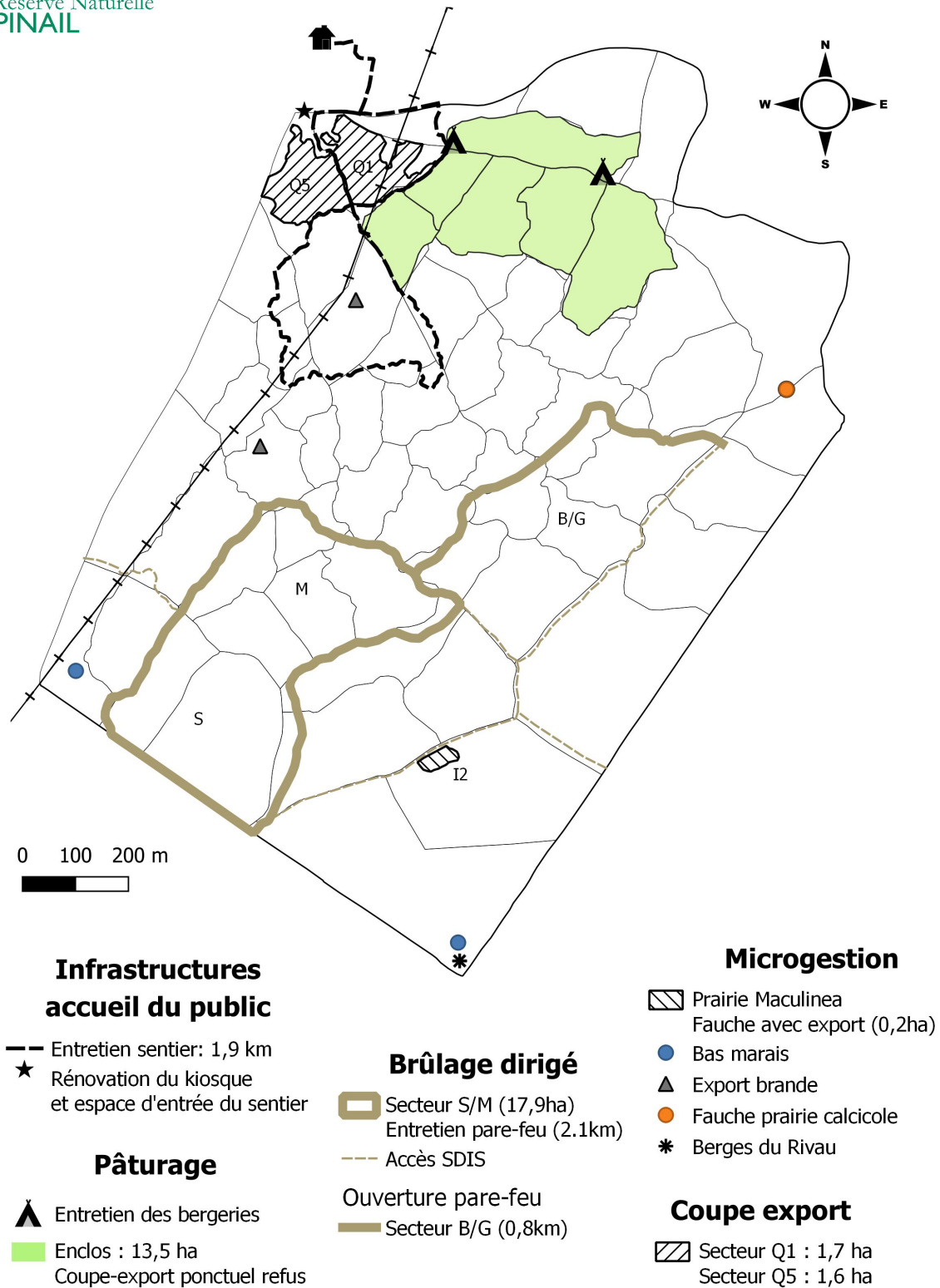
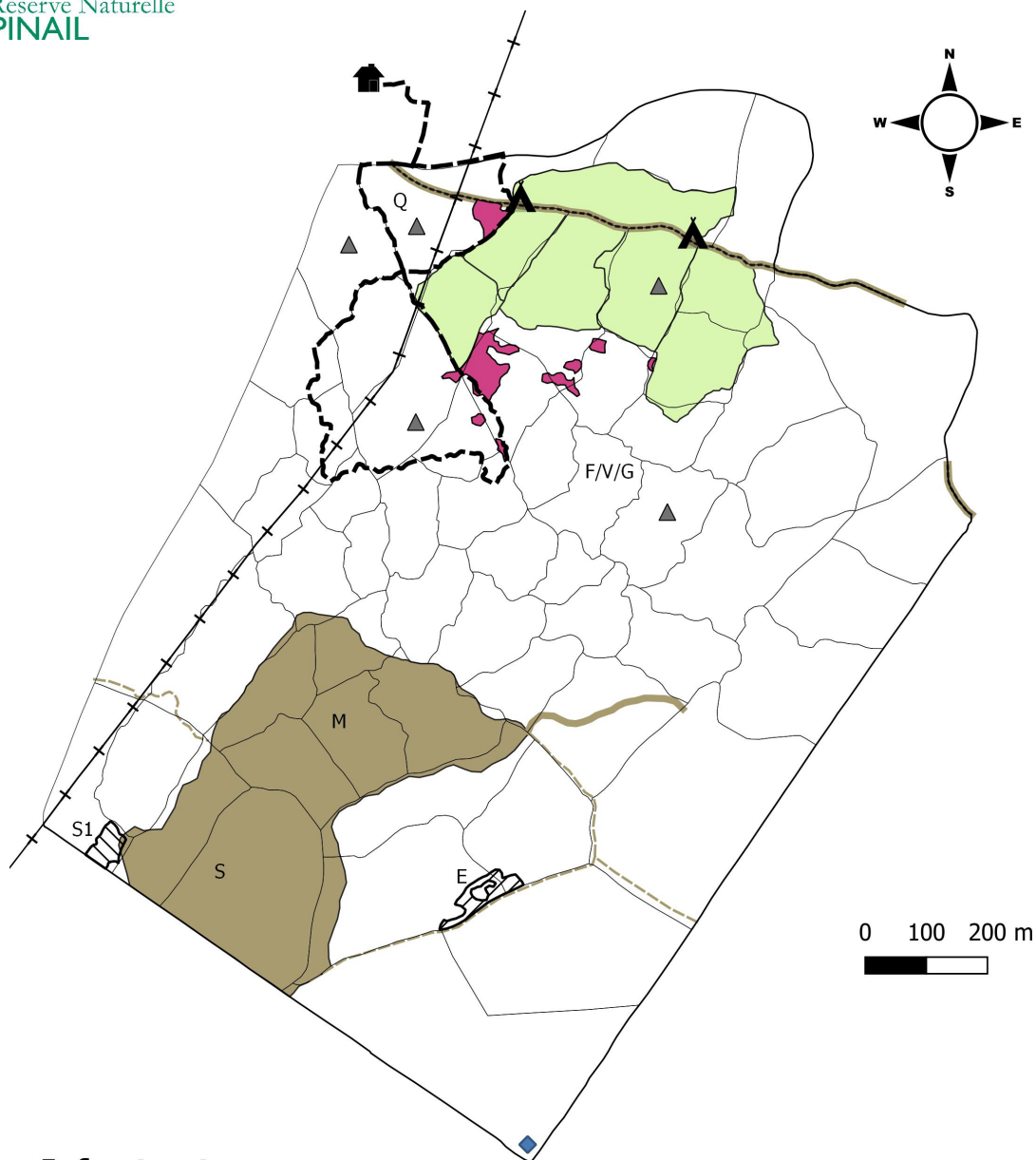


Figure I2 : Carte des travaux réalisés 2024-2025

Réserve naturelle du Pinail Travaux réalisés hiver 2025-2026



Infrastructures accueil du public

— Entretien sentier: 1,9 km

Pâturage

- ▲ Entretien des bergeries
- ▨ Fauche enclos eF1 (3,4ha)
- Pâturage (13.5ha)

Brûlage dirigé

■ Secteur S/M (17,9ha)
Entretien pare-feu (2.1km)

--- Accès brûlage SDIS

Aménagement DFCI

--- Entretien pare-feu (1.6km)

Travaux préparatoires secteur B/G

— Pare-feu B/G

Coupe export

▨ Fauche
V2 (1,6ha) et S1 (0,4ha)

▲ Export brande

Microgestion

| Fauche lande humide (1,2ha)

| Fauche Maculinea (0,3ha)

Fauche berge Rivau

Figure 13 : Carte des travaux réalisés 2025-2026

I.1 Augmenter la fréquence des chantiers de brûlage dirigé par grands secteurs en rotation tous les 8 ans sur 71 % de la réserve

IP 01 et 02 Brûlage dirigé



Figure I4 : Brulage secteur S/M (SDIS 86)

Le brûlis 2025 a eu lieu le 11/10/2025 sur 2 secteurs réunis S et M soit 18 ha. Le pare-feu de 2.1km a été ouvert en 2023-2024, entretenu en 2024 (report du chantier) et à nouveau en 2025 (en plus des accès SDIS).

La préparation du prochain chantier secteur B/G a été initiée par une ouverture manuelle en 2024-2025 et complétée en 2025-2026 pour exclure un espace de gestion de 2ha. Dans cette logique, une modification du pare-feu des secteurs I1 et I2 a été préfigurée afin d'exclure les coteaux de la vallée du Rivau d'Aillé du brûlage dirigé répondant à

une meilleure rétention naturelle de l'eau (*réduction du risque de ruissellement du fait d'une permanence de végétation et de l'absence de sol nu post brûlis*).

La complexité de mise en œuvre des chantiers de mise à feu avec les SDIS mobilisés cumulée avec des fenêtres météorologiques adaptées demeure prégnante. Un allègement du dispositif de sécurité serait à rechercher afin de pouvoir saisir toute opportunité météo tout en garantissant une mise en œuvre sécurisée, notamment recherchée par l'instauration d'un pare-feu périmétral à la réserve naturelle (*cf. surveillance et police*).

I.2 Étendre le pâturage extensif à 10 % de la réserve en appui d'un plan de pâturage adaptatif intégrant la coupe des « refus » tous les 7 ans

IP 03, 04 et 05 Pâturage extensif

Le troupeau de GEREPI compte 44 moutons solognotes et 3 chèvres poitevines fin 2025. Le chargement global atteint 0.52 UGB/ha/an. Au niveau du suivi global du troupeau et des infrastructures :

- Christophe Pinault, agent d'entretien de la réserve, assure une surveillance quotidienne et les soins habituels sont dispensés au troupeau (*tonte, traitement, vétérinaire, etc.*) ainsi qu'aux infrastructures (*débroussaillage, réparation, etc.*)
- L'hivernage des moutons en dehors de la réserve a été expérimenté pour la 1^{ère} fois en hiver 2025-2026 grâce au partenariat avec la ferme du Vieux Bellefonds, seules les chèvres demeurent sur le Pinail avec un approvisionnement en foin avant la reprise de végétation au printemps ;
- 6 agneaux sont nés au printemps (*mise en reproduction des brebis en fin 2024 chez Dominique et Salim Brunet, éleveur de moutons solognotes à Pleumartin*) et la mise en reproduction fin 2025 a



Figure 15 : Hivernage du troupeau de moutons à Bellefonds

concerné 17 brebis chez Jules Courbouin du Vieux Bellefonds (*perspective de vente d'une 10aine d'agneaux pour une éleveuse dans la Brenne*) ;

Faute de financement disponible, la fauche des refus de l'enclos eF1 n'a pu être réalisée en 2025 (*report de prestation du chantier d'insertion Audacie*). Toutefois, l'export des fagots de brande a été réalisé sur les précédents travaux de coupe en eF6. Enfin, le plan de pâturage adaptatif n'a pas pu être formalisé en 2025 faute de temps disponible : cela demeure prioritaire.

I.3 Pratiquer une coupe sélective aux abords de la ligne électrique en rotation tous les 6 à 7 ans sur 10 % de la réserve

IP 05 Coupe sélective et/ou fauche avec export

Faute de financement disponible (*restriction AELB*), l'intervention complémentaire du chantier d'insertion Audacie n'a pas été possible en hiver 2025-2026. Les travaux de coupe-export financés par le fond vert en 2024 ont quant à eux été finalisés, secteurs Q1 et Q5 sur plus de 3 ha avec le maintien d'îlots de sénescence. Le lycée agricole de Montmorillon est intervenu au niveau de l'export de la brande.

I.4 Augmenter la fréquence d'entretien des landes humides par coupe sélective et/ou fauche complémentaire tous les 4 ans

IP 05 et 09 Coupe sélective et/ou fauche avec export

En hiver 2025-2026, les landes humides des secteurs Q1 et F/V/G ont été entretenues par l'agent d'entretien aidé d'un volontaire en service civique tout au long de cette période.

I.5 Expérimenter une gestion multimodale complémentaire d'une mosaïque de landes sur 2 % de la réserve

IP 06 Gestion expérimentale de landes

RAS en 2025 et ce depuis le début du plan de gestion faute de temps et moyens disponibles.

I.6 Pratiquer une fauche complémentaire des suintements marneux et milieux connexes tous les 2 à 3 ans

IP 07 Gestion expérimentale de suintements marneux (fauche et étrépage)

RAS en 2025.

I.7. Pratiquer une fauche complémentaire de la prairie calcicole tous les 2 à 3 ans

IP 05 et 09 Coupe sélective et/ou fauche avec export

RAS en 2025 (non nécessaire compte tenu de l'état de la végétation).

8 Éradiquer ou limiter la présence des espèces non indigènes et/ou créant des déséquilibres écologiques

IP 08 Opération d'éradication ou de régulation d'espèces « indésirables »

Les pins et robinier faux-acacia situés au Nord n'ont toujours pas fait l'objet d'intervention dans ce secteur particulier en libre évolution.

La dégradation de la fourmière de *Formicoxenus nitidulus*, située au nord de la réserve, n'a pas été caractérisée malgré la pose d'un piège photo. Pour rappel, il fut émis l'hypothèse de l'impact de faisan de Colchide, voire d'autres oiseaux (*pic, corneille, etc.*), à la vue de l'augmentation significative des contacts de cette espèce lors du suivi STOC sur la réserve et des impacts documentés par la bibliographie.

I.9 Valoriser les rémanents des travaux de gestion de manière adaptée et durable

MS 01 Valorisation et commercialisation de la brande



Figure 16 : Palissades en brande à Audacie

L'export de la brande fagotée est réalisé par l'agent d'entretien avant d'être transformée en palissades par le chantier d'insertion Audacie tandis que GEREPI en assure la commercialisation.

En 2025, la production de palissades s'est élevée à environ 220 m².

A noter que la valorisation du brandon, « déchet » issus de la taille des palissades, est recherchée avec des 1^{ers} contacts avec l'entreprise d'insertion « territoire zéro chômeur » Le Ressort à Naintré.

I.10 Réduire la non-intervention à moins de 10 % de la réserve

IP 10 Evolution libre

En l'état actuel, seul le secteur Nord de la réserve fait l'objet d'absence de toute intervention, laissant la dynamique d'évolution des milieux s'exprimer librement.

Dans le cadre de la gestion adaptative de la réserve naturelle, en réponse aux enjeux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, le rôle de ce mode de gestion à part entière est questionné et déjà préfiguré sur le secteur B/G avec l'exclusion d'un îlot de 2ha afin de préserver des conditions microclimatiques différentes et complémentaires favorisant tolérance ou résistance lors d'évènements climatiques extrême. Cet aspect pourrait être un axe stratégique nouveau pour le futur plan de gestion 2028-2037, et ce même si paradoxalement il peut conduire à une perte ponctuelle de milieux ouverts et des espèces associées dont ces même milieux et espèces auraient besoin pour survivre dans un climat futur.



Figure 17 : Evolution synchronique de la lande à mare du Pinail

II. LE MAINTIEN DE LA CAPACITE D'ACCUEIL DES SERIES DYNAMIQUES DES MARES POUR LES ESPECES AQUATIQUES ET PALUSTRES

I. Indicateurs d'état

Tableau I0 : Tendence d'évolution des indicateurs d'état "série dynamique de mares"

| Indicateurs "aquatiques" | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|--|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Habitats aquatiques et flore des mares | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 4 | |
| Hydrologie mares | 5 | 4 | 5 | 5 | 2 | 2 | | |
| Milieux tourbeux et flore/fonge des tourbières | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 |
| Odonates | | | | 5 | 2 | 2 | 1 | 3 |
| Ecrevisses à pieds blancs | | | | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Amphibiens | | | | 5 | 4 | 2 | | 4 |
| Dolomèdes - Coléoptères | | | | | | | | |

Légende :

| | |
|--------------------|---|
| Pas de donnée | |
| Seuil d'extinction | 0 |
| Seuil critique | 1 |
| Seuil d'alerte | 2 |
| Seuil de vigilance | 3 |
| Seuil d'éveil | 4 |
| Etat optimal | 5 |

Le tableau ci-dessus présente de manière synthétique l'état ou la tendance d'évolution de la mosaïque d'habitats terrestres de la réserve évaluée à partir d'un ensemble de suivis scientifiques, appelés ici « indicateurs », mis en œuvre par GEREPI au cours du temps. Comparativement au milieu terrestre, les mares et habitats connexes subissent de plein fouet le changement climatique. Les indicateurs pourtant stables ou en baisse ne reflètent pas l'ensemble des constats de terrain sur la dégradation des habitats, des espèces.

NB : Pour davantage de détails sur les protocoles de chaque suivi scientifique développé dans cette partie, il faut se référer au répertoire des protocoles de suivis et indicateurs d'état du plan de gestion 2018-2027 de la réserve naturelle du Pinail

CS 03 Suivi hydrologique

CS 03.2 Suivi hydrologique - quantité de surface

Ce suivi concerne les sondes piézométriques positionnées au sein de la mare F2, T143, T195 et E122. Les données n'ont pu être relevées au cours de 2025. Les relevés début 2026 indiquent que toutes les sondes sont défectueuses et certaines sont en attente de SAV.

Note de l'indicateur d'état

L'indicateur ne peut être évalué cette année en l'absence des données.

CS 03.3 Suivi hydrologique - qualité de surface (température, oxygène)

Ce suivi concerne les mesures de températures et oxygènes installées au niveau de différentes mares (Q100i, F2, Q17d, T143, T195 E12, E14, E29, E104, E122, E123, E121, E124, E136, L36, L82e). Les mesures n'ont pu être relevées que début janvier 2026. La majorité des sondes ont fonctionné sans problème malgré une année sans relevé.

Note de l'indicateur d'état

La grille de lecture n'est pas encore établie pour cet indicateur.

CS 07 Suivi flore et cryptoflore - espèces indicatrices et à responsabilité des milieux tourbeux (turbifungus, rossolis, rynchospore, rubanier, utriculaire, renoncule...)

CS 07.3 Suivi flore et cryptoflore – Mares

Seules les stations à *Tolypella prolifera* ont été vérifiées cette année, et aucune des deux mares n'a présenté de pieds (absence) de cette rarissime espèce.

Note de l'indicateur d'état

5 : Observation de toutes les espèces de la liste et maintien de l'ensemble des stations suivies ou maintien/augmentation du nombre de stations globales.

NB : une nouvelle évaluation de cette note arrivera à échéance des 10 années du plan de gestion en attendant cette note reste de 5.

CS 11 Suivi Odonates dont les leucorrhines

CS 11.1 Suivi Odonates – Imagos

Suivi global 2025

Le suivi des imagos a été effectué au cours de 4 passages. Les 20 et 21 mai pour le premier passage, les 16 et 17 juin pour le second, les 15 et 16 juillet pour le troisième et les 18 et 19 août pour le quatrième. Le suivi s'est concentré sur les 20 mares sentinelles ainsi que sur le Rivau et le fossé de la Hutte. Lors de ces 4 passages, un total cumulé de 1617 individus d'imagos a été contacté représentant 29 espèces d'Odonates. En revanche, en prenant en compte comme en 2021 uniquement les 3 derniers suivis, 1276 individus ont été contactés pour 24 espèces. En 2021, 1380 individus avaient été contactés pour 27 espèces. Nous constatons donc **une baisse de -7,5% du nombre de contacts entre 2021 et 2025 ainsi qu'une baisse de -11% de la richesse spécifique.**

Suivi du Rivau

Le Rivau a été à sec pendant la plupart des prospections. Au total, 48 individus ont été contactés au cours des 4 passages pour 8 espèces. En 2021, 41 individus avaient été contactés pour 9 espèces au cours des 3 passages. En prenant en compte uniquement 3 suivis en 2025, on constate donc une légère augmentation du nombre de contact de +7% par rapport à 2021. A l'inverse, on constate une baisse de -11% de la richesse spécifique en Odonates sur le seul Rivau. Cette année, concernant les espèces à enjeux, deux d'entre elles ont été observées sur le Rivau : 2 individus de leste fiancé (*Lestes sponsa*) ainsi que 4 de cordulies à tâches jaunes (*Somatochlora flavomaculata*) (en orange ci-dessous).

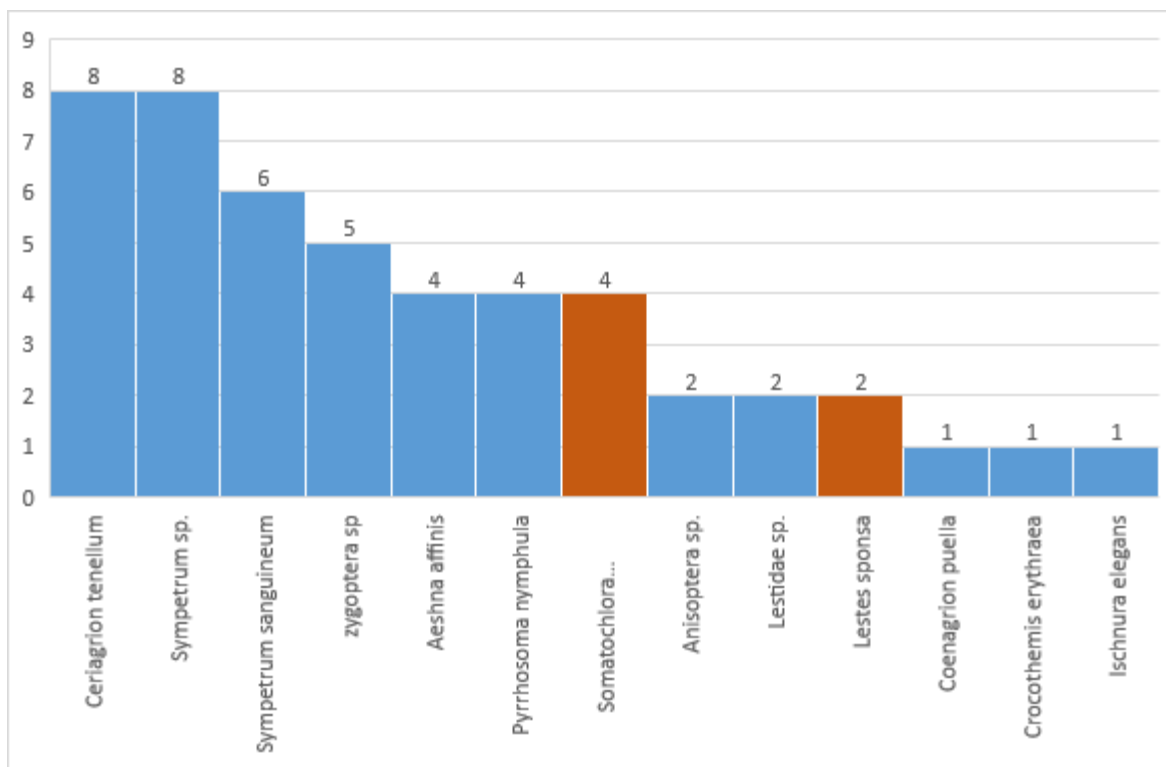


Figure 18 : Effectifs des odonates observés au cours des suivis 2025 sur le Rivau

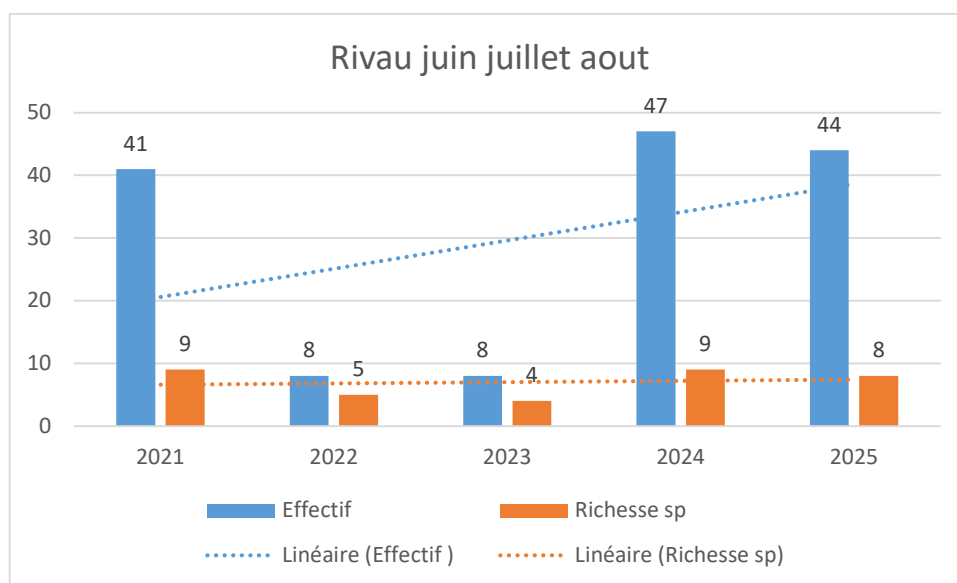


Figure 19 : Comparaison interannuelle des effectifs et richesse spécifiques des odonates sur les suivis de juin, juillet et août 2025

Suivi du fossé de la hutte

Concernant le fossé de la hutte, **270 individus** ont été contactés au cours des 4 passages pour **13 espèces**. L'agrion délicat est l'espèce la plus fréquemment observée avec 128 contacts soit 47% des observations. On notera également cette année l'observation d'un individu d'agrion de mercure, espèce en déclin sur la réserve depuis plusieurs années. En 2021, 228 individus avaient été contactés pour 16 espèces au cours des 3 passages. En prenant en compte uniquement ces 3 passages en 2025, on constate donc une légère augmentation du nombre de contact de +5% par rapport à 2021. A l'inverse, on constate une baisse de -19% de la richesse spécifique en Odonates

sur le seul fossé de la hutte. Cette année, concernant les espèces à enjeux, deux d'entre elles ont été observées : 6 individus de leste fiancé (*Lestes sponsa*) ainsi que 8 de cordulie à tâches jaunes (*Somatochlora flavomaculata*).

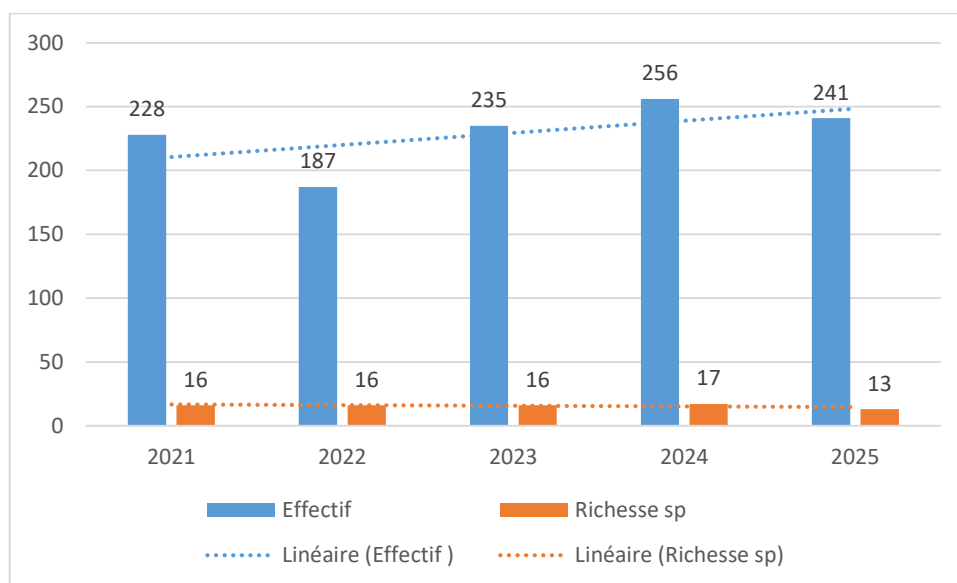


Figure 20 : Comparaison interannuelle des effectifs et diversité spécifique des odonates du fossé de la hutte (mois de juin, juillet, août)

Suivi des 20 mares sentinelles

Concernant les mares sentinelles, 1227 individus ont été contactés représentant 26 espèces au cours des 4 passages. L'agrion délicat est l'espèce la plus fréquemment observée avec 653 contacts soit 53% des imagos observés. Sur les 3 passages de juin, juillet et août :

- En 2021, 1111 individus contactés pour 23 espèces,
- En 2025, 988 individus contactés pour 20 espèces.

On constate donc une baisse de -11% du nombre de contact par rapport à 2021. Ainsi qu'une **baisse de -13% de la richesse spécifique** en Odonates affiliés aux mares sentinelles. En 2025, **toutes les espèces à enjeux ont été observées** : 39 individus de leste fiancé (*Lestes sponsa*) ainsi que 9 de cordulies à tâches jaunes (*Somatochlora flavomaculata*) et 8 de leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*). A noter qu'en mai, 1 individu d'aesche isocèle (*Aeshna isocetes*) et 5 de leucorrhine à large queue (*Leucorrhinia caudalis*) ont, elles aussi, été observées sur les 20 mares sentinelles.

Tendance d'évolution du peuplement odonatologique (ensemble des sites)

Avec l'absence de 3 espèces d'Odonates en 2025, on constate une diminution de -11% de la richesse spécifique par rapport à 2021 (année référence). A l'inverse, on constate une augmentation d'environ +2% de l'occurrence des espèces à responsabilité pour la réserve.

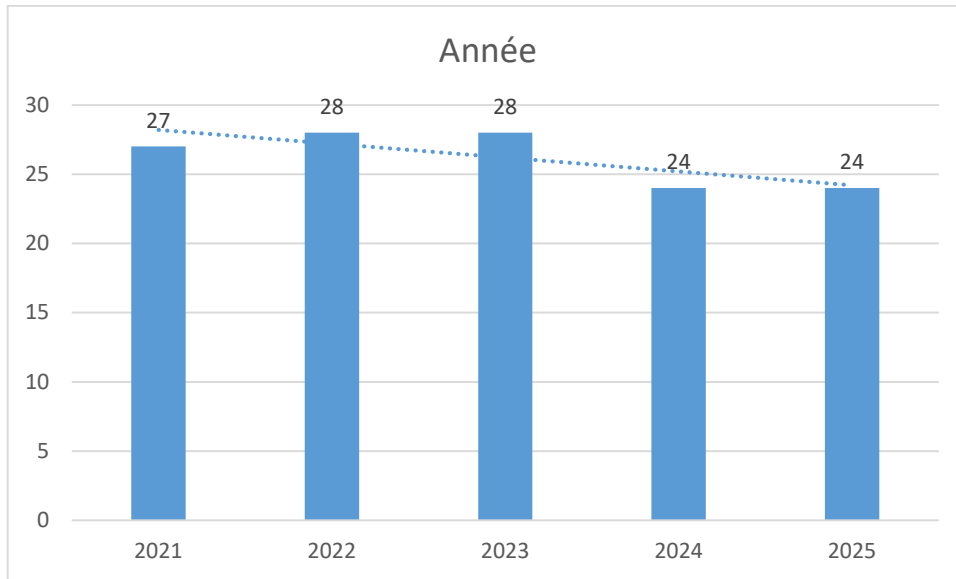


Figure 21 : Evolution de la richesse spécifique en Odonates (imagos) de 2021 à 2025

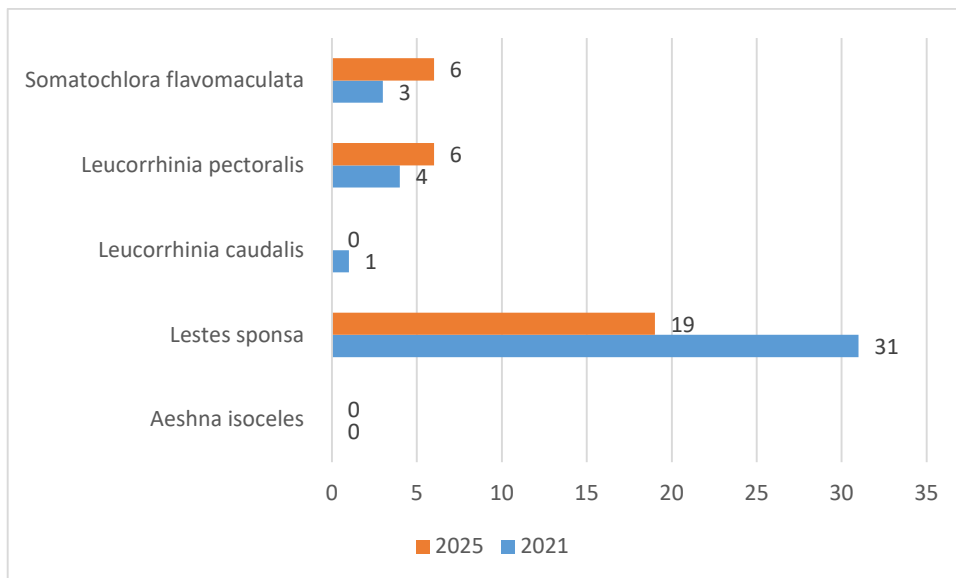


Figure 22 : Evolution de l'occurrences des espèces à responsabilité depuis 2021 (n=69)

Tableau II : Evolution des occurrences d'espèces à responsabilité depuis 2021 (n=69)

| Espèce | Responsabilité | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2021 vs 2025 |
|----------------------------|----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------------|
| Aeshna isocetes | Moderée | 0 | 0 | 3 | 0 | 0 | / |
| Lestes sponsa | Moderée | 31 | 19 | 28 | 41 | 19 | -38,71 % |
| Leucorrhinia caudalis | Forte | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | -100 % |
| Leucorrhinia pectoralis | Forte | 4 | 3 | 3 | 0 | 6 | +50 % |
| Somatochlora flavomaculata | Assez forte | 3 | 1 | 5 | 1 | 6 | +100 % |
| Total occ. | | 39 | 23 | 39 | 42 | 31 | -20,51 % |

Note de l'indicateur d'état

La note est de 3 : Perte de 1 à 25 % du cortège ou 10 à 32 % des occurrences des espèces à responsabilité assez forte à forte ;

CS 11.2 Suivi Odonates – Exuvies

En 2025, 3 passages ont eu lieu en **mai, juin et juillet sur les 20 mares sentinelles** de la réserve. Au total, ce sont **1 616 exuvies** qui ont été récoltées et identifiées pour un cortège de **18 espèces** dont l'identification est certaine, et 3 espèces de *Sympetrum* dont leurs exuvies ne nous permettent pas d'aller jusqu'à l'espèce.



Figure 23 : Récolte des exuvies dans le secteur fauche © Y. Sellier

Le premier passage a compté 635 exuvies et 11 espèces déterminées. Les espèces les plus fréquentes sont *Cordulia aenea*, *Libellula quadrimaculata* et *Leucorrhinia pectoralis*. Le graphique représente les espèces les plus retrouvées mais il exclut les exuvies qui ont abouti sur des groupes comme *Zygoptera sp.* en raison de l'absence des lamelles caudales servant à l'identification.

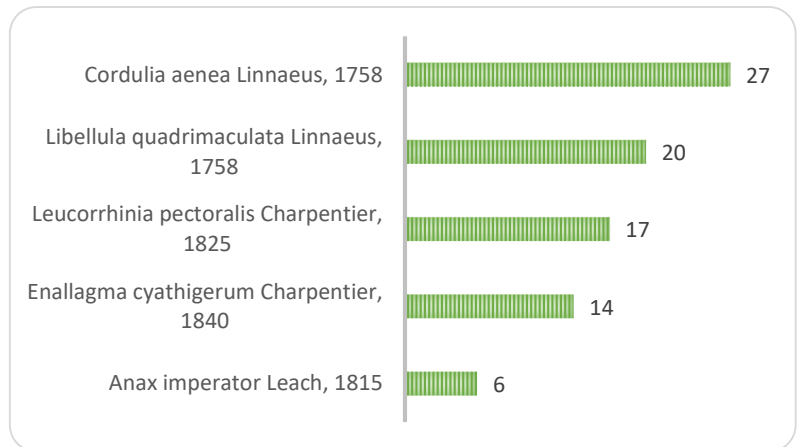


Figure 24 : Effectifs des exuvies les plus ramassées 1er passage

Le second passage a compté 573 exuvies et 13 espèces identifiées avec en plus les genres *Sympetrum sp.* et *platycnemididae sp.* C'est le *Lestes sponsa*, qui est le plus fréquent mais on retrouve bien *Ceriagrion tenellum* et *Anax imperator* qui émergent en cette période.

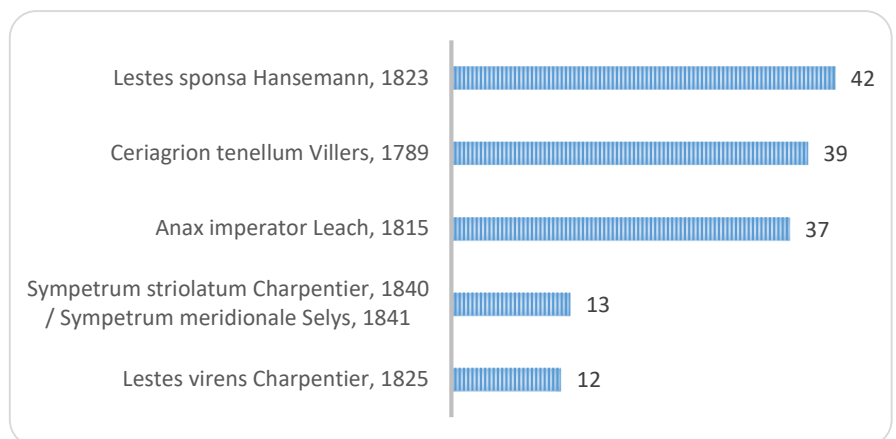


Figure 25 : Effectifs des exuvies les plus ramassées du 2ème passage

Le troisième passage a compté 408 exuvies pour 11 espèces identifiées. On retrouve en abondance les mêmes espèces qu'au deuxième passage mais dans un ordre différent.

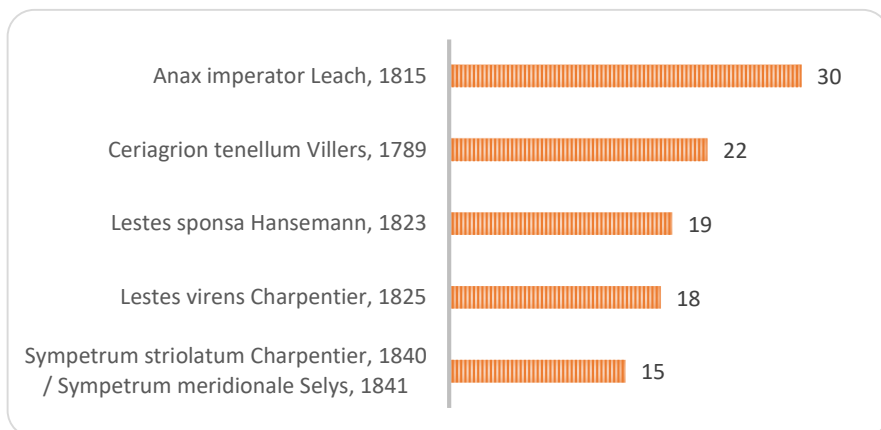


Figure 26 : Effectifs des exuvies les plus ramassées du 3ème passage

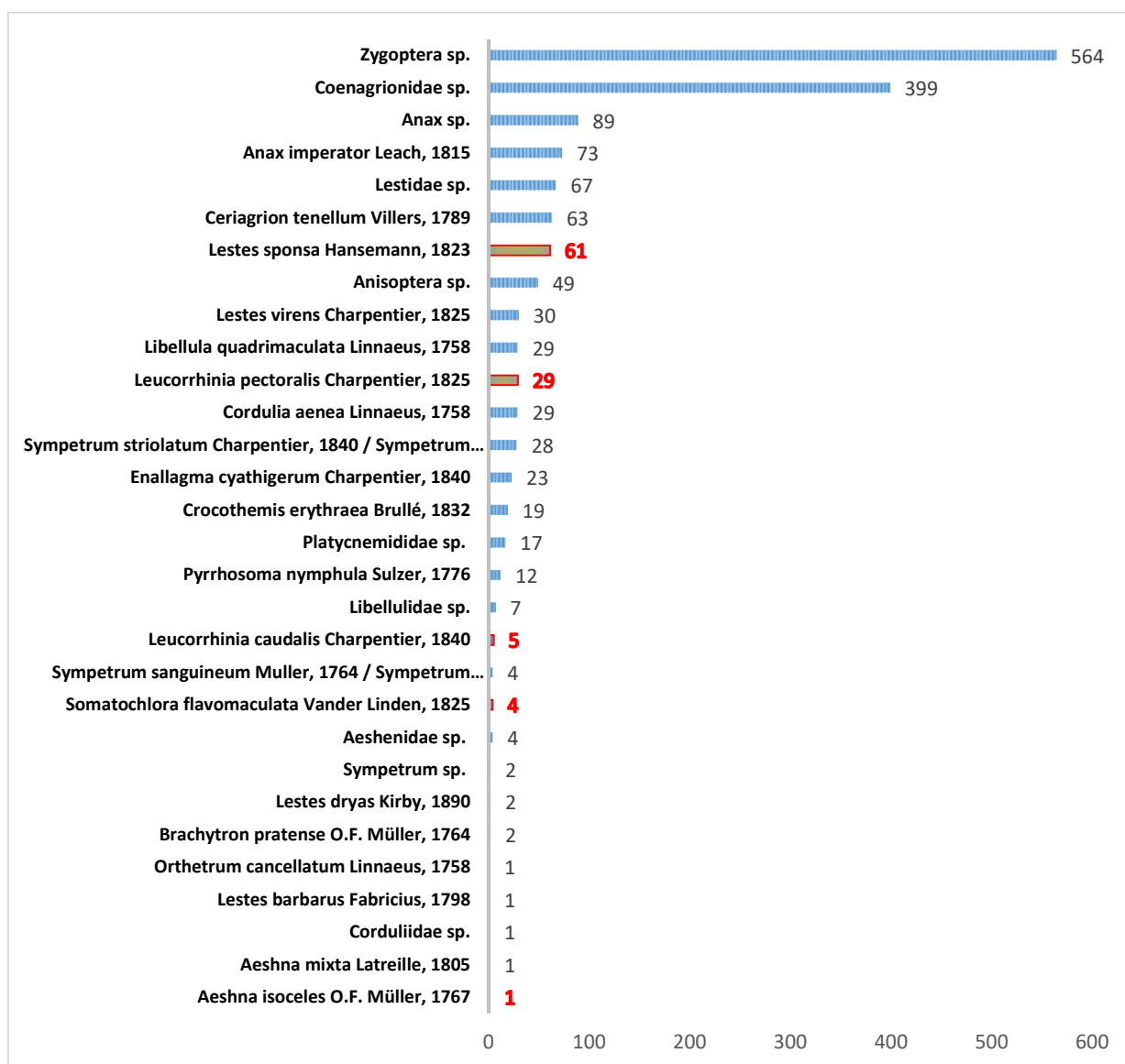


Figure 27 : Effectifs des espèces trouvées en 3 passages sur 20 mares en 2025

Le graphique ci-avant résume pour chaque espèce le nombre d'exuvies identifiées lors des 3 passages réalisés en 2025. Les espèces en rouge sont celles identifiées comme ayant une responsabilité de conservation pour la réserve.

L'espèce la plus identifiée lors de ce suivi est *Anax imperator* / *Anax sp.* avec 10 % des effectifs totaux d'exuvies récoltées sur les 3 passages, elle est présente sur tous les secteurs et sur 14 des 20 mares du suivi. La 2^{ème} espèce la plus fréquemment identifiée est *Ceriagrion tenellum* qui représente 3.9 % des effectifs totaux suivie de près par *Lestes sponsa* avec 3.8 %.

Le cortège d'Odonates en 2022 se composait de 22 espèces. En 2025, il se compose de 20 espèces. Cependant, les deux listes montrent une modification du cortège, avec 5 espèces non-retrouvées et 3 nouvelles espèces. **La perte du cortège d'espèces, en pourcentage, est donc de -1.1% entre 2022 et 2025.** Le tableau suivant présente les espèces présentes une année mais pas dans l'autre, ainsi que la mare associée.

| Espèce en 2022 | Mare de présence | Espèce en 2025 | Mare de présence |
|---|---|---|------------------|
| <i>Chalcolestes viridis</i> (Vander Linden, 1825) | L69_69a | <i>Orthetrum cancellatum</i> Linnaeus, 1758 | E122 |
| <i>Sympecma fusca</i> (Vander Linden, 1820) | T50 | <i>Lestes barbarus</i> Fabricius, 1798 | Q19 |
| <i>Platycnemis pennipes</i> (Pallas, 1771) | E122 | <i>Aeshna mixta</i> Latreille, 1805 | L69_69a |
| <i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758 | T204 | | |
| <i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758) | E122, E124, F2, L28, Q19, Q20, Q23, Q27, T2_2a, T50, T6_50b | | |

Tableau 12 : Espèces disparue et apparition d'espèce

Coenagrion puella, n'a pas été détectée cette année, dû au fait que les déterminations n'ont pas été jusqu'à l'espèce. Le faible nombre d'occurrence de ces espèces peut témoigner soit d'une apparition ou disparition liée aux changements climatiques, soit à des manquements dans la récolte comme l'identification des exuvies comme pour *Coenagrion puella*.

L'occurrence est calculée sur les 5 espèces pour lesquelles la réserve a une responsabilité de conservation particulière. On retrouve, *Aeshna isoceles*, *Cordulia aenea*, *Lestes sponsa*, *Leucorrhinia caudalis* et *Leucorrhinia pectoralis*. L'occurrence maximale pouvant être obtenue est de 300, 5 espèces pour 20 mares et 3 passages de récolte.

En 2022, l'occurrence était de 41 tandis qu'en 2025, elle est de 37 : **une perte de -9.8% de l'occurrence des espèces à responsabilité assez forte à forte.**

On note que même avec une augmentation de 518 exuvies récoltées entre 2022 et 2025, il y a une diminution de 61 exuvies pour *Leucorrhinia pectoralis* (soit les 2/3), et de 14 pour *Leucorrhinia caudalis* (soit les 2/3). En revanche, *Lestes sponsa* semble progresser.

Pour l'occurrence de toutes les espèces, n'ayant pas le même nombre d'espèce entre les sessions, et les mêmes visions concernant l'identification, ces valeurs n'ont pas été retenues.

Comparaison des effectifs d'exuvies des espèces à responsabilité

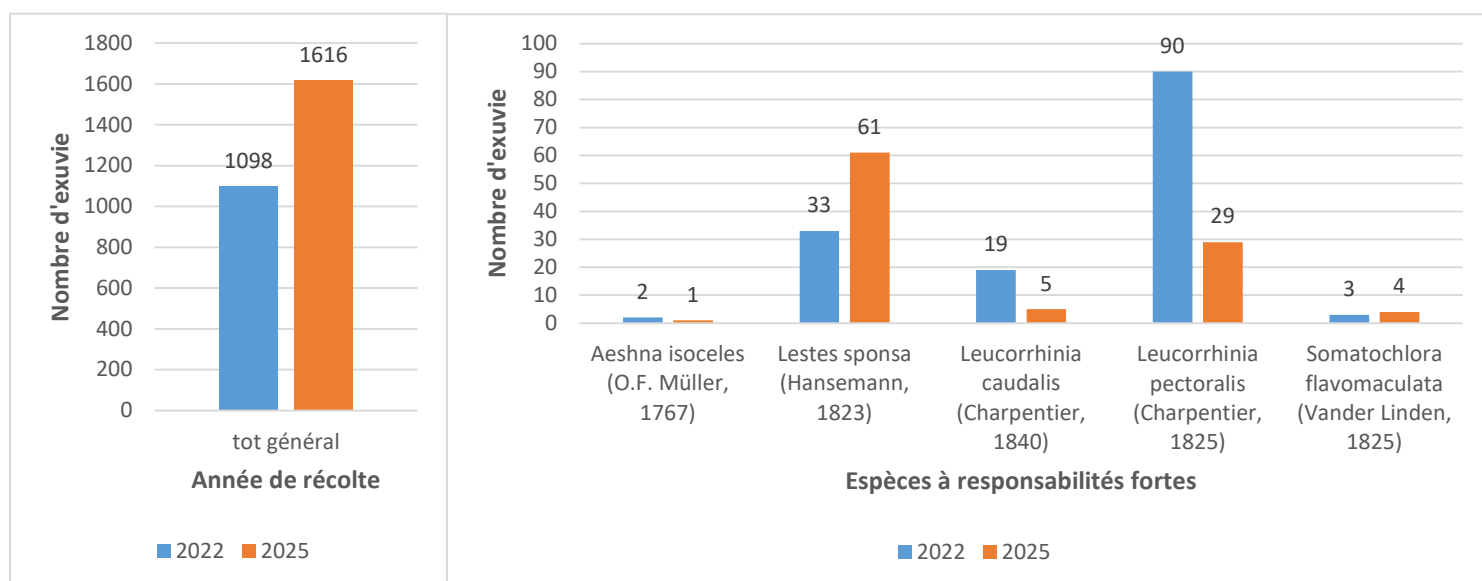


Figure 29 : Comparaison du nombre d'exuvies entre 2022 et 2025

Figure 28 : Evolution des espèces d'Odonates à responsabilité entre 2022 et 2025

Note de l'indicateur d'état

La note est de 3 : Perte de 1 à 25 % du cortège ou 10 à 32 % des occurrences des espèces à responsabilité assez forte à forte

Les espèces à responsabilité sur la réserve sont toujours présentes, *Leucorrhinia pectoralis* est présente sur 5 des 20 mares et affectionne particulièrement le secteur du pâturage avec une majorité d'exuvies venant de ce secteur sur F2 et Q20. Pour *Leucorrhinia caudalis*, elle est également présente sur 5 des 20 mares du suivi, sans secteur préférentiel et avec une exuvie par mare. *Aeshna isocela* se reproduit sur E122 avec 1 unique exuvie retrouvée dans cette mare. *Somatochlora flavomaculata* se reproduit sur L28 et T143_143a avec respectivement 1 et 3 exuvies récoltées. *Lestes sponsa* est bien présente sur le secteur de la fauche et du pâturage alors qu'elle avait été observée en 2022 presque uniquement sur le pâturage. **L'occurrence de ces espèces à responsabilité assez forte à forte observe une baisse de -9.8%** alors que la limite pour le seuil 3 est à 10%, ce qui orienterait vers le seuil 4.

Au niveau du **cortège d'espèces, il y a une baisse de -1.1%** ce qui correspond au seuil 3.

CS 12 Suivi écrevisse à pieds blancs

CS 12.1 Suivi écrevisse à pieds blancs – Contrôle

En 2025, le suivi de présence/absence a été réalisé sur les seules mares de présence actuelle de la réserve naturelle. Ainsi, sur les 5 populations restantes sur les 10 historiques de la réserve, toutes ont présenté au moins 1 individu d'*A. pallipes*. Une de ces mares a nécessité une prospection complémentaire au protocole de détection par appât au saucisson à l'ail avec la pose d'une nasse, ce qui laisse présager d'une très faible population (*un unique individu piégé*). La thermie des mares à

écrevisses est mesurée en continue par des sondes : les résultats obtenus montrent une hausse de la température de l'eau d'année en année, dégradant les conditions de vie de l'espèce.

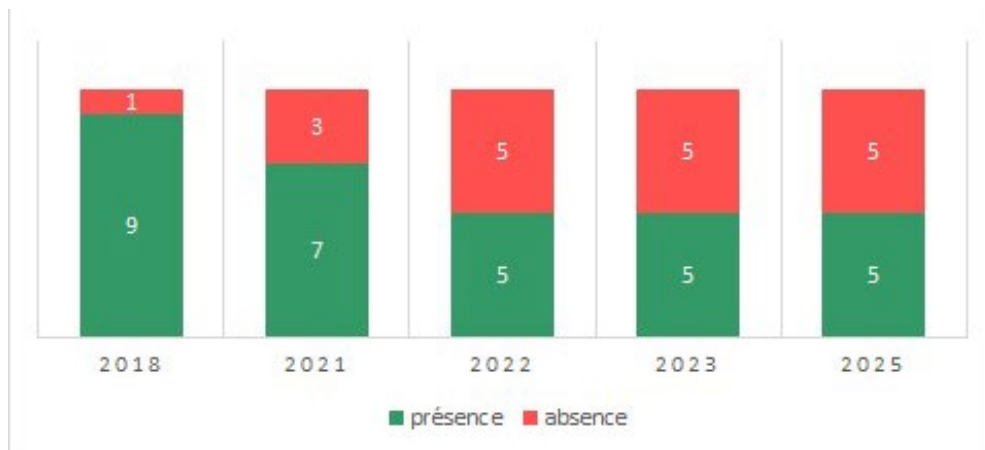


Tableau 13 Evolution de la présence d'écrevisses à pieds blancs

Pour résumer :

- Les populations des mares E123 et E12, E14 sont considérées comme éteintes depuis 2021, celles des mares E136 et E29 depuis 2022. Ces mares ne sont donc plus prospectées.
- Les populations des mares E124 et E104 de petite taille stables en 2021 semblent conserver cette tendance en 2025.
- Les populations de T195, E121 et E122 de grande taille en 2021 semblent montrer une diminution drastique. E121 a eu un contact lors du deuxième passage avec une nasse. E122 n'a eu qu'un contact lors du premier passage avec le saucisson. Lorsque les populations sont de grandes tailles, il n'est parfois pas nécessaire de mettre le saucisson, les individus sont visibles sur le fond en train de prospecter pour se nourrir.

Note de l'indicateur d'état :

La note de 1 : Perte des 3/10 des populations de la réserve, ou 1 mare à fort effectif (E121, E122, T195).

CS 13 Suivi Amphibiens dont la grenouille de Lesson

CS 13.1 Suivi Amphibiens – Communauté

Les données de ce suivi ont été recueillies sur les 20 mares sentinelles et 3 transects durant 3 sessions d'observation : les 10 et 13 mars pour le premier passage, les 05 et 06 mai pour le deuxième passage et les 23 et 24 juin pour le troisième passage. Une attention particulière est portée sur la grenouille de Lesson (*Pelophylax lessonae*), une espèce à responsabilité de conservation majeure pour la réserve.

En 2025, un total de 8 espèces d'amphibiens a été observé au cours du suivi. En 2021, année de référence de l'indicateur, 9 espèces/taxons avaient été observées dont le triton Blasius (*Triturus cristatus* x *marmoratus*), taxon non observé cette année.

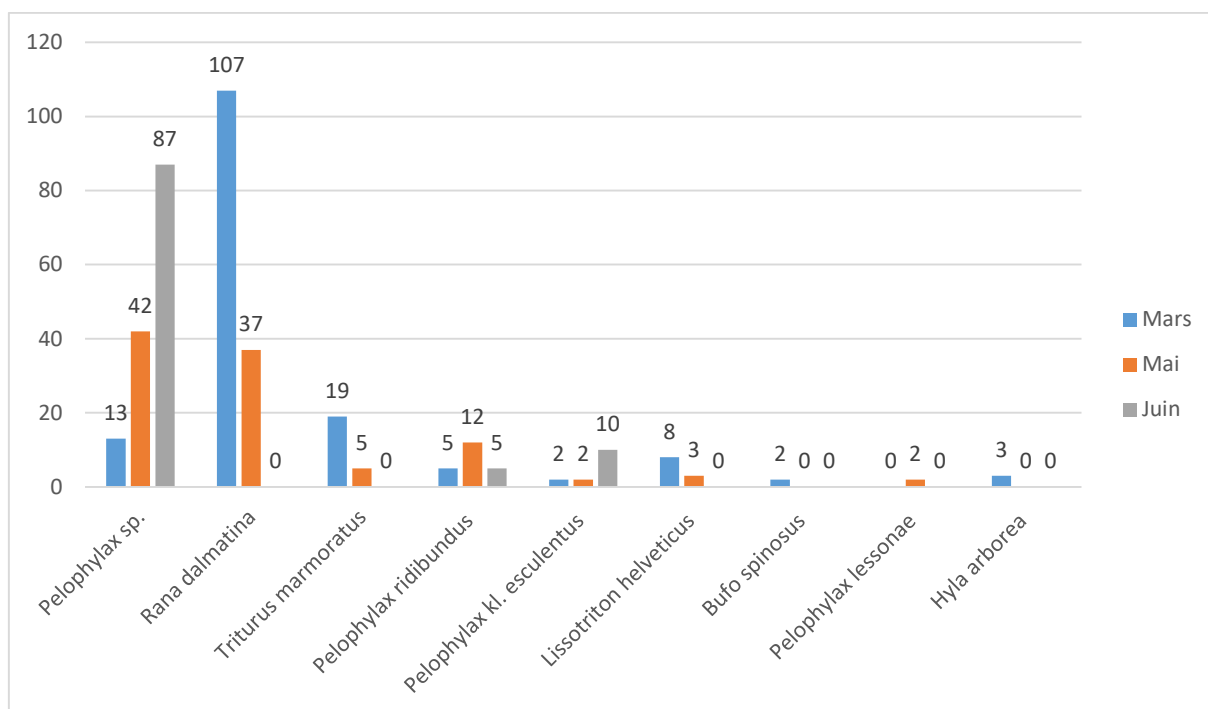


Figure 30 Répartition temporelle des observations d'amphibien en 2025 sur les 20 mares sentinelles de la réserve du Pinail

En termes d'effectif, le complexe des grenouilles vertes est le plus fréquent bien qu'une incertitude persiste pour chaque espèce en raison du faible taux d'identification à l'espèce. *Pelophylax ridibundus* demeure cependant l'espèce la plus abondante du complexe *Pelophylax*. On peut observer une légère augmentation des effectifs cumulés de *Pelophylax* par rapport à l'année de référence, bien qu'ils aient été en diminution ces trois dernières années. Concernant *Pelophylax lessonae*, une baisse d'occurrence de **-80 %** a été relevée entre 2021 et 2025, cette espèce ayant été observée dans 1 unique mare en 2025 alors qu'elle était présente dans 5 mares en 2021. Cependant, ces valeurs sont très incertaines en raison du très/trop faible taux d'identification à l'espèce des grenouilles du genre *Pelophylax* cette année. Il est donc probable que certains individus de grenouille de Lesson n'aient pas été comptabilisés du fait de difficultés de capture et/ou d'identification.

Tableau 14 : Taux d'identification à l'espèce chez les Pelophylax

| Espèce | Année | | | |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | 2021 | 2022 | 2023 | 2025 |
| Pelophylax sp. | 7 | 114 | 77 | 142 |
| Pelophylax ridibundus | 95 | 124 | 127 | 22 |
| Pelophylax kl. Esculentus | 51 | 18 | 33 | 14 |
| Pelophylax lessonae | 9 | 6 | 3 | 2 |
| Total (Complexe Pelophylax) | 162 | 262 | 240 | 180 |
| Taux d'identification à l'espèce | 95,68 % | 56,49 % | 67,92 % | 21,11 % |

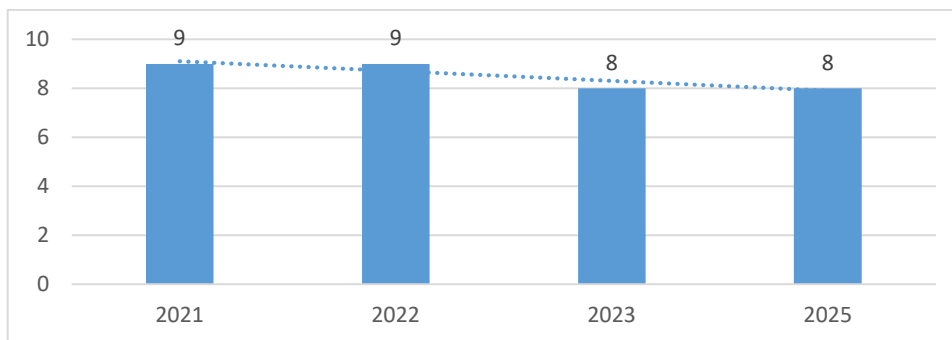


Figure 31 : Evolution du nombre de taxons selon les années

Observations complémentaires sur les pontes de grenouilles agile

Lors du premier passage de ce suivi, au mois de mars, une attention particulière est accordée au comptage des pontes de grenouilles agile (*Rana dalmatina*) sur le transect de la prairie de Fonbredé. Ce transect était connu pour accueillir à cette période une abondance importante de pontes de cette espèce (159 en 2009, 102 en 2012). Or, en 2021, seulement 31 pontes ont été comptabilisées à la même période. En 2022 ce nombre est resté stable avec un total de 30 pontes. Néanmoins, une chute drastique a été observée en 2023 avec seulement 3 pontes observées. Depuis quelques années, il est observé dans cette zone un assèchement plus précoce et long, empêchant parfois aux pontes d'éclore dans des conditions optimales et traduisant ainsi d'une perte de fonctionnalité écologique de cette zone. En 2025, cette tendance semble être repartie à la hausse avec 48 pontes dénombrées : ceci est probablement liée aux années 2024 et 2025 présentant un rechargement hivernal moins déficitaire qu'en 2022 et 2023, années dites « exceptionnellement » sèches.

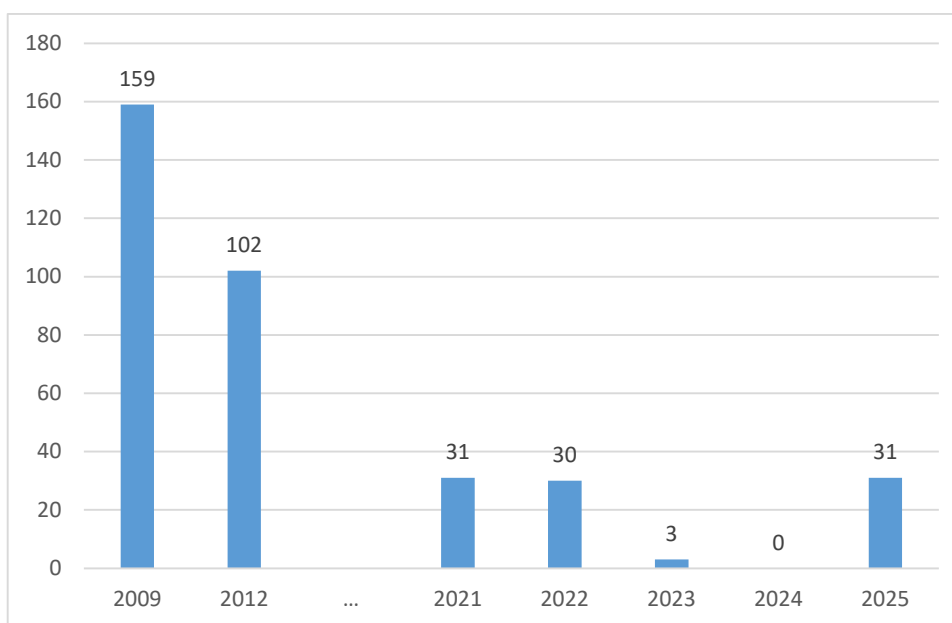


Figure 32 : Evolution du nombre de pontes de grenouilles agiles sur la prairie de fonbredé

Tendance d'évolution du cortège d'Amphibiens

Globalement, les populations d'amphibiens de la réserve sont en diminution : **la richesse spécifique de la réserve a baissé de -11%** en 2025 par rapport à 2021. De plus, le nombre d'occurrences global a diminué de -45% par rapport à 2021. La rainette verte (*Hyla arborea*) est particulièrement touchée enregistrant une diminution de ses occurrences de -83% par rapport à 2021. Seul le triton marbré (*Triturus marmoratus*) semble augmenter en occurrence avec +11% par rapport à 2021.

| Espèces | Occur. 2021 | Occur. 2022 | Occur. 2023 | Occur. 2025 | Différence 2021 - 2025 | delta % 2021 - 2025 |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|------------------------|---------------------|
| <i>Bufo spinosus</i> | 4 | 4 | 2 | 2 | -2 | -50 % |
| <i>Hyla arborea</i> | 6 | 4 | 3 | 1 | -5 | -83 % |
| <i>Lissotriton helveticus</i> | 13 | 10 | 9 | 7 | -6 | -46 % |
| Complexe grenouilles vertes | 45 | 52 | 51 | 44 | -1 | -2 % |
| <i>Pelophylax</i> sp. | 6 | 20 | 18 | 22 | 16 | +267 % |
| <i>Pelophylax kl. esculentus</i> | 15 | 9 | 10 | 8 | -7 | -47% |
| <i>Pelophylax lessonae</i> | 5 | 4 | 3 | 1 | -4 | -80 |
| <i>Pelophylax ridibundus</i> | 19 | 19 | 19 | 13 | -6 | -32 |
| <i>Rana dalmatina</i> | 9 | 13 | 4 | 5 | -4 | -44 |
| <i>Triturus cristatus</i> × <i>T. marmoratus</i> | 1 | 2 | 0 | 0 | -1 | -100 |
| <i>Triturus marmoratus</i> | 9 | 11 | 11 | 10 | 1 | +11% |
| Somme | 87 | 96 | 80 | 69 | Moyenne | -20% |

Tableau 15 : Evolution de l'occurrence du cortège d'Amphibiens depuis 2021

Note de l'indicateur d'état

Note de 4 : Baisse de 10 à 32% de l'occurrence moyenne globale de toutes les espèces suivies ou 1 à 10 % de l'occurrence de *Pelophylax lessonae*.

NB : On ne pouvait pas retenir la baisse de 80% de *P. lessonae* en raison du très grand nombre de grenouilles vertes non identifiées (sinon la note aurait été de 0). De même, le triton de Blasius n'est pas considéré comme une espèce en tant que telle (hybride entre le crêté et le marbré) (sinon la note aurait été de 2).

CS 13.2 Suivi Amphibiens – Tritons

En 2025, pour la première année, des nasses pliables ont été utilisées en remplacement des amphi-captifs suite aux conclusions du test réalisé en 2024 (*plus efficace et moins encombrant*). Par ailleurs, il a été recherché cette année l'usage de flotteurs en matériaux naturels et « locaux », des sections de bambou frais, plutôt que du plastique (frites de piscine). Ce test n'a pas été concluant, les bambous finissant par moisir, la flottabilité n'est pas idéale voir parfois nulle.

| Espèces | Nombre de contact cumulés |
|---|---------------------------|
| Amphibien sp. | 12 |
| <i>Hyla arborea</i> Linnaeus, 1758 | 1 |
| <i>Pelophylax</i> sp. | 42 |
| <i>Pelophylax ridibundus</i> Pallas, 1771 | 32 |
| <i>Rana dalmatina</i> Bonaparte, 1838 | 3 |
| Triton sp. | 11 |
| <i>Lissotriton helveticus</i> Razoumowsky, 1789 | 16 |
| <i>Triturus blasii</i> de l'Isle du Dréneuf, 1862 | 1 |
| <i>Triturus cristatus</i> Laurenti, 1768 | 1 |
| <i>Triturus marmoratus</i> Latreille, 1800 | 61 |
| Total générale | 180 |

Tableau 16 : Nombre de capture d'amphibien dans les nasses en 2025

Sur les 20 mares sentinelles du protocole, 4 auraient dû être suivies par Mathilde Foucteau dans le cadre de sa thèse sur le triton crêté. Cependant, le protocole n'étant pas similaire, il n'a pas été possible de les intégrer au suivi (*nombre de nuit de prospections de 1 pour la thèse alors qu'il est de 3 consécutives pour la réserve*). Ces 4 mares sont, T204, T50, T184 et T6_50b.

Dans la mesure où il a été opéré un changement de méthode de capture des tritons, la tendance d'évolution au travers l'évaluation de l'indicateur d'état ne pourra être redéfinie qu'à partir de l'acquisition de la prochaine cohorte de données. Il aurait toutefois pu être utilisé le coefficient de corrélation défini en 2024 entre la différence d'attractivité des amphi-captés et des nasses. Mais pour des raisons de fiabilité, ce travail n'a pas été entrepris dans un 1^{er} temps.

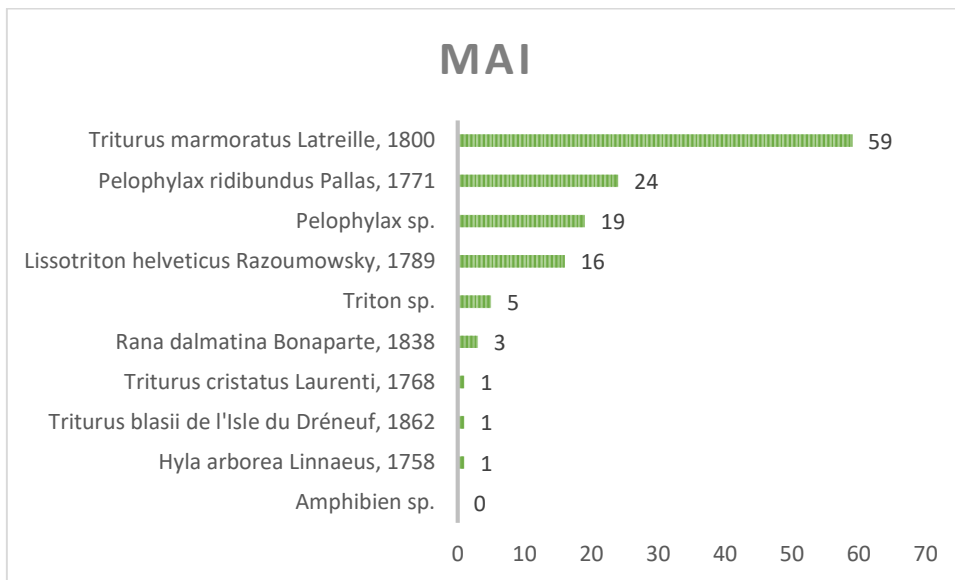


Tableau 17 Nombre de contact d'amphibiens au mois de mai

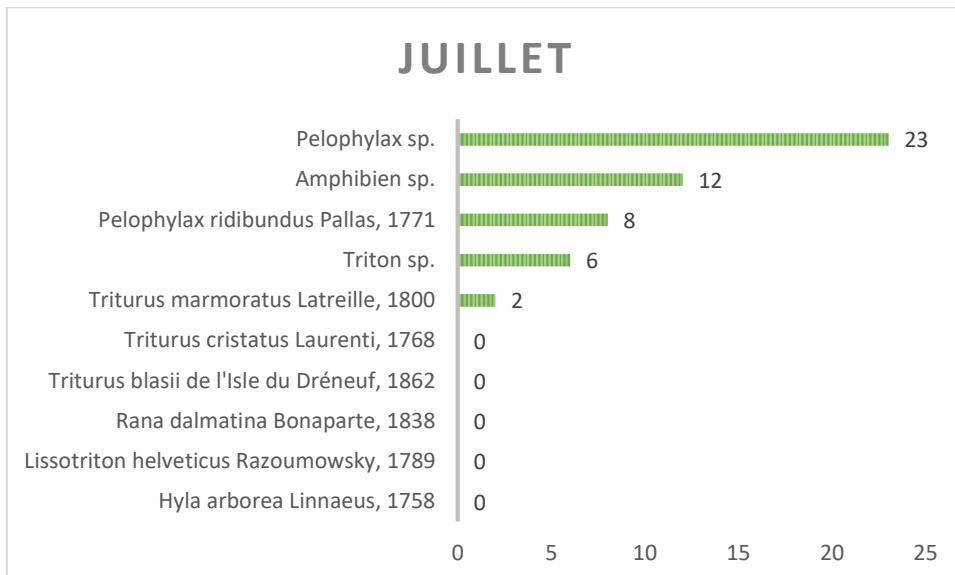


Tableau 18 Nombre de contact d'amphibiens au mois de juillet

Entre les deux mois, on observe une nette différence entre les individus identifiés jusqu'à l'espèce et ceux qui restent au stade de groupe. Cela est dû à la présence plus forte de larves d'amphibien au mois de juillet dans les nasses. Il devient plus anecdotique de rencontrer des adultes durant cette

deuxième période de capture. Le nombre de larves est plutôt faible par rapport au nombre d'adultes trouvés en période de reproduction. Cela peut être dû à la canicule qui avait débuté au mois de juin et qui s'est poursuivie au mois de juillet.

| | Mai | | | | | | | | | | | | Juillet | | | |
|--|------|------|----|-----|-----|---------|------|-----|-----|-----|-----|-----------|---------|-----|-----|-----|
| | E124 | E126 | F2 | L28 | L36 | L69_69a | L82e | Q19 | Q20 | Q23 | Q27 | T143_143a | T2_2a | L28 | Q19 | Q27 |
| Lissotriton helveticus Razoumowsky, 1789 | | | 5 | | | 4 | 2 | 4 | | | | | 1 | | | |
| Triton sp. | | | | | | | | | | | 5 | | | | | 6 |
| Triturus blasii de l'Isle du Dréneuf, 1862 | 1 | | | | | | | | | | | | | | | |
| Triturus cristatus Laurenti, 1768 | | | | | | | | | | | | 1 | | | | |
| Triturus marmoratus Latreille, 1800 | 1 | 2 | 2 | 4 | 2 | 6 | | 18 | 5 | 5 | 6 | 8 | | 1 | 1 | |

Tableau 19 : Présence des tritons en 2025

Note de l'indicateur :

∅ Il n'y a pas d'évaluation cette année en raison de l'impossibilité de comparer avec les autres années. Cependant, on observe que les 4 espèces de tritons qu'il est possible de trouver sur la réserve, sont toujours présentes.

CS 14 Suivi Invertébrés aquatiques

CS 14.1 Suivi invertébrés aquatiques : Dolomèdes

Les inventaires n'ont pas été réalisés cette année. Des discussions ont eu lieu avec le chargé d'études de l'étang noir car les intérêts sur cette espèce sont convergents. Il est discuté la possibilité d'un groupe de travail autour de cette espèce et d'un protocole commun.

Note de l'indicateur d'état

∅ Pas ce note établis.

2. Opérations de gestion

II. I. Augmenter la connaissance structurelle et fonctionnelle des hydrosystèmes

CS 15 Etude LIDAR

A l'issus de programme d'étude diagnostic mené de 2022 à 2024 à l'échelle du site Ramsar Pinail, un travail de concertation a été poursuivi afin de préciser le programme de travaux pour lequel un avis du CSRPN a été sollicité par l'équipe de la RNN dans la mesure où cela n'était pas inscrit dans le plan de gestion 2018-2027.

De nouvelles connaissances hydrologiques ont été acquises, d'une part sur l'inventaire des mares par GEREPI et d'autre part sur le fonctionnement de la nappe pédologique de sub-surface par le Forum des Marais Atlantiques. Après un nouveau travail de modélisation développé par Titouan Gerbaud, volontaire en service civique, il a été réévalué un total d'environ **12 500 mares** sur le

Pinail dont **29% présentent un dysfonctionnement** évalué par l'absence de toute espèce floristique indicatrice de milieux humides. Grâce aux données des piézomètres installés en 2024, un travail de modélisation de nappe perchée a été expérimenté pour tenter d'en estimer le fonctionnement. Après divers calculs représentatifs du site, le volume stocké dans les 35-40 premiers centimètres du sol, au-dessus de la couche argileuse, serait d'environ **407 000 m³ d'eau** qui se cumule à la capacité de 390 000 m³ des mares.

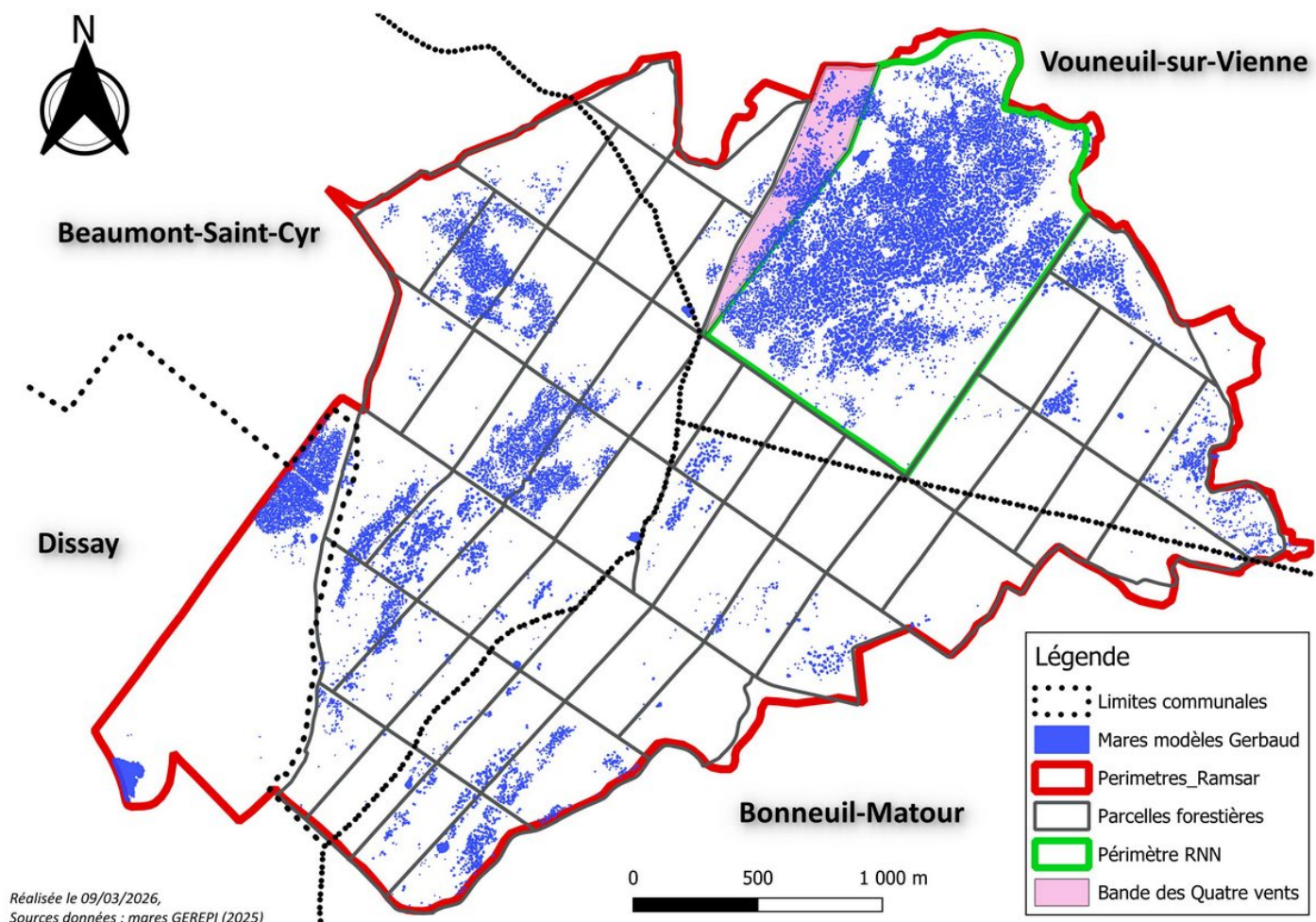


Figure 33 : Carte du réseau actuel de mares du Pinail

II.4 Parachever la restauration hydromorphologique des fossés et cours d'eau, et entretenir les berges du Rivau tous les 3 ans

IP 13 Intervention hydro morphologique complémentaire

L'articulation avec le programme de restauration hydraulique du site Ramsar a conduit à présenter les aménagements prévus au sein de la RNN au CSRPN le 17/04/2025 afin d'en recueillir un avis : favorable avec une vigilance demandée quant à la pérennité des aménagements hydrauliques réalisés. Les travaux visant à ralentir les écoulements de surface, à augmenter la capacité de rétention naturelle de l'eau des milieux humides, se répartissent sur 4 secteurs :

1. Nord avec la création de redens
2. Reu avec la (re)création de seuil dans l'ancien fossé de carrier

3. Hutte avec la (re)création de seuil dans l'ancien fossé de carrier
4. Est avec la création de bouchons dans le fossé du pare-feu

Ces travaux sont envisagés, sous réserve d'autorisation environnementale et de financement, au cours des automnes-hivers 2026-2027 et 2027-2028, en association étroite avec l'ONF, principal gestionnaire du Pinail (à noter qu'ils sont concentrés au sein du futur périmètre de la RBD afin d'en évaluer les impacts avant d'envisager leur extension à la série de production sylvicole le cas échéant).



Réserve Naturelle
PINAIL

Association GEREPI
CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL



FOCUS SUR LA RÉSERVE NATURELLE

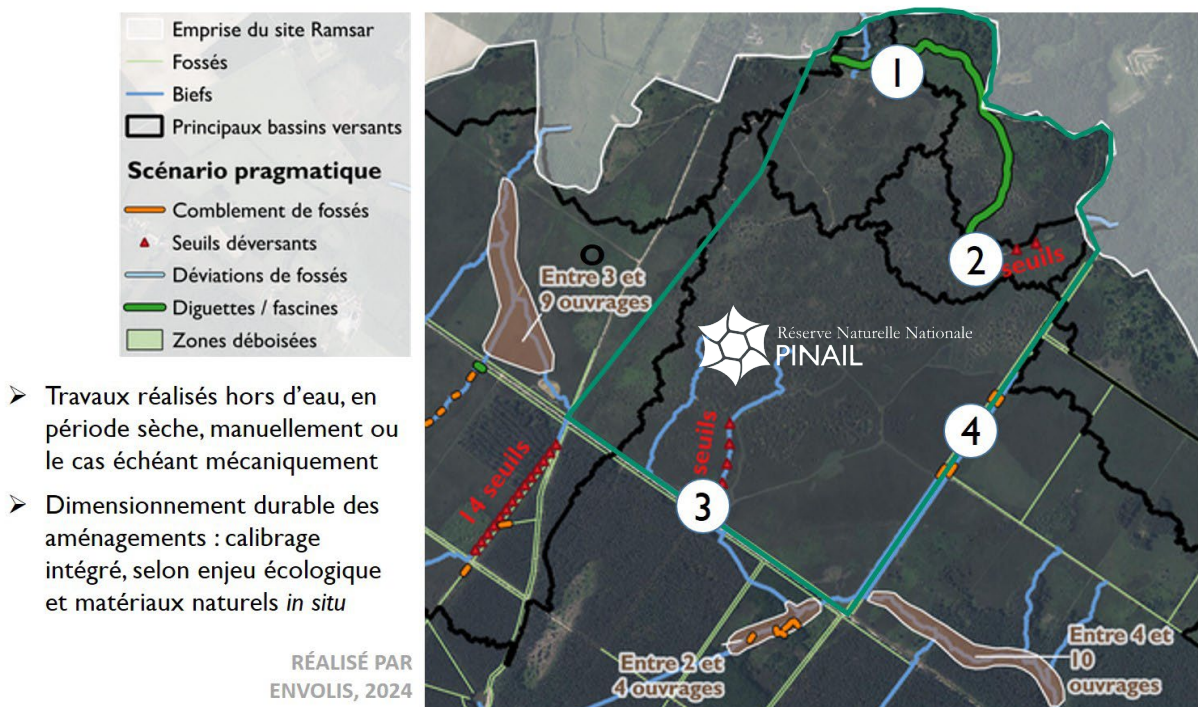


Figure 34 : Localisation des futurs travaux hydrauliques

IP 05 Coupe sélective avec export et/ou fauche

L'entretien des berges et de la prairie inondable du ruisseau du Rivau a été opéré au cours des hivers 2024-2025 et 2025-2026.

II.5. Étudier l'impact, éradiquer ou limiter la présence des espèces créant des déséquilibres écologiques

RAS en 2025.

III. CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT D'UNE GESTION MULTIPARTENARIALE DE COHERENCE ECOLOGIQUE DES LANDES DU PINAIL

I. Indicateurs d'état

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique la tendance d'évolution de la gestion partenariale du Pinail.

Tableau 20 : Evolution des indicateurs d'état "Pinail" (OLT III)

| Objectifs | Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|-----------|---|------|------|------|------|------|
| OLT III | Collaborations Landes du Pinail | 3 | 3 | 2 | 3 | 3 |
| | Intégration milieux aquatiques et humides | 3 | 2 | 3 | 3 | 3 |
| | Aménagement et corridors écologiques | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |

Note et état de l'indicateur (note maximale de 3)

| | |
|---|----------------|
| 3 | Optimal |
| 2 | Correct |
| 1 | Insatisfaisant |

Le Tableau 20 montre un maintien des indicateurs, après une progression en 2024 en matière de collaborations à l'échelle de l'unité écologique du Pinail.

MS 02 Suivi landes du Pinail

Les collaborations sont poursuivies avec les partenaires à l'échelle de l'unité écologique du Pinail (ONF, LPO, CPIE Seuil du Poitou et à venir Objectif Nat) et les rencontres périodiques instaurées également : le comité technique Pinail (GEREPI, l'ONF et la LPO) et les réunions « chasse » (GEREPI, ONF et locataire des droits de chasse domaniaux sur le Pinail, ACCA de Vouneuil-sur-Vienne et Mairie de Vouneuil-sur-Vienne à minima, appui de l'OFB et de la DDT 86).

D'un point de vue technique, ce cadre collaboratif demeure fonctionnel, les échanges constructifs et respectueux, avec des projets structurant en cours : restauration hydraulique du Pinail, création d'une « Réserve Biologique Dirigée », Contrat Natura 2000, etc.

La note de cet indicateur est de 3 en 2024.

MS 03 Suivi eau et milieux aquatiques

Les actions de restauration des milieux aquatiques et humides, de suivis de leurs impacts et de sensibilisation du grand public sur les enjeux de l'eau notamment sont intégrées dans le Contrat Territorial Vienne Aval (CTVA) animé par le Syndicat Mixte Vienne et Affluents et soutenu par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Mobilisé par GEREPI, gestionnaire de la réserve, ce dispositif s'applique aussi bien à la réserve naturelle qu'au site Ramsar.

La note de cet indicateur est de 3 en 2024.

MS 04 Suivi aménagement local et TVB

La réserve naturelle et ses enjeux sont intégrés de manière effective dans les documents d'aménagement du territoire. En 2025, un projet porté par le SMASP sur les corridors écologiques et la renaturation d'espace, développé dans le cadre du LIFE ARTISAN, a mobilisé GEREPI ainsi que d'autres acteurs du territoire.

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut, labellisée « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN), s'oriente vers la formalisation d'une stratégie locale en faveur de la biodiversité (*accompagnement de GEREPI notamment*) et s'est engagé en 2025 dans la poursuite d'un programme de reconquête des corridors écologiques (*projet mobilisant GEREPI dans la plantation de haies en bordure de chemin communal et création ou restauration de mares dans des espaces communaux*). L'engagement de la commune d'emprise de la RNN, la commune de Vouneuil-sur-Vienne, ferait basculer cet indicateur vers un état optimal.

La note de cet indicateur est de 2 en 2024.

2. Opérations de gestion

III.1. Soutenir et participer à l'organisation de la gestion collaborative des landes du Pinail avec les partenaires locaux

MS 05 Participation aux comités de gestion intégrant le territoire de la réserve (forêt de Moulière, SylvaFaune, N2000...)

Comité de pilotage Natura 2000 « Moulière-Pinail » [LPO délégation Poitou-Charentes]
RAS en 2025.

Comité de suivi Ramsar « Pinail » [GEREPI]
RAS en 2025.

Comité de massif « forêt de Moulière » [ONF]
RAS en 2025.

Comité de pilotage SylvaFaune [OFB]
Faute de disponibilité, GEREPI n'a pas pu participer au COPIL.

MS 06 Etablissement et suivi de convention de gestion (ONF, RTE, LPO Vienne...)

Gestion partenariale de la bande des Quatre Vents [ONF]

La convention 2019-2029 entre GEREPI et l'ONF est opérationnelle et permet d'intégrer la bande des Quatre Vents aux dispositifs et stratégies de la réserve en termes d'accueil du public, de suivis scientifiques et de gestion des milieux.

Données ornithologiques [LPO délégation Poitou-Charentes]

Le suivi des oiseaux à l'échelle du Pinail (*STOC, fauvette pitchou et suivis ou observations ornithologiques*) fait l'objet d'échanges de données entre GEREPI et la LPO afin que chacune des structures puissent exploiter ses informations.

El 01 Prestation d'expertise (étude, inventaire, travaux...)

L'opération de prestation d'expertise est développée « hors réserve ». Ce cadre de travail a compris en 2025 :

- L'accompagnement de Grand Châtelleraut dans la reconquête des corridors écologiques (plantation de haies et création ou restauration de mares en collaboration avec les communes volontaires) [*engagement au printemps 2025*].
- Le suivi de la population d'azuré des mouillères du Pinail et son potentiel de translocation face au changement climatique (PRA Lépidoptères).
- La réalisation d'inventaires de la fonge sur des espaces naturels protégés (*RNN Chérine*) [*report 2026*].

III.2. Participer aux dispositifs de préservation et valorisation des milieux aquatiques et humides

MS 07 Participation aux politiques et dispositifs environnementaux (CTVA, SMVA...)

GEREPI est l'un des maîtres d'ouvrage du **Contrat Territorial Vienne Aval** (CTVA), outil d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) animé par le Syndicat Mixte Vienne et Affluents, en développant des actions de restauration de milieux aquatiques et humides, de suivis scientifiques d'impacts de travaux de restauration en intégrant l'impact du changement climatique, et d'éducation-communication auprès du grand public à 2 échelles :

- La gestion de la Réserve naturelle du Pinail ;
- La coordination du site Ramsar du Pinail.

GEREPI participe ainsi aux comités de pilotage et comités techniques instaurés dans le cadre du CTVA. A noter qu'en 2025, un travail de préfiguration du futur accord de territoire a été engagé pour renouveler le CTVA d'ici début 2027.

GEREPI est également partenaire du **Schéma Départemental de l'Eau** (SDE) de la Vienne et collabore en particulier aux ateliers d'échanges co-pilotés par le Département et la Préfecture.

GEREPI est investi dans le **groupe support Zones Humides Loire** animé par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels en lien avec le plan Loire ([Réseau ZH | Centre de Ressources Loire Nature \(centrederesources-loirenature.com\)](#)). Membre du comité de pilotage, réunis à 3 reprises en 2025, GEREPI n'a pas pu participer à la rencontre annuelle des acteurs des zones humides du bassin de la Loire mais a été sélectionné pour que le Pinail soit un **site pilote d'évaluation de services écosystémiques des zones humides** en matière de régulation des cycles de l'eau et du carbone avec l'EFESE.

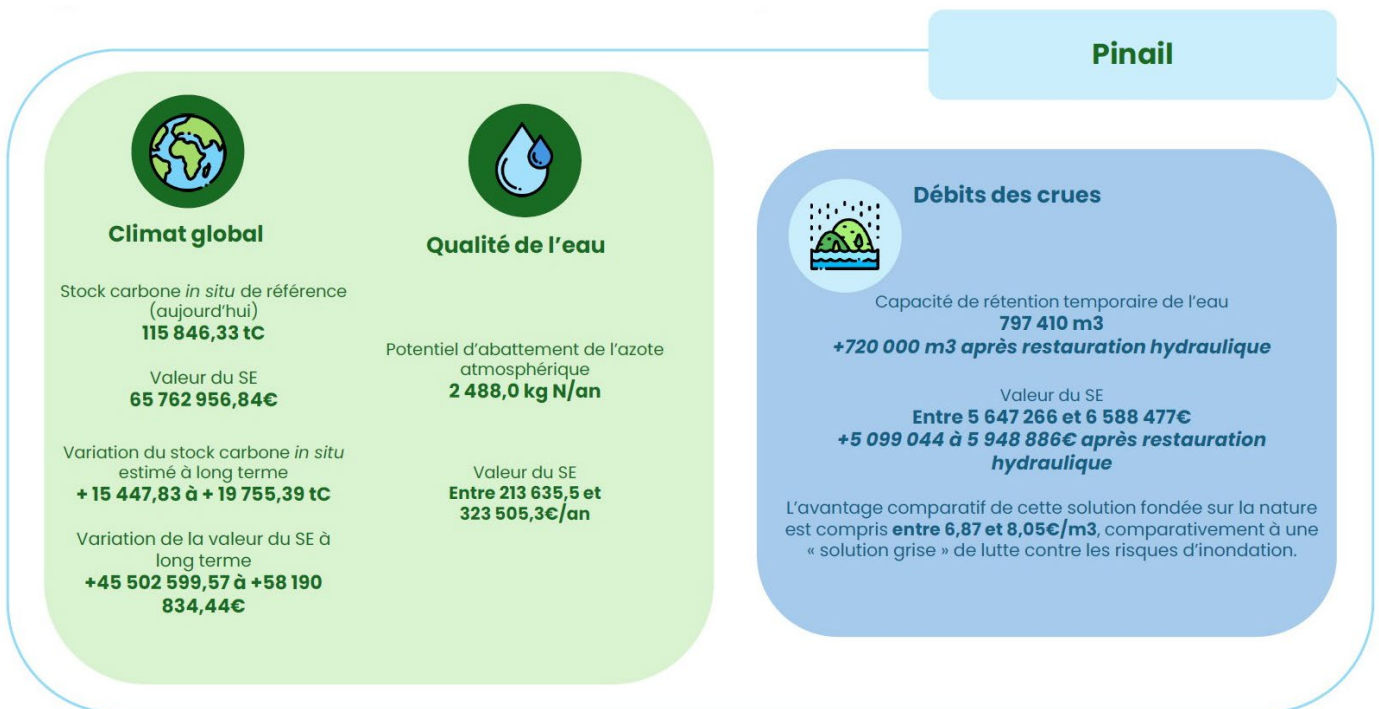


Figure 35 : Evaluation monétaire de contributions du site Ramsar du Pinail (Vertigo Lab, 2025)

MS 08 Intégration du réseau de sites RAMSAR

La coordination Ramsar est assurée par GEREPI « hors réserve », même si l'équipe de la réserve naturelle est pleinement contributrice de cette dynamique partenariale à l'échelle du Pinail (*comité technique, gazette, diagnostic zone humide, etc.*).

En 2025, une articulation particulière a été développée entre Ramsar et RNN dans le cadre d'une démarche de sensibilisation et de concertation locale autour des enjeux du projet de restauration hydraulique. Une programmation événementielle a ainsi été proposée aux habitants des 4 communes d'emprise du Pinail afin de recueillir les mémoires du Pinail et de questionner son évolution ainsi que son avenir face aux changements climatiques (CS 28 Recherche sur les usages passés de la réserve).

Enfin, l'inventaire des mares du Pinail a été poursuivi avec un nouveau travail de modélisation développé par Titouan Gerbaud, en service civique à GEREPI, ainsi que par des travaux de photo-interprétation menés par des groupes d'étudiants en Licence 3 à l'Université de Poitiers (CS 15 Etude LIDAR).

III.3. Participer aux politiques locales compétentes sur le territoire de la réserve et son environnement

MS 07 Participation aux politiques et dispositifs environnementaux (PLU, SCOT...)

RAS en 2025. A noter cependant que GEREPI a participé à un projet porté par le SMASP sur les corridors écologiques et la renaturation d'espaces naturels à l'échelle du SCOT Seuil du Poitou, développé dans le cadre du LIFE ARTISAN.

MS 09 Participation à la mise en œuvre locale de la TVB

GEREPI poursuit une participation active auprès de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut (CAGC) dans le cadre d'une déclinaison territoriale de la **Trame Verte et Bleue** (TVB) et plus largement de la prise en compte de la biodiversité. Ainsi, la collaboration avec Grand Châtelleraut autour de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique se poursuit et se développe en cherchant à développer les «solutions fondées sur la nature» dans le cadre du renouvellement du **PCAET**. D'autre part, GEREPI contribue au **PAT** et a participé au forum des acteurs agricoles et alimentaires de Grand Châtelleraut en février 2025 afin de faire valoir les enjeux des corridors écologiques, des zones humides et d'une gestion adaptative des ressources naturelles dans le contexte des changements globaux.



Figure 36 : Stand de GEREPI au PAT de Grand Châtelleraut

IV. AMELIORER ET VALORISER LES CONNAISSANCES DE LA RESERVE

I. Indicateurs d'état

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique la tendance d'évolution de l'amélioration et la valorisation de connaissances.

Tableau 21 : Evolution des indicateurs d'état "Connaissance" (OLT IV)

| Objectifs | Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|-----------|---------------------------|------|------|------|------|------|
| OLT IV | Observatoire biodiversité | | | | | 3 |
| | Observatoire climat | | | | | 3 |
| | Valorisation des données | | | | | 3 |

Note et état de l'indicateur (note maximale de 3)

| | |
|---|----------------|
| 3 | Optimal |
| 2 | Correct |
| 1 | Insatisfaisant |

Le Tableau 21 montre une situation optimale pour le domaine de la connaissance scientifique, tous les indicateurs ayant une note maximale.

CS 18 Suivi observatoire biodiversité

Le programme de suivi de la biodiversité de la réserve est opérationnel et les protocoles scientifiques sont définis au sein d'un répertoire *ad hoc*, achevé fin 2022 (*actualisation en continu*), tandis que des compléments d'inventaire sont réalisés soit par opportunité soit par des partenaires. Les données récoltées sont bancarisées sous SERENA (*à noter qu'une évolution du logiciel sera à prévoir à terme*), et transmises aux bases de données régionales du SINP. Par ailleurs, la réserve collabore avec des chercheurs sur divers sujets d'intérêt pour la connaissance du site (*amphibiens, inflammabilité de végétaux, qualité d'eau, etc.*)

La note de cet indicateur est de 3 en 2025.

CS 19 Suivi observatoire climat

La station météorologique est opérationnelle et une nouvelle cohorte de données a été recueillie en 2025 (*des sondes piézométriques en panne tronquent certaines données*). Une évaluation spécifique des impacts des changements climatiques est également mise en œuvre en continu dans le cadre du programme de suivi scientifique de la réserve. Par ailleurs, la démarche d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques engagée depuis plusieurs années par l'équipe gestionnaire a été formalisée en 2025 au travers un plan de transformation « bas carbone » (Nature Adapt, bilan carbone, etc.) partagé au sein du réseau.

La note de cet indicateur est de 3 en 2025.

CS 20 Suivi valorisation des connaissances

Plusieurs rapports ou articles ont été publiés ou sont en cours et les connaissances scientifiques ou naturalistes sont valorisées lors des nombreuses animations nature organisées sur la réserve, dans les médias, lors de différentes réunions ou conférences (*RNF, FCEN, groupe ZH Loire, etc.*). Des liens avec la recherche, aussi bien en termes de programme d'études que de publications, sont également entretenus régulièrement. La démarche d'observatoire « biodiversité, eau, climat » est vulgarisée auprès du grand public comme de professionnels au travers de différentes interventions ou publications, scientifiques comme pédagogiques.

Par ailleurs, les connaissances scientifiques acquises sur la RNN et le site Ramsar du Pinail, ont fait l'objet d'une valorisation particulière en 2025 avec des travaux d'évaluation monétaire des contributions écosystémiques du site (*eau, carbone, pollinisation, sensibilisation, etc.*) (CS 22 Actualisation et compléments d'inventaires naturalistes et MS 08 Intégration du réseau de sites RAMSAR).

La note de cet indicateur est de 3 en 2025.

2. Opérations de gestion

IV.1. Moderniser les dispositifs de suivi et poursuivre les études ou inventaires scientifiques

CS 21 Développement des protocoles de suivis et calibrage des indicateurs d'état de conservation

Le développement des protocoles est globalement terminé, bien qu'ils soient en amélioration continue au gré de l'expérience acquise par le gestionnaire.

Plusieurs indicateurs du plan de gestion demeurent non renseignables en l'état actuel faute de disposer d'un état de référence et/ou d'une grille de lecture (*facteurs abiotiques*). De plus, de nombreux indicateurs semblent fragiles (très, trop réactifs, déjà dépassés...). Cette opération doit donc se concentrer sur ces dernières lacunes (*qualité des eaux de surface, variables météorologiques*) afin de permettre l'évaluation à terme du plan de gestion prévue en 2027. Cette réflexion donnera lieu à un examen critique des grilles de lecture des indicateurs, voire à leur redéfinition pour certains, l'essentiel étant de disposer de la donnée afin de pouvoir l'interpréter.

CS 22 Actualisation et compléments d'inventaires scientifiques

INVENTAIRES NATURALISTES

Hétérocères

3 passages ont été effectués par Agathe Bocaert le 21 juin (Fossé de la hutte – Sud), le 27 juin (Observatoire - Ouest) et le 30 juillet (Fonbredée – Nord). Les identifications ont été effectuées avec l'aide de Samuel Ducept (Vienne nature) qui a également procédé à l'examen de certaines génitalias.

Le passage du 21 juin permis de recenser 46 espèces dont 15 nouvelles pour la réserve



Figure 37 : *Cilix hispanica/glauca* à gauche et *Orgyia antiqua* à droite

Anarta myrtilli (Noctuelle de la myrtille), *Cyclophora ruficiliaria* (Ephyre trois cerceaux), *Mythimna pudorina* (Leucanie pudorine), *Ochropleura plecta* (Cordon blanc), *Lithosia quadra* (Lithosie quadrille), *Noctua fimbriata* (La frangée), *Noctua comes* (La hulotte), *Miltotricha miniata* (La rosette), *Cosmia affinis* (Cosmie baie), *Eudonia mercurella* (Eudorée de l'alisier), *Endotricha flammealis* (La flamme), *Callopietria juventina* (Noctuelle de la fougère), *Deltote pygarga* (l'Albule), *Gastropacha quercifolia*, *Elaphria venustula* (Erastrie gracieuse), *Acleris variegana* (Acléride chagrinée), *Ennomos erosaria* (Ennomos rongée), *Tethea ocularis* (L'Octogésime), *Agapeta zoegana* (Agatète de la centaurée), *Elophila nymphaea* (Hydrocampe du potamot), *Earias clorana* (Halias du Saule), *Lycophotia porphyrea* (Noctuelle porphyre), *Pachycnemia hippocastanaria* (La callunaire), *Chlorissa viridata* (L'Herbacée), *Pseudoterpna coronillaria*, *Orgyia antiqua*, *Phytometra viridaria*, *Proxenus (Athetis) hospes*, *Peribatodes rhomboidaria*, *Epagoge grotiana*, *Acrobasis porphyrella*, *Lycophotia erythrina*, *Chrysocrambus linetella*, *Cilix hispanica/glaucata*, *Mythimna straminea*, *Eupithecia scopariata*, *Eilema lurideola*, *Deltote pygarga*, *Noctua fimbriata*, *Sphinx pinastri/maurorum*, *Noctua pronuba*, *Depressaria sp.*, *Oncocera semirubella*, *Rhyacionia buoliana*, *Tinea trinotella* (dét. Génitalia SD989), *Yponomeuta cagnagella* (dét. Génitalia SD990), *Neofaculta ericetella* (dét. Génitalia SD991 et SD992).

Il serait souhaitable de continuer à investiguer ce groupe car il semble rester de nombreuses espèces à découvrir sur la réserve.

Chiroptères

En 2021, un suivi d'ampleur en partenariat avec Emberiza et notre ancien président Roland Raimond est lancé et comprend 22 enregistreurs acoustiques placés sur la réserve pour recueillir des données sur les chiroptères. Ce sont 3 nuits par mois, de mars à septembre qui ont été enregistrées.

Deux appareils étaient positionnés sur les quatre bordures de la réserve, les autres étaient répartis de sorte à couvrir les différents modes de gestion, 3 zones de brûlis, 2 zones de pâturages, 2 zones de fauche, en sachant que chaque zone étaient équipées de 2 micros.

En 2025, pour nous aider à analyser les données, le bureau d'étude Emberiza, finance l'acquisition pour la réserve, d'une licence Kaleidoscope pro, permettant de traiter les données.

Pour le traitement des données, il a été choisi de se concentrer sur l'évaluation de l'utilisation par les chiroptères des différentes zones de la réserve en fonction du mode de gestion.

Il a été retenu 9 micros pour éviter des temps de traitement trop lourds.

- 3 micros en zone de brûlis,
- 2 micros en zone de fauche,
- 2 micros en zone de non intervention,
- 2 micros en zone de pâturage.

Un rapport d'étude spécifique à ce travail d'envergure a été dédié avec une publication prévue en 2026 : Putigny Agustin, Vinet Pierre, Raymond Roland et Sellier Yann. 2025 – Rapport d'étude chiroptérologique 2025 de la Réserve Naturelle du Pinail : Traitement des données 2021. Edité par GEREPI. Vouneuil-sur-Vienne, France. XX p.

Lichens

Il a été découvert une nouvelle espèce : *Enchylium tenax* (Sw.) Gray, 1821 au niveau du point STOC N°7. Cette espèce ne représente pas d'enjeu particulier pour la réserve et se trouve dans des habitats caillouteux stables.



Figure 38 : *Enchylium tenax* (Sw.) Gray, 1821



Figure 39 : Coupe de *Enchylium tenax* (Sw.) (chainette de *Nostoc* en chapelet et mycélium)

EVALUATION DES SERVICES ECOSYSTEMIQUES

Le programme « valeurs ajoutées » de RNF a été déployé sur 10 réserves naturelles néo aquitaines dont le Pinail (*financement Fonds verts de l'Etat, portage RNF*). Il a notamment conduit à une évaluation monétaire des services écosystémiques de la réserve par un bureau d'études spécialisé en économie de l'environnement, Vertigo Lab, avec une synthèse globale à l'échelle régionale. Cette étude a sollicité un travail de fond du gestionnaire, entre réflexions stratégiques et remobilisation de données scientifiques, afin de permettre d'estimer les services écosystémiques ou contributions de la nature à la société spécifiques au Pinail.

Ce type d'étude est quelque peu inhabituel et vise à fournir un argumentaire complémentaire pour faire valoir les droits de la nature, justifier la conservation du patrimoine naturel sous le prisme « anthropocentré » d'une valeur économique. « *Et si la réserve naturelle du Pinail était détruite, quel serait le coût pour la société de compenser cette perte ?* ». Séquestration de carbone, épuration de l'eau, loisirs, pollinisation, etc. Il ressort clairement que les contributions de la nature ont une valeur (très) importante (432k€ de valeurs des principaux services écosystémiques de la RNN Pinail pour un budget de 300k€ en moyenne). De manière générale, les résultats de cette étude montrent, en appui de données chiffrées et concrètes, que la société n'a pas les moyens de se priver d'écosystèmes fonctionnels donc préservés.



La valeur totale des services écosystémiques rendus par la RNN du Pinail est de **431 853€/an**

Soit **2 716€ d'aménités/ha**

vertigo
lab



Figure 40 : Evaluation des services écosystémiques de la RNN Pinail (vertigo Lab)

BILAN CARBONE TRANSFORMATEUR

GEREPI a poursuivi et achevé l'étude prospective pour « Organiser et développer les moyens de gestion de la réserve dans une démarche de développement durable ». Financé par le Fonds Vert de l'Etat, ce travail s'est structuré autour du bilan carbone 2023 de gestionnaire de la réserve naturelle, la formalisation d'un plan de transformation « bas carbone » de gestion de la réserve et le bilan carbone prédictif 2030.

Les résultats du bilan carbone 2023 sont présentés sur la Figure 42 : les émissions totales générées sont estimées à **210 tCO₂eq** avec une répartition à hauteur de 60% pour l'accueil du public et les aménagements associés, 20% pour les travaux de restauration et entretien de milieux et 20% pour les autres postes confondus (alimentation, déplacements, achats, etc.). A noter que 50% de l'empreinte carbone est portée par le déplacement des visiteurs qui se rendent sur la réserve.

Le plan de transformation « bas carbone » repose sur une double stratégie, un parti pris répondant aux missions des aires protégées, avec :

- Des secteurs en **croissance** (sensibilisation des publics [+50% de visiteurs et de personnes encadrées], connaissances scientifiques [hightech raisonné et lowtech recherché] et accompagnement territorial en faveur de la biodiversité)
- Des secteurs en **décroissance** (intervention sur les milieux [réduction du brûlage, démultiplication du pâturage, augmentation de la libre évolution], police et administration [écoconstruction sur site, production d'ENR, électrification des modes de déplacement, essor du télétravail, +37% de personnel, etc.]).

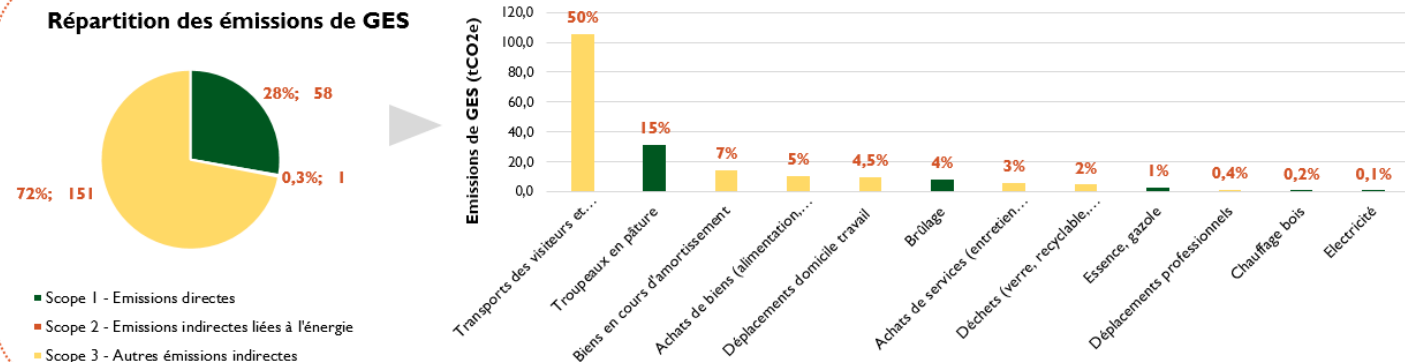
Répartition des émissions



10 tours du monde en voiture
Empreinte moyenne de 23 français

Résultats globaux

Répartition des émissions de GES



Conclusions & observations

- Un total de 210 tCO2e pour l'année 2023
- La majeure partie des émissions est issue des émissions indirectes (scope 3)
- 50% des émissions générées par les transports de visiteurs de la Réserve et des partenaires
- Contribution significative des troupeaux en pâture, biens en cours d'amortissement et achats de biens

Accueil public : 60%
Travaux milieux : 20%
Reste : 20%

Figure 41 : Résultats du bilan carbone 2023 de GEREPI (Vertigo Lab)

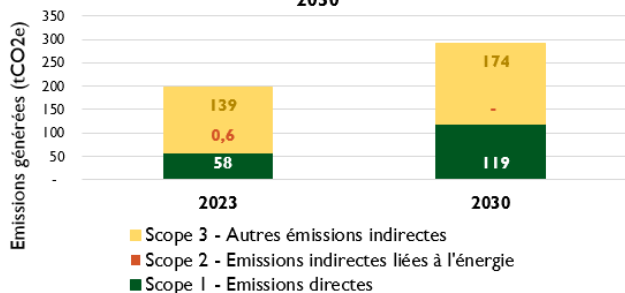
Evolution des émissions totales de GES

PLAN DE TRANSFORMATION « BAS CARBONE »



Résultats

Evolution des émissions de GES générées entre 2023 et 2030



- Les émissions générées totales par la Réserve **augmentent de 47% entre 2023 et 2030** avec la mise en œuvre du plan de transformation
- Pour chaque achat et service, nous avons appliqué un coefficient de renouvellement qui permet de retranscrire la durée de vie de cet achat ou ce service et ainsi de lisser les émissions associées sur leur durée de vie

Vers une gestion plus douce, plus humaine et « lowtech »

- ❖ Sensibilisation des publics, connaissances scientifiques et accompagnement territorial
- Des domaines en « croissance décarbonée »
- ❖ Intervention sur les milieux, police de la nature, management et soutien
- Des domaines en « décroissance carbonée »

Conclusions & observations

- Le **plan de transformation permet de supprimer totalement les émissions de scope 2** (émissions indirectes associées à l'énergie, dont achat d'électricité) du fait de l'installation de panneaux photovoltaïques qui couvrent l'intégralité des besoins en électricité de la Réserve
- Les émissions de **scope 1 augmentent de 100%** entre 2023 et 2030 du fait de l'**accroissement de la taille du troupeau**
- Les émissions de **scope 3 augmentent de 60%** du fait de l'**accroissement du nombre de visiteurs et de multiples investissements** : construction d'une bergerie et d'un hangar, achat de panneaux photovoltaïques, électrification du matériel de la Réserve, etc.

Figure 42 : Résultats du bilan carbone prospectif 2030 de GEREPI (Vertigo Lab)

Les résultats du bilan carbone 2030 intégrant la mise en œuvre opérationnelle du plan de transformation sont présentés sur la Figure 43. Les émissions totales générées sont estimées à **297 tCO2eq** avec une répartition à peu près similaire à 2023 pour le déplacement des visiteurs représentant 45% de l'empreinte carbone. Concernant les travaux de restauration et entretien de

milieux, les émissions générées augmentent avec le développement du pâturage qui représente à lui seul près de 30% des émissions (*méthane issu de la digestion des ruminants principalement*).

Contrairement à l'intention première de réduire l'empreinte carbone de gestion de la réserve, il apparaît que le plan de transformation conduit à une augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Cela soulève évidemment des questions stratégiques sur les **leviers d'action** à portée du gestionnaire et sur les enjeux multiples auxquels répondent la conservation du patrimoine naturel, le carbone n'étant qu'un prisme parmi d'autres, un outil d'aide à la décision supplémentaire et complémentaire. Des choix radicaux permettraient par exemple de répondre aux accords de Paris comme l'illustre la Figure 44 mais ils compromettraient le bon état du milieu de vie des habitats et espèces protégées (libre évolution) ou encore le bon ancrage territoriale de la réserve (fermeture au public). Enfin pour prendre du recul sur ces résultats, une évaluation de la capacité de séquestration des écosystèmes gérés a été réalisée pour relativiser cette empreinte carbone puisque **la réserve peut stocker près de 810 tCO₂eq chaque année**.

Trajectoire du plan de transformation vs Accord de Paris

Résultats globaux

- Afin de respecter l'objectif de l'Accord de Paris, il convient de réduire les émissions totales mondiales de **-4,2% /an entre 2020 et 2030***
- Ce graphe représente deux vues :
 - En traits pleins, la trajectoire des émissions totales générées par la Réserve et celle qu'il faudrait suivre pour respecter l'Accord
 - En traits pointillés, la trajectoire des émissions sans les déplacements des visiteurs et partenaires à partir de 2024, afin de simuler une **fermeture au public de la Réserve**

*Source : Emissions Gap Report, rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (2019)

Conclusions & observations

- Les investissements associés au **plan de transformation**, bien que lissés sur leur durée de vie, contribuent à **l'accroissement général des émissions de GES** de la Réserve (notamment l'augmentation de la taille du troupeau et du nombre de visiteurs)
- La trajectoire carbone de la Réserve s'éloigne donc de celle permettant de respecter l'Accord de Paris. A nuancer toutefois avec le fait que la Réserve génère moins d'émissions que la moyenne des acteurs économiques
- La trajectoire d'un **site non accessible au public ou en non intervention** se rapprocherait de celle permettant de respecter l'Accord de Paris

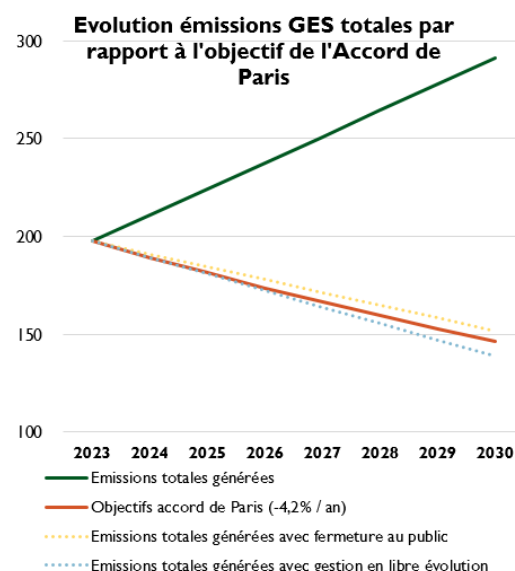


Figure 43 : Plan de transformation et accords de Paris

CS 23 Veille écologique (prospections opportunistes ou ciblées, EEE, suivi photographique...)

L'**observatoire photographique** a été réalisé le 8 août. Il est d'une aide précieuse pour illustrer les effets du changement climatique comme sur la prairie de Fombredé qui est de moins en moins en eau, qui perd ses fonctionnalités de lieu de reproduction des amphibiens et où les sphaignes disparaissent comme d'autres espèces végétales de milieux humides.

Si la photo de 2025 semble être en décalage important avec 2016, elle montre une continuité depuis 2022 qui a été très sèche (même si 2024 avait un peu reverdit la végétation). Ce suivi photographique permet en coup d'œil de faire le lien entre facteurs abiotiques (météo) et fonctionnalité d'un écosystème.



Figure 44 : Observatoire photo de la prairie de Fonbredée en 2016 (gauche) et 2025 (droite)



Observatoire participatif

L'[observatoire paysager participatif](#) fait régulièrement l'objet de prises de vue par le grand public depuis 2023 (*près de 10 photos chaque mois*). Ces prises de vue, complétées par celles de GEREPI, permettent d'alimenter aussi bien la connaissance scientifique que la communication environnementale, une vocation de l'observatoire de la réserve.

CS 24 Veille scientifique (documentation, colloque, groupes de travail...)

Le responsable scientifique et le conservateur réalisent une veille active et continue sur les publications et documents relatifs aux thématiques de la réserve naturelle, sa biodiversité, sa gestion et plus largement les impacts comme les solutions au changement climatique. L'équipe participe à plusieurs groupes de travail dans ou en dehors du réseau des réserves naturelles de France (PRA, groupes support ZH Loire, etc.). D'autres thématiques émergentes font également l'objet d'une veille : les corridors écologiques, le risque de feu de forêt, les mesures naturelles de rétention d'eau, le stockage de carbone par le sol, le fonctionnement des zones humides, etc.

IV.2. Accueillir et soutenir des programmes de recherche sur la réserve

MS 10 Développement de partenariats de recherche appliqués à la réserve

Nappe pédologique

Le modèle de fonctionnement de nappe perchée en tête de bassin versant développé par le Forum des Marais Atlantique (FMA) a pu être appliqué suite à la pose de piézomètres en 2024. Il a fait l'objet d'un nouveau stage de Master 2 encadré par le FMA. Les estimations de capacité de stockage d'eau dans les 35 à 40 premiers centimètres de sol sur le Pinail, avant la couche argileuse imperméable, sont de l'ordre de 683 m³/ha en zone de plateau et de 756 m³/ha en zone de fond de vallée. GEREPI s'est approprié ces estimations afin de calculer une capacité de rétention sur l'ensemble du Pinail en soustrayant les surfaces d'eau stagnante et courante, les surfaces imperméabilisées et drainées ainsi que les zones de forte pente. Selon ces hypothèses et calculs, le résultat est un volume d'eau de 407 000 m³ dans la nappe pédologique.



Figure 46 : Installation d'un piézomètre équipé d'une sonde sur le Pinail

Etude de l'azuré des mouillères et de la gentiane pneumonanthe

Dans le cadre d'un partenariat établi entre l'association Cistude Nature, et l'IRBI de Tours, GEREPI a accueilli une stagiaire de Master 2 pour la partie terrain sur le Pinail en réserve et hors réserve. L'étude a consisté à évaluer les impacts des modes de gestion/matrice paysagère sur les microclimats en lien avec la gentiane pneumonanthe et l'azuré des mouillères. Il s'agit d'une collaboration dans le cadre du programme « Sentinelles du climat » dans l'optique d'évaluer l'intérêt des microclimats dans les stratégies d'adaptation aux changements climatiques. L'ensemble des éléments sont présents dans le rapport d'Olivia Blyth.

Blyth Olivia, 2025 - Étude de l'importance des conditions microclimatiques comme levier de conservation de l'Azuré des mouillères. Mémoire de stage de fin d'étude. Bordeaux: Sciences Agro, Cistude Nature. 74p.

Feu de forêt et micropolluants

Dans la poursuite des partenariats établis précédemment, des chercheurs de Poitiers et de Bordeaux ont été accueilli sur la réserve pour réaliser des prélèvements d'eau, de terre et d'air avant, pendant et après le brûlage dirigé de 2025 (secteur S/M). La recherche concerne divers éléments chimiques visant à mieux connaître l'impact des feux de forêt en matière de pollution sur le milieu. Les résultats seront disponibles ultérieurement.



Figure 47 : Prélèvement de sol après brûlage dirigé

PR 01 Encadrement collaboratif de sujets de recherche

GEREPI accueille une doctorante dont les codirecteurs de thèse sont Nicolas Titeux du Luxembourg Institut of Technologie et Olivier Lourdais CNRS de Chizé en lien avec l'école doctorale et la Faculté de La Rochelle. Elle travaille sur la sélection des habitats chez les amphibiens. Cette thèse se réalise principalement au Luxembourg (rédaction notamment) et 40 % en France dont une partie au CNRS de Chizé et l'autre partie sur la réserve naturelle du Pinail (terrain amphibien). La première année a consisté en la valorisation des connaissances précédemment obtenues (physicochimie des mares, habitats végétaux et présence d'espèces) et la mise en place d'un protocole de terrain avec des nasses dans 60 mares. La seconde année a concerné des relevés bihebdomadaires sur une trentaine de mares. Les investigations se poursuivent avec un nombre de 3 mares où vont être posés 12 newtcams : les caméras trapp spécialisées sur les amphibiens.

IV.3. Diffuser les connaissances acquises sur la réserve et mettre à profit les compétences du gestionnaire

CS 25 Alimentation et partage de bases de données

La base de données de la réserve est alimentée chaque année et doit faire l'objet en fin de chaque année civile ou début d'année suivante, d'un envoi vers les bases du SINP régional : le CBNSA pour la flore et la fonge, et l'OAFS pour la faune. L'envoi n'a pas été fait en 2025 il devra être rattrapé courant 2026.

CS 26 Rédaction d'articles scientifiques et retours d'expériences

Un article concernant les champignons des ripisylves est paru dans un ouvrage QUAE dédié aux ripisylves. Les différents auteurs sont Claudy Jolivet¹, Gilles Corriol², Florient Desmoulins³, Francis Oliverreau⁴, Yann Sellier⁵ (¹ INRAE, UR Info&Sols, 45 075 Orléans, France, ² CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées, 65203 Bagnères-de-Bigorre, France, ³ CBN Bassin parisien, 45100 Orléans, France, ⁴ SEBRINAL, DREAL Centre-Val de Loire, 45100 Orléans, France, ⁵ GEREPI, 86 210 Vouneuil-sur-Vienne / RNF, 21 800 Quétigny / SMF, 75 012 Paris, France)

Un article a été soumis sur les Triops au magazine Naturae qui est la revue naturaliste du MNHN de Paris. Les auteurs sont : François LEFEBVRE (Chercheur indépendant, 4 rue de Polverel, 19100 Brive-la-Gaillarde / chargé de mission Eau & Biodiversité, SEPANSO, Bordeaux. ORCID : 0009-0002-9143-1799. Yann SELLIER responsable scientifique, Réserve Naturelle Nationale du Pinail. ORCID : 0000-0002-7287-2313. Pascal DUBECH, Ex. chargé d'études et conservateur, Réserve Naturelle Nationale du Pinail. Nicolas RABET, Professeur, Sorbonne Université / Muséum National d'Histoire Naturelle, CNRS 8067, IRD 207, ORCID : 0000-0002-3578-7574. Cet article doit paraître début 2026.

« Des hygrocibes et des hommes » c'est le titre d'un ouvrage en cours de préparation auquel participe le responsable scientifique en lien avec son expertise sur les champignons et ce groupe en particulier. Ce projet émane de l'association APPIC (Association pour la Promotion de Pédagogies Innovantes autour des Champignons). Le périmètre des auteurs, contributeurs, financement reste à préciser mais cela sera édité par les éditions Parthénope.

Webinaire « services écosystémiques » et « bilan carbone transformateur »

GEREPI a proposé 2 retours d'expérience auprès d'une 20aine de partenaires de la réserve et acteurs locaux, afin de partager les résultats des études et travaux particuliers développés en 2025.

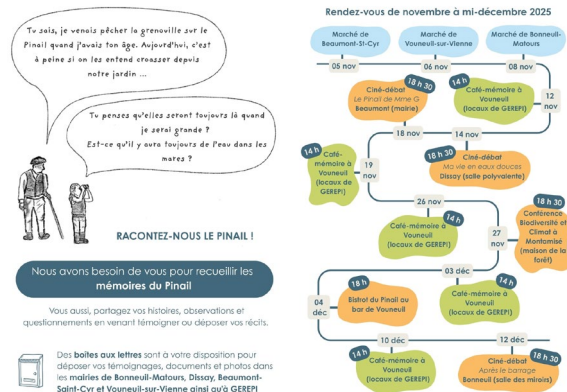
CS 27 Participation à des colloques ou conférences

GEREPI a partagé ses connaissances et son expérience en matière de préservation et valorisation du patrimoine naturel à plusieurs reprises et dans différents contextes en 2025 :

- Participation à la restitution des travaux sur les services écosystémiques avec RNF à Angoulême.
- Participation à la restitution des travaux sur les services écosystémiques avec la Fédération des conservatoires et de l'EFESER à Orléans.
- Participation à la rencontre « les milieux ligériens face aux changements climatiques : regards scientifiques et adaptation de la gestion des espaces naturels » avec la Fédération des conservatoires et la zone atelier Loire, avec présentation d'un retour d'expérience
- Participation au Forum gestion-recherche sur les zones humides animé par la Tour du Valat à Arles, avec animation d'un atelier thématique sur le carbone
- Participation au webinaire « les feux pastoraux et leurs effets sur la faune » du programme INTERREG RDD.BIO avec le CEN N-A, avec présentation d'un retour d'expérience
- Animation d'une conférence « biodiversité et climat » à la Maison de la forêt à Montamisé

EI 02 Prestation de formation (gestionnaires, naturalistes...)

RAS en 2025.



IV.4. Approfondir les connaissances sur les pratiques historiques de la réserve et du Pinail

CS 28 Recherche sur les usages passés de la réserve

Face aux changements climatiques et à la raréfaction de la ressource en eau sur le Pinail, GEREPI a poursuivi le travail de concertation territoriale autour du devenir du territoire, en articulation avec les aménagements hydrauliques du site Ramsar envisagés à partir de 2026. Ce travail a pris la forme de recueil de mémoire auprès des habitants afin de reconstituer l'histoire du site et de questionner les évolutions observées au fil du temps concernant les espèces, les milieux et la ressource en eau. Pour cela, GEREPI a proposé une programmation événementielle à partir de l'automne 2025 avec une poursuite début 2026, en co-financement par la DREAL N-A, l'AELB et la CUGP.

L'équipe était présente sur les marchés de Beaumont-Saint-Cyr, Bonneuil-Matours, Dissay et Vouneuil-sur-Vienne en novembre pour présenter les événements programmés sur chacune des communes du Pinail et des boîtes aux lettres en brande du Pinail de collecte de témoignages ont été mises à disposition dans les mairies. Des cafés-mémoire ont permis d'échanger sur le sujet et de récolter les souvenirs d'une vingtaine de personnes autour de la pêche à la grenouille et le pâturage des troupeaux sur le Pinail entre autre. Des cinés-débats ont mis en lumière trois films présentés à 40 personnes au total. Une conférence à la maison de la forêt de Montamisé sur la Biodiversité et le Climat a été également organisée ainsi qu'un « Bistrot du Pinail » au café de Vouneuil-sur-Vienne qui ont réuni une trentaine de participants.

Ce recueil se poursuit en 2026, avec pour objectif la création d'un livret retraçant ce travail et les échanges sur le devenir de la réserve.



Figure 49 : Interview de Jacky Szuniewicz



Figure 48 : Affiche de la programmation événementielle sur l'Histoire du Pinail

V. ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE LA RESERVE

I. Indicateurs d'état

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique la tendance d'évolution du fonctionnement de la réserve nature.

Tableau 22 : Evolution des indicateurs d'état "Fonctionnement" (OLT V)

| Objectifs | Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|-----------|------------------------------|------|------|------|------|------|
| OLT V | Dispositif de gestion | | | | | 2 |
| | Respect de la réglementation | | | | | 2 |
| | Intégration territoriale | | | | | 3 |

Note et état de l'indicateur (note maximale de 3)

| | |
|---|----------------|
| 3 | Optimal |
| 2 | Correct |
| 1 | Insatisfaisant |

Le Tableau 22 montre une situation au moins correcte du fonctionnement de la réserve, avec une marge d'amélioration à rechercher.

MS I I Suivi dispositif de gestion

Les comité consultatif et conseil scientifique de la réserve sont organisés annuellement, avec les documents de rapportage associés, à noter une difficulté de mobilisation des membres du CS mais une participation active des membres du CC. GEREPI mobilise un budget relativement adapté au programme d'actions, bien qu'un manque de moyens humains a caractérisé l'année 2025 (*arrêt de travail longue durée du responsable scientifique*). De ce fait, la mise en œuvre du programme d'actions annuel a été légèrement moindre qu'habituellement même si elle demeure satisfaisante grâce notamment à l'apport essentiel du personnel apprenant. Suite au déménagement de locaux fin 2024, la CAGC s'est engagée dans la construction d'une maison du Pinail au bénéfice du gestionnaire. Les équipements demeurent considérés comme opérationnels, avec une recherche constante de réduction d'empreinte carbone de gestion de l'aire protégée.

La note pour cet indicateur est de 2 en 2025.

MS I2 Suivi réglementation

La réserve naturelle ne fait pas l'objet d'une stratégie de police formelle dans la mesure où les pressions et infractions sont faibles, à l'exception des activités cynégétiques environnantes. De ce point de vue, 2025 a été une année qualifiée de « normale ». Une tournée de police a été réalisée communément avec l'OFB en mai et les échanges avec les acteurs cynégétiques sont poursuivis sereinement même si la problématique du surpeuplement de sanglier et de dégâts sur les cultures demeure. GEREPI dispose d'un unique agent assermenté, seul fait limitant pour atteindre un état satisfaisant dans ce domaine en 2025.

La note pour cet indicateur est de 2 en 2025.

MS I3 Suivi intégration territoriale

La gestion de la réserve est soutenue par diverses collectivités locales (*commune, intercommunalité, département, établissement public, etc.*) dans le cadre de différentes politiques sectorielles (*biodiversité, eau, climat, tourisme, etc.*). GEREPI participe activement aux politiques et réseaux de connaissance et protection du patrimoine naturel et ce à différentes échelles (*du local au national*). Une communication courante est assurée par divers canaux (*télé, radio, presse, site internet, réseaux sociaux, etc.*) afin d'informer et partager la vie de la réserve ou interpeller sur certaines problématiques même si un retard a été pris dans la publication des gazettes du Pinail. Enfin, les activités proposées sur site (*animations, formations, chantiers, etc.*) impliquent ou sont fréquentées par des structures locales (*des écoles de maternelle jusqu'aux universités notamment*), et habitants du territoire (*fréquentation annuelle estimée pour moitié du département de la Vienne*). A noter en 2025 la réalisation d'un diagnostic d'ancrage territorial (DAT), démarche développée par RNF en vue d'évaluer et de mieux intégrer les réserves naturelles sur leur territoire.

La note pour cet indicateur est de 3 en 2025.

DIAGNOSTIC D'ANCRAGE TERRITORIAL (DAT)

L'objectif de cette étude d'ancrage territorial menée par Tanguy Legrand, stagiaire de Master 2 en géographie à Poitiers, a été de répondre à deux questions : « Quel est l'état actuel de l'ancrage territorial de la réserve naturelle du Pinail ? » et « Quels sont les axes d'amélioration pour renforcer l'intégration de la réserve ? ». Pour cela 30 acteurs locaux ont été enquêtés au printemps 2025 (*merci à eux !*) selon la méthodologie développée par RNF qui a porté un projet multi réserves en Nouvelle-Aquitaine grâce à un financement Fonds vert.

D'après ce travail, il apparaît que la réserve du Pinail est aujourd'hui bien ancrée sur son territoire, même si des pistes d'amélioration ont pu être identifiées. Dans le détail, la réserve est perçue positivement par les enquêtés et, malgré certains désaccords passés, tous les acteurs souhaitent aujourd'hui travailler et avancer dans le bon sens avec la réserve. Sa perception s'est vue renforcée ces derniers temps, notamment grâce aux différents travaux ou études menés par l'équipe gestionnaire de la réserve. En effet, les relations avec les acteurs importants du territoire sont fondamentales afin de voir son ancrage au territoire et ses collaborations être renforcés. Le développement de relations solides avec les acteurs majeurs du territoire apparaissait déjà comme un objectif transversal de la réserve, et il est apparu que les seules relations délicates soient entretenues avec le monde de la chasse même si elles se sont nettement améliorées dernièrement. Un effort de concertation n'a pas échappé aux enquêtés, et malgré tout, des problématiques demeurent avec les dégâts agricoles et les activités cynégétiques environnantes.

Finalement cette enquête a permis de faire émerger des pistes d'amélioration dont la mise en œuvre par le gestionnaire constituera un levier essentiel pour renforcer son ancrage territorial. Lors de la réunion de restitution participative du DTA, des échanges ont pu être poursuivis autour de 3 axes principaux :

- Améliorer les relations avec les habitants, riverains et usagers
- Améliorer la communication et favoriser l'implication des publics
- Améliorer les activités de découverte et les aménagements

Par ailleurs, il est nécessaire de maintenir les dynamiques sur les domaines ou relations qui fonctionnent le mieux. Cette démarche de DAT sera renouvelée dans 10 ans environ afin d'évaluer à nouveau la situation pour établir les progrès comme les régressions potentielles et ainsi s'inscrire dans une démarche d'intégration continue et pérenne.

2. Opérations de gestion

V.1. Soutenir et participer aux instances de gouvernance de la réserve

MS I4 Animation du Comité Consultatif

Le comité consultatif (CC) de gestion de la réserve 2024 s'est tenu début février 2025 et le comité 2025 en avril 2026. Les rapports d'activités et financier de la réserve ont été élaborés par GEREPI et diffusés auprès des partenaires afin d'être présentés et discutés sous la présidence de la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Ce temps formel de restitution et de perspective des activités de la réserve est essentiel à partager avec les acteurs locaux.

Par ailleurs, plusieurs projets développés en 2025 ont mobilisé des membres du CC :

- Le Diagnostic d'Ancrage Territorial avec des interviews ciblées et une réunion de restitution participative ;
- Les 2 webinaires de restitution des résultats de l'évaluation des services écosystémiques et du plan de transformation « bas carbone » de la réserve naturelle.

MS I5 Animation du Conseil Scientifique et consultation du CNPN/CSRPN

Le conseil scientifique (CS) de la réserve 2025 s'est tenu en février 2026 avec un temps en salle suivi d'une visite de site. Au-delà du bilan annuel des suivis scientifiques menées sur le site, plusieurs études ou problématiques de conservation ont été discutées :

- Prolongement de la période de battue aux sangliers en période de forte sensibilité biologique au Pinail ;
- Apport de l'évaluation monétaire des services écosystémiques ;
- Déclinaison du plan de transformation « bas carbone » quant aux enjeux de conservation du patrimoine naturel avec les axes de gestion adaptative (colonisation assistée, libre évolution, travaux hydrauliques, etc.)

Par ailleurs, les membres du CS ont été invités aux 2 webinaires de restitution des résultats de l'évaluation des services écosystémiques et du plan de transformation « bas carbone ».

V.2. Faire respecter la réglementation en lien avec les services compétents

SP 01 Entretien et confortation de la signalétique réglementaire

La pose de poteaux en bois pour mieux signaler les panneaux de délimitation périmétrique et réglementaire de la réserve a été initiée en automne 2025 et leur pose est programmée au printemps 2026. Par ailleurs, avec l'instauration d'un pare-feu au Nord de la réserve afin de parvenir à couvrir l'intégralité du périmètre du site (*bors parcelle ONF au Nord Est*), 2 barrières vont également être implantées par Audacie grâce à un financement du Fonds Vert afin d'éviter toute circulation d'engins motorisés non autorisés sur le chemin dit de la bergerie (*obtention d'un avis favorable du CSRPN au printemps 2025*).

SP 02 Police de la nature (veille, évolution réglementaire, surveillance et concertation)

La surveillance de la réserve s'appuie sur la présence quotidienne de l'agent d'entretien, Christophe Pinault, qui assure une veille quant aux activités sur le site. La mission de police de la nature est pilotée par Yann Sellier, unique agent assermenté de la réserve qui a suivi une formation « police » en 2024, avec l'appui du conservateur, Kévin Lelarge. Plus largement, l'équipe de GEREPI ou encore du chantier d'insertion Audacie contribuent également à cette veille et au rapportage d'événements inhabituels dans le cadre de leurs activités (*animation, suivi scientifique, photographie, travaux, etc.*).

En 2025, GEREPI a poursuivi sa participation au comité de pilotage de la Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature (MISEN) de la préfecture de la Vienne. Une tournée de police a par ailleurs été réalisée communément avec l'OFB au mois de mai.

Au-delà des infractions caractéristiques d'un site ouvert au public (*jet de débris, accès en vélo ou avec un animal de compagnie...*), qui demeurent mesurées par rapport à la fréquentation, la prise en compte du **risque de feu de forêt** mobilise le gestionnaire avec une information spécifique et/ou des tournées de maraudage selon les niveaux de risque. Pour rappel, GEREPI a doté la réserve d'un pare-feu périmétral Nord permettant l'intervention des services de secours afin de circonscrire tout départ de feu potentiel. Côté ONF, la stratégie DFCI est poursuivie : un agent dédié, une station de suivi sur le Pinail (*météo et végétation*) et des tournées de surveillance régulières sont organisées avec des véhicules équipés en complément et articulation avec le SDIS86. D'ailleurs, il est à noter que le **PDFCI de la Vienne** est en cours de renouvellement et que des échanges ont été développés avec les services du SDIS 86 et la LPO pour mieux intégrer les enjeux de biodiversité, y compris pour des manœuvres ou entraînements sur le Pinail.

La concertation avec les acteurs cynégétiques a été poursuivie afin de suivre et participer à l'amélioration de la pratique de la **chasse** aux abords de la réserve naturelle quant au respect de sa réglementation et de ses enjeux de conservation du patrimoine naturel. La réunion de bilan de **saison de chasse 2024-2025** organisée début juin par l'ONF, a permis de faire le point sur la situation et, au-delà de la constante augmentation des populations de cerfs et de sangliers, des résultats de la pression cynégétique exercée (*moindre pendant cette saison de transition sur le domanial avec le changement de gouvernance de l'Amicale des 4 pins, détentrice des droits de chasse sur le Pinail*), il est à noter :

- De moindres intrusions de chiens de chasse sur la RNN ;
- La mise en place d'un dispositif renforcé d'arrêt des chiens sur la bande des 4 vents lors de battues avec l'usage effectif de la « nouvelle » ligne de tir.

Parallèlement, une réunion a été organisée par la FDC86 en mai 2025 avec des problématiques de dégâts agricoles conséquents dans la plaine de Vouneuil-Bonneuil. La clôture à gibiers de la forêt de Moulières a ainsi fait l'objet d'amélioration afin de restaurer ou d'augmenter son efficacité. Par ailleurs, un nouveau test de détection par caméra thermique a été opéré par la FDC86 mi-novembre lors de nouveaux dégâts conséquents à l'Est du Pinail afin de localiser la ou les colonies de sangliers (*méthode efficace en milieu ouvert (plusieurs 10aines de sangliers ont été observés sur le plateau Est du Pinail) et moindre en milieu fermé*).

La restauration d'échanges constructifs a conduit GEREPI à proposer un allègement du dispositif de concertation instauré depuis 2023 afin de simplifier et de prioriser la mobilisation des acteurs concernés (OFB, DDT, etc.). Cependant, pour l'ouverture de la **saison de chasse 2025-2026**, il est noté qu'aucune réunion n'a pu être organisée malgré la sollicitation de GEREPI, un échange

d'informations partielles ayant été fait par mail. D'autre part, les battues aux sangliers ont été prolongées au début du printemps (jusqu'à fin mars) période de forte sensibilité biologique (période de reproduction d'un certains nombres d'espèces protégées et menacées de disparition) sur le Pinail. Cette évolution comprenant les abords immédiats de la RNN en particulier, fait l'objet de débats en 2026 et une recherche d'alternatives moins dérangeantes et plus efficaces est demandée compte tenu (i) du sur peuplement de sangliers, (ii) de dégâts croissant sur les milieux et (iii) du manque d'efficacité des mesures déployées actuellement.

V.3. Mettre en œuvre et évaluer le plan de gestion

MS 16 Programmation, suivi et évaluation du plan de travail annuel

La mise en œuvre du programme d'actions annuel du plan de gestion fait l'objet d'un suivi régulier par l'équipe gestionnaire. La programmation et l'évaluation annuelle des actions 2025 sont développées dans les rapports d'activités de la réserve naturelle respectivement de 2024 et de 2025. Bien qu'un retard soit noté pour la publication de 2025 faute d'un manque d'effectif mentionné précédemment, la mise en œuvre demeure opérationnelle et les premières réflexions sur le renouvellement du plan de gestion prévu à partir de 2027 sont soulevées : quels résultats et quelle fiabilité des indicateurs d'état ? Comment intégrer le plan de transformation « bas carbone » ? Etc.

V.4. Organiser et développer les moyens de gestion de la réserve dans une démarche de développement durable

MS 19 Gestion associative de GEREPI (AG, bureau...)

Mission développée « hors réserve » bien que le personnel de la réserve participe de fait à la gouvernance et vie de l'organisme gestionnaire.

MS 20 Gestion des ressources humaines (recrutement, suivi salarial, réunion d'équipe...)

L'équipe salariée de GEREPI affectée à la gestion de la réserve, a été de **4 personnes correspondant à 2.8 ETP effectif** (3,2 ETP réellement supporté par le gestionnaire) :

- Conservateur, 0.85 ETP : Kévin Lelarge (CDI depuis 2017)
- Responsable scientifique, 0.35 ETP : Yann Sellier (CDI depuis 2009) [*arrêt à partir de mai puis mi-temps thérapeutique à partir de mi-novembre*]
- Agent d'entretien, 1 ETP : Christophe Pinault (CDI depuis 2005)
- Ecomédiatrice, 0.6 ETP : Camille Goffin (CDD à partir de de mars 2025)

Une mise à disposition de personnel par le CINEV-CPIE Seuil du Poitou est également mise en place pour la réalisation de missions de secrétariat et comptabilité :

- Secrétaire-comptable, 0,18 ETP : Nathalie Boutault

| | |
|-----------|---|
| SP | Surveillance et police |
| MS | Management et soutien |
| IP | Intervention sur le patrimoine naturel |
| CS | Connaissance et suivis de patrimoine naturel |
| PR | Participation à la recherche |
| EI | Prestations de conseils Etudes & ingénierie |
| PA | Prestations d'accueil et animation |
| CC | Création supports de communication et pédagogie |
| CI | Création et entretien d'infrastructures d'accueil |

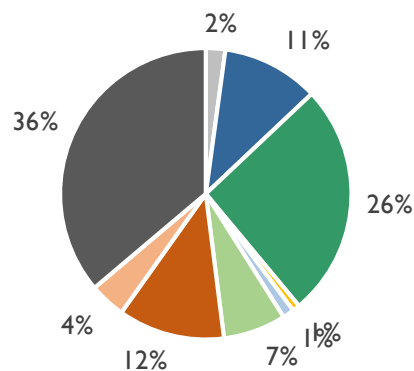


Figure 50 : Répartition des moyens humains 2025 par domaines d'action

Plusieurs missions de service civique (*partenariat avec la Ligue de l'Enseignement de la Vienne*) et stages ont été encadrés par l'équipe au cours de l'année afin de contribuer à la formation de futurs professionnels et au développement d'un certain nombre de projets scientifiques sur la réserve ou le Pinail. L'équipe d'apprenants a été constituée de **7 personnes représentant plus de 2 ETP** en 2025 :

- Agathe Bocaert, 9 mois : VSC « sensibilisation et connaissances naturalistes »
- Agustin Putigny, 9 mois : VSC « sensibilisation et connaissances naturalistes »
- Titouan Gerbaud, 3 mois : VSC « sensibilisation et connaissances naturalistes »
- Tanguy Legrand, 6 mois : stage de Master II en géographie (Université de Poitiers) « Diagnostic d'Ancrage Territorial »
- Olivia Blyth, 6 mois : stage de Master II (Université de Bordeaux) « Microclimat et azuré des mouillères » co-encadré par le CNRS de Tours et Cistude Nature
- Abel Dufour et Cyriac Bercy en lycée, 2 semaines : stage de Seconde « vidéo nature »

MS 21 Formation permanente du personnel (OFB, ateliers techniques...)

Le personnel de la réserve, salariés comme apprenants, a pu suivre plusieurs formations : accessibilité des aires protégées au public sourd et autres handicaps, diagnostic d'ancrage territorial, restauration lowtech de cours d'eau, etc.

MS 22 Montage et suivi administratif et financier des opérations (subvention, autorisations...)

La mise en œuvre de différentes opérations 2025 du plan de gestion a impliqué l'obtention préalable d'autorisations quant à certaines réglementations en vigueur :

- Demande de dérogation pour la réalisation de chantiers d'écobuage prévus à l'automne-hiver 2025-2026 ;
- Demande d'avis du CSRPN pour des travaux 2026 non prévus au plan de gestion : instauration d'un pare-feu nord avec implantation de barrière anti-véhicules et aménagements hydrauliques de rétention naturelle de l'eau ;
- Suivi de la dérogation pour le suivi des espèces protégées sur le Pinail ;

La gestion de la réserve naturelle mobilise différents outils de financement et bénéficie de l'intervention complémentaire de différentes structures. Les multiples relations partenariales

développées dans ce cadre impliquent aussi bien un suivi continu que des recherches prospectives menées par le conservateur. Comme en 2024, des évolutions notables marquent la gestion administrative et financière 2025 en termes d'incertitude et de restrictions budgétaires.

- **État (DREAL Nouvelle-Aquitaine)**

La Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) pour la gestion de la réserve naturelle nationale a été renouvelée pour la période 2025-2028, et un avenant modificatif a été signé pour actualiser le budget modifié par des évolutions à la baisse de co-financeurs :

- Les activités de gestion courante de la Réserve Naturelle Nationale (*travaux, police, études, administration, etc.*) avec une enveloppe de 117 810 € ;
- Les activités d'éducation et sensibilisation à la nature (*animations, accueil du public, communication, etc.*) avec une enveloppe de 18 885 €.

Par ailleurs, l'Etat a participé en tout ou partie à plusieurs projets d'investissement structurant :

- La construction d'une infrastructure d'accueil du Pinail sous maîtrise d'ouvrage de Grand Châtellerault, pour un montant d'aide de 200k€ et un budget total de 700k€ ;
- La construction et l'implantation d'infrastructures d'accueil et de fréquentation du public (cabanon en bois et wc temporaires, et barrières) pour une intervention exclusive à hauteur de 15.3k€ ;

- **Europe (Contrats NATURA 2000) et État**

Un CN2000 couvrant la période 2025-2028 a été signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine pour la gestion pastorale des landes et mares du Pinail. Le montant total de ces 4 années s'élève à 34.1k€ répartis entre l'Europe et la Région à hauteur respective de 80% et 20%. Un montant forfaitaire de 8.5k€ est affecté chaque année au cours de cette période.

- Agence de l'Eau Loire Bretagne

Maître d'ouvrage du CTVA animé par le SMVA, GEREPI bénéficie de l'intervention de l'AELB pour réaliser différentes actions autour de la préservation et sensibilisation aux milieux aquatiques et humides, pour une enveloppe totale de 49.8k€ en 2025. Cette intervention a été marquée par une restriction contextuelle en cours d'année : -50% de budget en matière de milieux aquatiques et humides et -25% de budget en matière d'éducation-communication.

- Conseil Départemental de la Vienne

L'intervention du Département au bénéfice de la gestion de la réserve naturelle est désormais exclusivement attribuée au titre de la compétence « eau » et plus au titre de sa politique « Espaces Naturels Sensibles ». Le volet « accueil et sensibilisation des publics » n'est ainsi plus soutenu mais le volet « restauration des milieux aquatiques et humides » continu d'être soutenu. Une enveloppe d'investissement a ainsi été accordée pour la mise en œuvre de travaux de restauration du complexe de milieux humides dans le cadre du Schéma Départemental de l'Eau, à hauteur de 8 000€. Par ailleurs, il est important de préciser que le département soutient Grand Châtelleraut dans le projet d'investissement de maison de Pinail.

- Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut

Le soutien de Grand Châtelleraut relève de plusieurs champs de compétences auxquelles répondent les activités développées sur la réserve : le tourisme, la transition territoriale (*biodiversité, climat*) et/ou la vie associative. En 2025, GEREPI a bénéficié d'une unique intervention à hauteur de 1 040€ pour les visites guidées proposées dans le cadre de l'été châtelleraudais.

Par ailleurs, GEREPI poursuit sa collaboration avec Grand Châtelleraut quant à la reconquête des corridors écologiques ou la préfiguration d'une stratégie locale en faveur de la biodiversité (*cf. MS 09 Participation à la mise en œuvre locale de la TVB*).

Depuis 2024, Grand Châtelleraut s'est engagé dans l'animation du projet de construction de la maison de Pinail. Cet engagement s'est concrétisé en 2025 par la maîtrise d'ouvrage du projet sur fonds propres en mobilisant ses divers services et compétences formalisant un avant-projet technique et financier ayant donné lieu à une commande publique en fin d'année. La construction d'une maison du Pinail devrait ainsi débuter au printemps 2026.

MS 23 Gestion comptable et administrative (secrétariat, comptabilité, classement...)

Le bilan financier de l'exercice 2024 de GEREPI, comprenant le budget spécifique de la réserve naturelle, a été visé par le commissaire aux comptes du bureau Nouvel Expert et validé en Assemblée Générale de GEREPI le 19 mai 2025. Par ailleurs, la comptabilité et les activités administratives inhérentes à la réserve sont assurées tout au long de l'année par l'assistante administrative mise à disposition par le CINEV-CPIE Seuil du Poitou en lien avec un comptable de la société CerFrance, en supervision et coordination avec le directeur-conservateur. Le bilan financier provisoire de l'exercice comptable 2025 a été réalisé.

MS 24 Entretien et renouvellement des équipements administratifs et de gestion (locaux, matériels informatiques, mécaniques ...)

Les locaux, véhicules et matériels du gestionnaire font l'objet d'un entretien et renouvellement autant que nécessaire. En 2025, il est à noter :

Il s'agit d'une écoconstruction de près de 200m² avec un hall d'accueil de 20m², une salle d'animation de 60m² et de 3 bureaux pour l'équipe gestionnaire ainsi que d'autres espaces techniques. Compte tenu du budget, plusieurs éléments du cahier des charges n'ont cependant pu être intégrés : panneaux photovoltaïques, borne de recharge de véhicule électrique et local ou hangar technique. Il est à noter que les aménagements extérieurs seront à la charge du gestionnaire qui a engagé fin 2025 des travaux d'entretien d'une parcelle adjacente par le chantier d'insertion Audacie dans le but de créer de nouveaux espaces pédagogiques avec des aménagements pour accueillir la biodiversité.

V.5. Participer aux politiques, dispositifs et réseaux de gestion et protection de la nature

MS 25 Réseau des Réserves Naturelles de France (commissions, groupes...)

Membre actif de RNF, GEREPI et le personnel participent à plusieurs commissions et groupes de travail, en plus de participer au congrès annuel.

- Le responsable scientifique, Yann Sellier, co-anime le groupe de travail « cryptoflore » et est membre du comité de pilotage de la commission scientifique « patrimoine biologique » de RNF. Il s'est particulièrement investi en faveur de la prise en compte de la fonge en milieu forestier, ainsi que dans la nouvelle stratégie scientifique de RNF.
- Le conservateur, Kévin Lelarge, est membre du groupe des correspondants et représentants régionaux de RNF où il est également dans le comité d'animation. Des représentations du réseau sont ainsi assurées au Comité Régional et à l'Agence Régionale de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine ainsi que dans des groupes de travail des politiques territoriales. Enfin, le conservateur s'investit également dans la commission « territoire et développement durable » où il est membre du COPIL et l'un des animateurs de l'atelier « empreinte environnementale ».

Rencontre du réseau régional des gestionnaires d'aires protégées : les sous-réseau des réserves naturelle néo-aquitaines

Au printemps, GEREPI a participé et contribué à l'organisation de la 2^{ème} rencontre des réserves néo-aquitaines à Rochefort.

Déploiement de projets inter réserves naturelles en Nouvelle-Aquitaine

RNF, la DREAL et le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine unissent un certain nombre d'outils et de moyens pour déployer des démarches communes dans les réserves naturelles auxquelles GEREPI a répondu :

- Valeurs ajoutées avec l'évaluation monétaire des services écosystémiques rendus par les RN en particulier publié en 2025 ;
- Ancrage territorial avec la réalisation d'un diagnostic en 2025 permettant d'évaluer la perception et la place de la réserve sur son territoire d'emprise auprès de différents acteurs locaux.

- Malle pédagogique sur la géologie afin de monter en compétence et de développer des activités thématiques.

Rencontre du groupe reptile de RNF

En septembre, GEREPI a accueilli pendant 2 jours une rencontre de l'atelier reptiles de RNF autour d'une journée d'échanges techniques suivi par une visite de terrain de la réserve.



Figure 52 : Rencontre de l'atelier reptiles de RNF au Pinail

MS 09 Participation aux politiques et dispositifs environnementaux (ARB NA, SDENS 86, PCAET, LRR...)

GEREPI représente la Réserve naturelle du Pinail et/ou le réseau Réserves Naturelles de France au sein de différentes instances et contribue à diverses stratégies ou dynamiques territoriales :

- Le Plan d'Actions Territorial (PAT) de Nouvelle-Aquitaine de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées (SNAP), intégré à la Stratégie Nationale de la Biodiversité (SNB), avec une déclinaison en Comité Départemental des Aires Protégées (CDAP) de la Vienne ;
- La feuille de route régionale de planification écologique co-portée par l'Etat et la Région ;
- La Stratégie Régionale de la Biodiversité (SRB) et le Comité Régional de la Biodiversité (CRB) de Nouvelle-Aquitaine ;
- L'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) de Nouvelle-Aquitaine et son Comité d'Orientations (CO) ;
- Le réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés de Nouvelle-Aquitaine animé par la Région et le sous-réseau des réserves naturelles avec l'Etat et RNF ;
- Le réseau des acteurs Zones Humides du bassin de la Loire animé par la Fédération des Conservatoires d'Espaces naturels (FCEN, Plan Loire) ;
- La déclinaison régionale de Plans Nationaux d'Actions en faveur de la biodiversité (*odonates, papillons de jour, etc.*) ;
- Le Contrat Territorial Vienne Aval animée par le SMVA (*l'outil d'intervention de l'AELB sur les territoires*) ;
- Le Schéma Département de l'Eau (SDE) comprenant un volet Zones Humides, animé par la DDT et le CD 86, ainsi que le Projet de Territoire de Gestion de l'Eau (PTGE) du Clain ;
- Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Plan Alimentaire Territorial (PAT), la Trame Verte et Bleue (TVB) ou encore le schéma de développement touristique de Grand Châtelleraut
- Le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) du Seuil du Poitou et les ateliers de renaturation du SMASP dans le cadre du LIFE Biodiv France ;
- Le comité consultatif de gestion (CCG) de la RNR de Saint-Cyr gérée par la LPO délégation Poitou-Charentes ;
- Etc.

MS 26 Réseaux naturalistes (Vienne Nature, PCN, SBCO, SMP ...)

GEREPI poursuit une activité de réseaux continue, variable selon les thématiques ou problématiques à l'œuvre : Vienne Nature, Poitou-Charentes Nature, LPO Poitou-Charentes, Société Mycologique du Poitou, Société Botanique du Centre-Ouest, etc.

V.6. Former de futurs professionnels de la gestion et protection de la nature

EI 02 Prestation de formation (étudiants...)

En 2025, GEREPI a encadré 419 personnes dans le cadre de formations dispensées auprès de différentes structures ou publics :

- **Universités** : des cours sont dispensés par GEREPI à la faculté des sciences de Poitiers en Master 1 et 2 « écologie » (*lichenologie, mycologie, protocoles scientifiques, plan de gestion d'espaces naturels protégés ou encore le changement climatique*), à la fois en salle et sur la réserve. D'autres Master « écologie » de l'Université de Tours sont également accueillis au Pinail.
- **Lycées professionnels** (BAC pro et BTS) : l'équipe de GEREPI encadre des activités articulées autour d'une partie chantier (*coupe ou export de brande*) et d'une partie plus théorique (*découverte des activités de gestion de la réserve ou présentation thématiques*) auprès des lycées de Montmorillon, Thuré, Melle, Poitiers ou encore St-Etienne alors en voyage scolaire.
- **Structures de Services Civiques** : des formations sont dispensées auprès de volontaires (*biodiversité, climat, plantes comestibles, amphibiens*) en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement de la Vienne (*3 formations*).

La LPO délégation Poitou-Charentes réalise également plusieurs formations ornithologiques sur la réserve naturelle et plus largement le Pinail en tant que structure animatrice Natura 2000. En 2025, **5 formations « rapaces forestiers »** ont réuni 60 participants.

MS 27 Encadrement de stages et VSC

GEREPI a accueilli plusieurs stagiaires et volontaires en service civique en 2025 (*cf. MS 20 Gestion des ressources humaines (recrutement, suivi salarial, réunion d'équipe...)*) sur des thématiques variées : observatoire biodiversité-climat, travaux de gestion, accueil et sensibilisation des publics, ancrage territorial, etc. Ce travail apporte une réelle plus-value pour la réserve naturelle tout comme pour les apprenants dans leur formation, et implique une transmission de savoir et savoir-faire ainsi qu'un suivi régulier du développement des missions qui leur sont confiées.

V.7. Exporter l'expertise de la réserve

EI 01 Prestation d'expertise (étude, inventaire, travaux...)

Cette opération est désormais développée « hors réserve » : les prestations d'expertises (*inventaire fonge, expertise PRA lépidoptères, accompagnement TVB CAGC, etc.*) sont intégrées dans le programme d'actions et le budget de l'association GEREPI.

VI. STRUCTURER L'ACCUEIL ET LA SENSIBILISATION DU PUBLIC PAR DES DISPOSITIFS ADAPTES ET EVOLUTIFS

I. Indicateurs d'état

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique la tendance d'évolution de la sensibilisation des publics.

Tableau 23 : Evolution des indicateurs d'état "Sensibilisation" (OLT VI)

| Objectifs | Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|-----------|----------------------------------|------|------|------|------|------|
| OLT VI | Fréquentation | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| | Infrastructures d'accueil | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| | Sensibilisation et communication | 2 | 2 | 3 | 3 | 2 |

Note et état de l'indicateur (note maximale de 3)

| | |
|---|----------------|
| 3 | Optimal |
| 2 | Correct |
| 1 | Insatisfaisant |

Le Tableau 18 montre une légère baisse des indicateurs de l'OLT VI. Seul l'indicateur « Fréquentation » est optimal dans la mesure où l'absence de maison de site limite l'indicateur « infrastructure d'accueil » et qu'un manque de moyens fait régresser l'indicateur « Sensibilisation et communication » (*manque exceptionnel de personnel et réduction des aides financières accordées en matière d'accueil, sensibilisation, éducation*).

MS 28 Suivi fréquentation

La fréquentation est suivie à partir d'un éco-compteur mis à disposition par Grand Châtellerault : le sentier de découverte a été parcouru par **14 139 visiteurs** en 2025. Une fréquentation relativement stable mais avec une baisse significative en été, assez typique de conditions caniculaires comme en 2022 ou 2023.

La fréquentation du public sur la réserve naturelle n'occasionne pas d'impact significatif sur son état, même si un certain nombre d'infractions est constaté : jet de détritrus, hors chemin, animal de compagnie, VTT, etc. L'activité de maraudage est en ce sens une activité d'intérêt lors de période à forte fréquentation et/ou de risque sévère de feu de forêt.

Avec près d'un quart de la fréquentation totale du site, le parcours Terra Aventura continue d'attirer de nombreux visiteurs, moins habitués à la découverte d'espaces naturels ce qui représente un réel intérêt pédagogique.

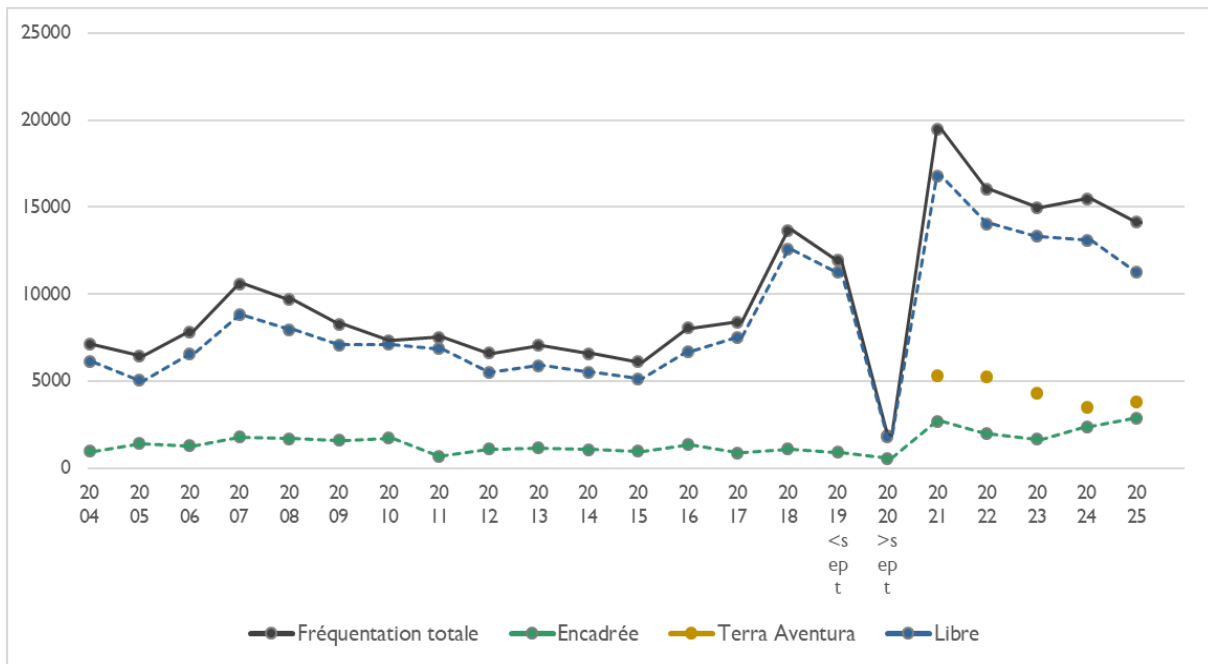


Figure 53 : Évolution de la fréquentation de la réserve naturelle de 2004 à 2025

MS 29 Suivi infrastructures d'accueil du public

Le sentier de découverte de la réserve dispose d'aménagements de fréquentation et d'information opérationnels suite à sa modernisation en 2020 et de la restauration du kiosque d'entrée en 2024. La signalétique d'information est opérationnelle et, malgré ses 8 ans déjà (*5 pour l'interface numérique*), toujours d'actualité. Les parkings actuels sont sous-dimensionnés lors de périodes de fréquentation importante et le chalet d'accueil très limitant même si une permanence effective est assurée par le gestionnaire en période scolaire. Les conditions d'accueil et de fréquentation ne permettent pas d'inscrire le site dans certains labels touristiques. Cependant la construction d'une maison de site par Grand Châtelleraut prévue en 2026 devrait permettre de répondre à l'essentiel de ces problématiques.

MS 30 Suivi sensibilisation des publics

Grand public

L'accueil et la sensibilisation du grand public est encadré par GEREPI qui bénéficie du soutien de l'Etat (*mi-temps animation nature*) et ponctuellement de l'AEB et la CAGC. L'accueil du public scolaire fait l'objet d'une convention de partenariat avec le CPIE Seuil du Poitou. Au total, 2025 a permis d'accueillir **3 279 personnes** pour **235 activités** (*hors autres partenaires*).

En 2025, ce sont au total 191 activités grand public qui ont été proposées par GEREPI et une permanence au chalet d'accueil a été assurée pendant les vacances de printemps, été et automne. Cela représente un total de **2 746 personnes sensibilisées par GEREPI** : formations, animations, prestations, stand, maraudage, évènement, chantier... Le nombre d'activité a augmenté grâce au déploiement de l'expérience famille, qui a réuni 93 familles au total.

Tableau 24 : Récapitulatif des activités grand public de 2025

| Acteur | Type de public | Type d'activités | Fréquentation | | Nombre d'activités | | |
|------------------------------------|----------------|----------------------------------|---------------|------------|--------------------|----------|----|
| | | | Globale | Détaillée | Global | Détaillé | |
| 2025 GEREPI | Grand public | Sorties mensuelles | 2746 | 2327 | 208 | 191 | 9 |
| | | Visites et animations "vacances" | | | | | 55 |
| | | Expérience Famille | | | | | 93 |
| | | Groupes constitués | | | | | 9 |
| | | Maraudes | | | | | 7 |
| | | Evènements et conférences | | | | | 6 |
| | | Club des amis de la réserve | | | | | 12 |
| | Etudiant | Formations | 419 | 17 | | | |
| CPIE | Scolaire | Maternelle à lycée | 533 | 27 | | | |
| PUBLIC TOTAL TOUCHE EN 2025 | | | 3279 | 235 | | | |

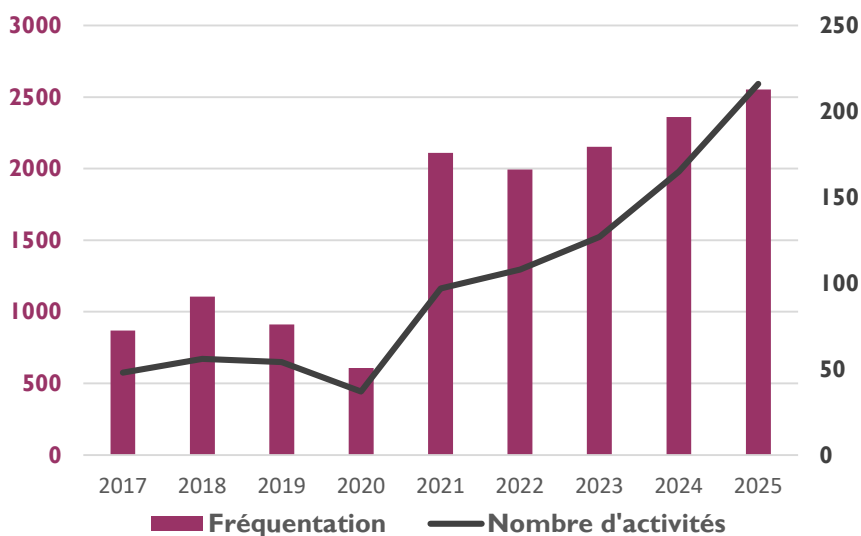


Figure 54 : Evolution des activités de GEREPI depuis 2017

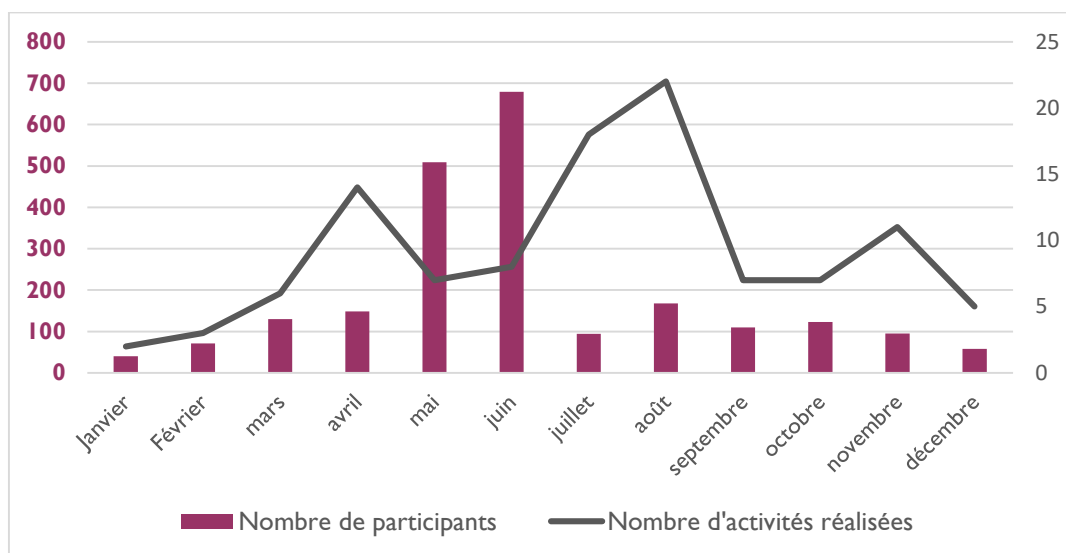


Figure x : Nombre d'animations par mois et fréquentations associées

Les graphiques précédents montrent une plus faible fréquentation estivale par rapport au nombre d'activités proposées (5 participants en moyenne aux animations de juillet et 8 à celles d'août), mais aussi au printemps et en été. En été, les conditions caniculaires ont réduit la fréquentation mais plus

globalement, il semblerait qu'un surplus d'activités soit proposé. Ces tendances ayant été aussi observées précédemment, une évolution pourrait être expérimentée.

Public scolaire

Dans le cadre du partenariat avec le CPIE Seuil du Poitou, **27 d'activités pédagogiques** à destination des scolaires, cumulant au total **533 enfants**, ont été proposées sur la réserve. La tendance à la baisse de sorties scolaires effectuées au Pinail est expliquée pour majeure partie par un moindre soutien financier des collectivités territoriales.

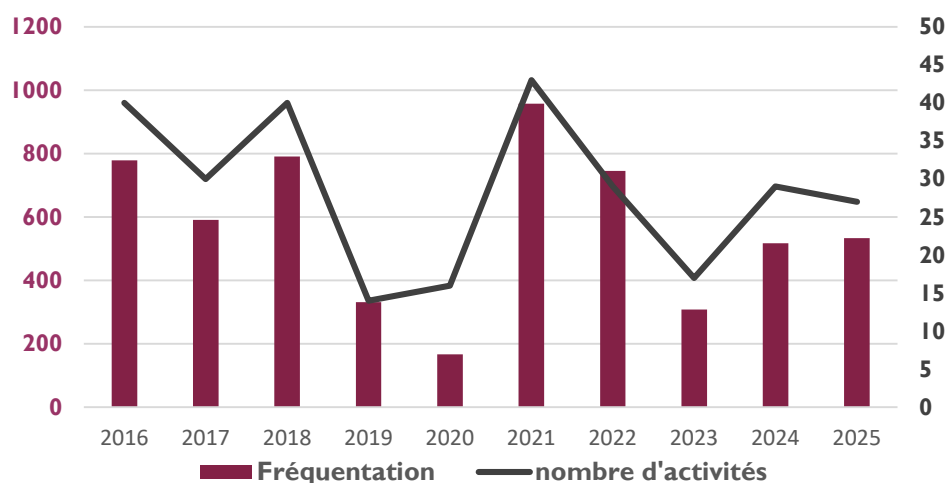


Figure 55 : Évolution de la fréquentation et du nombre d'activités du CPIE depuis 2016

Communication

La réserve naturelle apparaît régulièrement dans les médias locaux et au-delà. En 2025, **37 parutions médiatiques** sont relevées, et ce sous différents formats : télé, radio, presse, bulletins d'information.

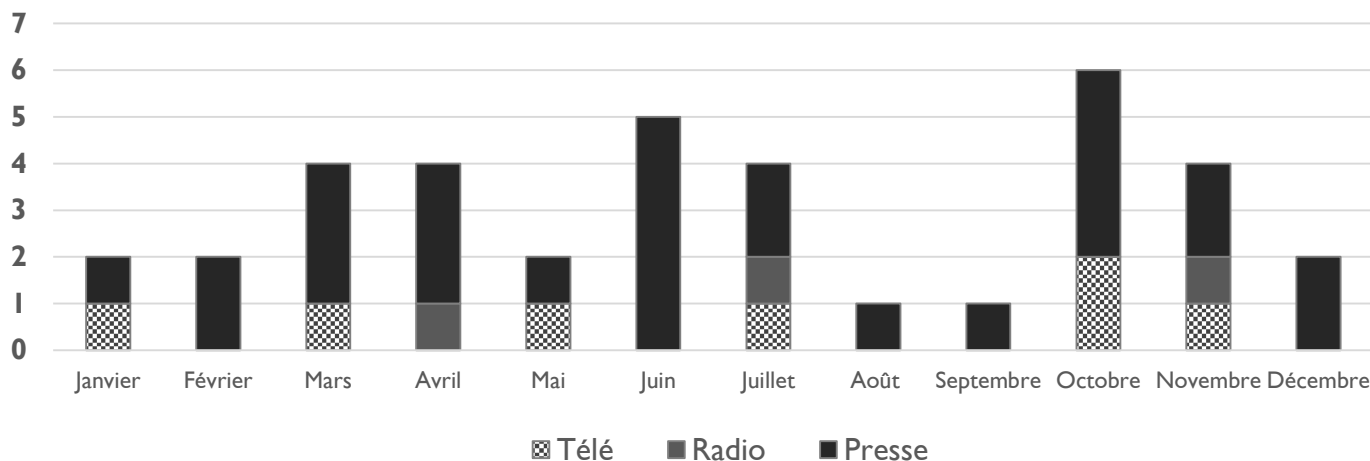


Figure 56 : Répartition 2025 des parutions médiatiques de la réserve

Supports et outils de découverte pédagogique

La réserve dispose d'une panoplie de supports et d'outils à destination des publics :

- Le sentier de découverte : aires de découverte, aire d'animation, panneaux d'information pédagogique, observatoire photo participatif ;

- L'interface numérique de découverte : mini reportages vidéos accessibles en ligne via une plateforme web (*sous forme de visite virtuelle*) ou des QRCode sur les panneaux du sentier ;
- Le sac à dos de découverte « Le Petit Explorateur du Pinail » : mis à disposition gratuite d'un carnet de découverte, d'une tablette numérique avec l'interface de la réserve, d'un guide de reconnaissance photo des espèces et de deux paires de jumelles ;
- Le parcours Terra Aventura : « chasse au trésor » mis en place par le Comité du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine ;
- Les outils de communication : exposition photo, kakémono, flyer du sentier ;
- Les supports d'information et de pédagogie : guide de reconnaissance photo de la biodiversité du site, jeux Ratayo, livre de la réserve, nouveaux outils pédagogiques utilisés en animation.

Par ailleurs, faute de moyens humains suffisant, GEREPI n'a pu achever l'actualisation du plan d'interprétation de la réserve.

2. Opérations de gestion

VI.1 Développer des outils et supports de communication pour faire connaître la réserve et ses activités

CC 01 Communication médiatique externe (presse, agendas...)

La vie de la réserve a fait l'objet d'une multitude de parutions médiatiques en 2025. Ce sont au total 7 passages télé, 3 passages à une émission de radio et 27 articles dans la presse pour cette année, soit 37 parutions médiatiques (Figure 57).

La réserve a également été mise en avant de manière illustrée sur la couverture des documents touristiques de Grand Châtelleraut 2025 (agenda, carnet d'adresses...).

Par ailleurs, la programmation d'activités de découverte grand public sur la réserve fait l'objet d'une communication spécifique sur divers agendas en ligne comme le site de l'Office de Tourisme de Grand Châtelleraut (OpenAgenda), Affiche Hebdo, J'agis pour la nature...

CC 02 Outils de communication spécifique (site Internet, brochures, expo mobile...)

Site internet

Le site internet est régulièrement alimenté d'articles et évènements afin d'informer le public des activités de la réserve. Les gazettes du Pinail sont mises en ligne ainsi que divers articles sur des thématiques ou projets particuliers (*changements climatiques, animations, informations scientifiques, etc.*). Au total, ce sont 9 articles publiés en 2025 et près de 50 000 vues cumulées en 2025.

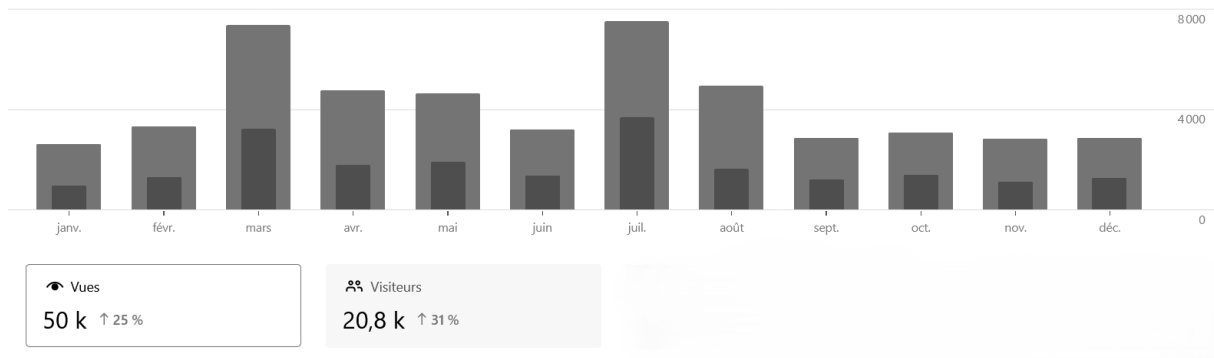


Figure 57 : Fréquentation du site internet de la réserve en 2025

Réseaux sociaux

La page Facebook permet le relais d'articles et évènements de la réserve ainsi que des actualités liées à la biodiversité, au changement climatique et tout ce qui touche de près ou de loin au Pinail à raison d'une à 2 publications minimum par semaine du printemps à l'été. Près de 3 000 personnes sont abonnées.

La page Instagram est alimentée d'un post présentant les activités de la réserve 1 à 2 fois par semaine en moyenne. Des stories sont également partagées notamment durant les évènements organisés par GEREPI (*animation, évènement*) ou pendant certains suivis scientifiques ou activités de gestion (*reptiles, etc.*).

PA 01 Représentation évènementielle de la réserve (foires, festivals, marchés...)

GEREPI a représenté la réserve lors d'un unique évènement en 2025 :

- Festival « Scènes de nature » à Châtellerault, les 24 et 25 mai

MS 3 I Gestion de la boutique de la réserve (vente, dépôt...)

GEREPI poursuit la commercialisation du jeu de cartes Ratayo, du guide de reconnaissance photo des espèces des landes et mares du Pinail, et des cartes postales au chalet de la réserve et en dépôt-vente. Cette année, des mini-guides découverte de Luc Turlan et Véronique Hermouet sont proposés à la vente (*P'tits secrets de la forêt, des insectes et petites bêtes, des mares, du jardin*).

VI.2 Favoriser l'appropriation locale de la réserve

PA 02 Animation du « club » des amis de la réserve (chantiers, formations...)

Le club des « Amis de la Réserve » permet aux citoyens volontaires de suivre l'équipe gestionnaire en adhérant à GEREPI, afin de participer à la vie de la réserve : suivis scientifiques, chantiers, évènements, etc. Un outil d'ancrage territorial qui compte 50 adhérents en 2025. Sur les **10 animations** mensuelles programmées, **81 participants** ont été accueillis tandis que 2 rencontres ont dû être annulées à cause de la météo.

CC 03 Rédaction et diffusion d'une newsletter

Un retard significatif de rédaction des gazettes multi partenariales « Pinail » a été pris. Leur publication a été reportée en 2026.

PA 03 Organisation d'une fête de la réserve / du Pinail

Le 01 juin 2025, GEREPI a organisé la fête du Pinail, un évènement en accès libre et gratuit avec pour thème la biodiversité des mares et le changement climatique. Au cours de cette journée, **580 personnes** ont été accueillies. Un village nature a été installé avec 11 stands d'associations environnementales (*CPIE Senil du Poitou, LPO...*), de producteurs et artisans locaux (*Ferme de la Quinatière, forge des Berthons, etc.*). Un jeu de piste a été créé pour permettre aux visiteurs de déambuler entre les stands avec comme mascotte « Ginette la rainette ». Un mur participatif a offert aux visiteurs un espace d'expression créative et un espace restauration était également prévu (*foodtruck bio et local de la Ferme d'Ayana*). Une 12aine d'animations a rythmé cette fête à travers des projections (« *Ma vie en eaux douces* » réalisé par *Point de Vue Citoyens*) et des représentations de contes nature (*Vestibules de la parole*). L'artiste Zdravka Tchakaloff a proposé des ateliers sérigraphies avec 2 emblèmes des milieux humides : le triton et le droséra. Des sorties et ateliers ont été proposés par GEREPI et les partenaires, autour de différentes thématiques : faune, flore, mare....



Figure 59 : Atelier sérigraphie

| | | |
|---------|--|--|
| 10 h | Sortie plantes sauvages comestibles (Espri'Kolibri, 1h) Atelier sérigraphie avec Zdravka Tchakaloff (1h) | AU VILLAGE NATURE - 12 associations et artisans - Jeu de piste |
| 10 h 30 | Sortie reptiles (GEREPI, 1h) Sortie petites bêtes de la mare (CPIE, 1h30) Sortie amphibiens (GEREPI, 1h) | |
| 11 h | Atelier sérigraphie avec Zdravka Tchakaloff (1h) Projection du film « <i>Ma vie en eaux douces</i> » en présence d'un des deux réalisateurs (1h) | |
| 12 h | Conte présenté par Vestibules de la parole (30min) | A LA BERGERIE - Tonte des moutons - Atelier bracelet en laine |
| 14 h | Sortie petites bêtes de la mare (CPIE, 1h30) Atelier sérigraphie avec Zdravka Tchakaloff (1h) Projection du film « <i>Ma vie en eaux douces</i> » en présence d'un des deux réalisateurs (1h) | AU VILLAGE NATURE - 12 associations et artisans - Jeu de piste |
| 14 h 30 | Sortie papillons (GEREPI, 1h) Sortie plantes sauvages comestibles (Espri'Kolibri, 1h) | |
| 15 h | Atelier sérigraphie avec Zdravka Tchakaloff (1h) Sortie naturaliste (GEREPI, 1h) | |
| 15 h 30 | Conte présenté par Vestibules de la parole (30min) Sortie libellules (GEREPI, 1h) | A LA BERGERIE - Tonte des moutons - Atelier bracelet en laine |
| 16 h | Atelier sérigraphie avec Zdravka Tchakaloff (1h) Sortie botanique (Société des Sciences, 1h) | AU VILLAGE NATURE - 12 associations et artisans - Jeu de piste |
| 16 h 30 | Projection du film « <i>Ma vie en eaux douces</i> » en présence d'un des deux réalisateurs (1h) Sortie ateliers nature (GEREPI, 1h) | |
| 17 h | Atelier sérigraphie avec Zdravka Tchakaloff (1h) | |

Figure 58 : Programme de la fête du Pinail



Figure 60 : Visite guidée du Pinail

VI.3 Développer des infrastructures d'accueil du public fonctionnelles, attractives et pédagogiques

CI 02 Entretien des espaces et aménagements de fréquentation du public (signalétique, chalet, sentier...)

Le chalet d'accueil du public, une infrastructure mise à disposition par Grand Châtellerault avec les parcelles d'implantation, est entretenu par GEREPI tout comme l'ensemble des espaces de fréquentation du public de la réserve et ses abords (*sentier de découverte, parking, chalet, toilettes, etc.*). L'ambition de travailler vers l'obtention de différents labels touristiques (*Accueil Vélo et Tourisme et handicap*) a été mise en suspens dans l'attente de l'écoconstruction de maison de site. Dans cette perspective, des travaux de réouverture d'une parcelle adjacente à la future maison a été engagé fin 2025.

PA 04 Information et accueil du public (chalet d'accueil, vitrine...)

Avec une nouvelle recrue, GEREPI a pu ouvrir le chalet d'accueil au cours des vacances scolaires de printemps, été et automne, soit **28 jours** effectifs en 2025. Le chalet propose un accueil des visiteurs par un animateur, une exposition de photographies du collectif Objectif Nat' ainsi que la boutique de la réserve (*cartes postales, livres, guide exploration, jeux Ratayo !*).

CI 03 Aménagement du sentier de découverte et du stationnement du public (pontons, platelages, parking...)

RAS en 2025 bien que des réflexions aient initiées quant aux aménagements extérieurs de la future maison du Pinail. Mobiliers, aménagements, etc. permettront d'augmenter la capacité de charge du site, en particulier hors réserve et à l'ombre, afin de développer des activités d'éducation à l'environnement et au développement durable.

CI 04 Dispositif d'accessibilité PMR (joëlettes)

GEREPI met à disposition des personnes à mobilité réduite des joëlettes, gratuitement, pour accéder à l'intégralité du sentier de découverte, seule une partie étant aménagée pour une découverte autonome. Ce matériel n'a pas été utilisé dans la réserve en 2025 mais a été utilisé par une association en fin d'année.

CI 05 Création ou renouvellement des outils informatifs et pédagogiques des espaces d'accueil (volet numérique du sentier, carnet de visite, panneaux, muséographie...)

L'Expérience Famille « Le petit explorateur du Pinail » a pris son essor en 2025 : **93 familles** ont profité du carnet ludique et pédagogique soit 359 participants du printemps à l'automne 2025.

L'**observatoire photographique participatif** est alimenté régulièrement par les visiteurs (*5 à 15 photos par mois envoyées*) et 1 photo est mise en ligne chaque mois pour leur permettre de voir l'évolution des mares en continu : [Un observatoire photo participatif – Réserve Naturelle Nationale du Pinail](#).

VI.4 Adapter le plan de fréquentation de la réserve en intégrant l'impact et les attentes du public

SP 03 Maraudage

Cette année, 7 tournées de maraudage ont été organisées sur le sentier de découverte, d'une durée de 2 heures minimum, au cours desquelles **77 personnes** ont été sensibilisées. Quelques infractions ont été constatées, principalement des déchets (*mégot de cigarette, mouchoirs, fruits consommés*) et plus ponctuellement la présence de chien.

MS 33 Plan de fréquentation et d'interprétation adaptatif

L'actualisation du plan d'interprétation de la réserve n'a pu être poursuivie en 2025.

VI.5 Organiser et encadrer les activités de découverte pour tous les publics sur la réserve

PA 05 Programme d'animations grand public gratuites (visites, sorties...)

Sorties mensuelles

Il y a eu au total **128 participants** sur les 9 sorties proposées, 2 ayant dû être annulées, soit 18 participants en moyenne.

Tableau 25 : Type et fréquentation des animations de printemps

| Date | Thème | Nb participants | Adultes | Enfants |
|--------------|-----------------------------------|-----------------|------------|-----------|
| 02/02/2025 | JMZH conférence | 39 | 36 | 3 |
| 15/03/2025 | Amphibiens (fréquence grenouille) | 15 | 15 | 0 |
| 23/04/2025 | Plantes comestibles | 14 | 13 | 1 |
| 24/05/2025 | Reptiles (fête de la nature) | 0 | 0 | 0 |
| 20/07/2025 | Libellules | 0 | 0 | 0 |
| 29/08/2025 | Nuit de la chauves-souris | 23 | 20 | 3 |
| 27/09/2025 | Brame du cerf (48h nature) | 25 | 21 | 4 |
| 18/10/2025 | Chantier brande | 4 | 4 | 0 |
| 23/11/2025 | Champignons et lichens | 8 | 8 | 0 |
| TOTAL | 9 | 128 | 117 | 11 |

Vacances de printemps

Durant les 3 semaines de vacances scolaires printanières, deux types de sorties ont été organisées tous les jours de la semaine, en plus de l'ouverture du chalet d'accueil du lundi au vendredi :

- Visites exploration les lundis et vendredis matin ;
- Fréquence grenouille les mardis et jeudis matins ;

9 animations pour un total de **50 participants** soit une moyenne de 6 participants par activité.

Vacances d'été

Le programme d'animations estivales a démarré début juillet pour s'achever fin août, avec du lundi au vendredi matin, l'ouverture du chalet d'accueil et les sorties suivantes :

- Visite exploration (*lundi et vendredi matin*) d'une durée de 2 h ;
- Sortie petites bêtes (*mardi matin*) d'une durée de 1h30 ;
- Sorties crépusculaires (*mercredi soir*) d'une durée de 1 h 30.

Ce qui représente un total de **30 visites programmées** sur la période du 7 juillet au 29 août dont 14 ont pu être maintenues (annulations dues au manque d'inscrits et au facteur météo). Les visites ont rassemblé un total de **146 participants sur l'été**, soit 10 participants en moyenne par animation. Le démarrage a été toutefois relativement lent, avec l'absence d'inscriptions sur plusieurs sorties de juillet à début août.

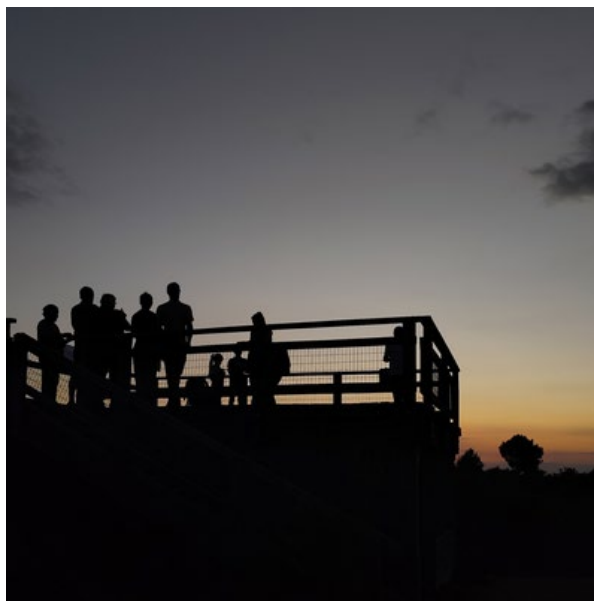


Figure 61 : Sortie crépusculaire sur l'observatoire du Pinail

Vacances d'automne

Deux sorties autour de créations nature d'Halloween ont été programmées les vendredis durant les vacances d'automne et ont réunies 17 participants à chaque fois.

Expérience Famille « Le petit explorateur du Pinail »

En 2025, ce sont **93 familles** se sont inscrites entraînant la participation de **359 personnes**.

Tableau 26 : Fréquentation de l'expérience famille

| Type de public | Fréquentation | Adultes | Enfants | Nombre d'activités | Participation moyenne |
|--------------------|---------------|---------|---------|--------------------|-----------------------|
| Expérience Famille | 359 | 175 | 192 | 93 | 4 |

PA 06 Prestation de sensibilisation (groupes)

En dehors de la programmation grand public, GEREPI encadre des groupes sur demande. Cette année, ce sont **9 groupes** qui ont été constitués pour un total de **181 participants**, soit une moyenne de 20 participants, avec une visite réalisée en anglais pour un groupe.

PA 07 Partenariats pédagogiques, de loisirs et touristiques (CPIE, OT, chalets Moulière...)

CPIE Seuil du Poitou

Le CPIE Seuil du Poitou a encadré 27 demi-journées d'activités pédagogiques à destination des scolaires, cumulant au total **533 personnes** sensibilisées sur la réserve en 2025.

Tableau 27 : Fréquentation des activités du CPIE Seuil du Poitou sur la réserve en 2025

| Public | Nombres de ½ journées | Nombres de personnes |
|---|-----------------------|----------------------|
| Maternelle | 5 | 109 |
| Élémentaire | 15 | 298 |
| Collège | 2 | 48 |
| Lycée/ MFR | 2 | 52 |
| Autres publics (centre de loisirs, SCOUT, classes relais) | 3 | 26 |
| Grand public | 0 | 0 |
| TOTAL | 27 | 533 |

Office de Tourisme Grand Châtelleraut et Agence Touristique de la Vienne

GEREPI participe aux réunions de travail et/ou rencontres en lien avec le schéma touristique de Grand Châtelleraut et la programmation d'activités sur le territoire (*été châtellerautais, etc.*). Une présentation du plan de transformation « bas carbone » a été faite auprès des acteurs touristiques en été 2025.

A l'échelle départementale, GEREPI participe également aux réunions de travail et/ou rencontres en lien avec le schéma touristique de la Vienne et la dynamique expérience famille.

GRAINE Poitou-Charentes

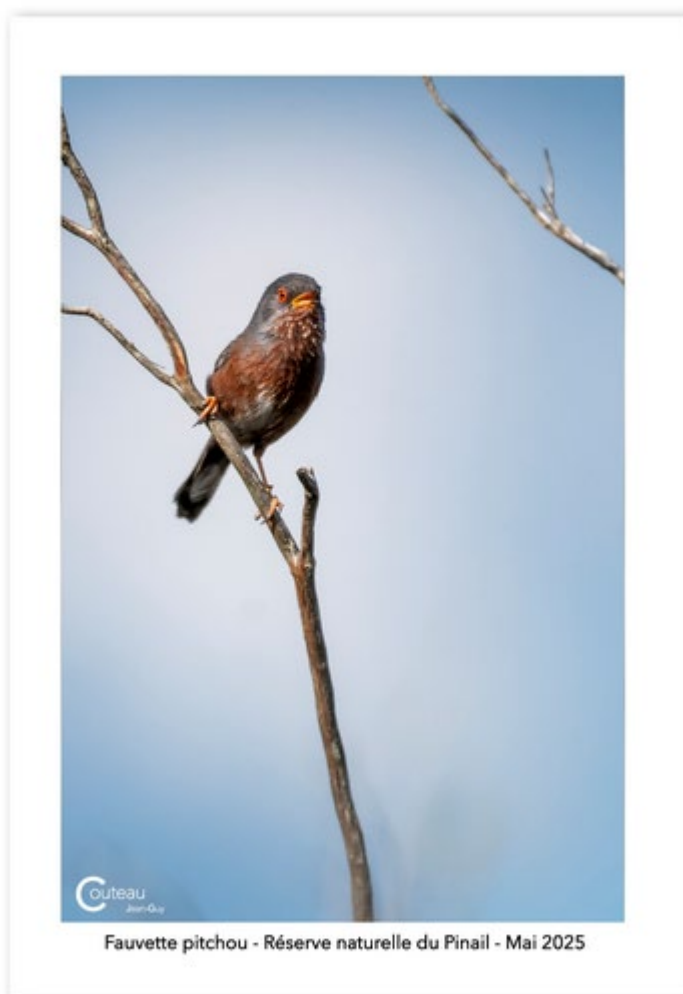
GEREPI est membre du réseau GRAINE et participe, autant que faire se peut, à la vie et dynamique de la structure.

Objectif Nat'

Les collaborations avec le collectif de photographes naturalistes, partenaire historique de GEREPI, se poursuivent et donnent lieu à des échanges assez réguliers.

Vienne Nature

GEREPI fait partie de la dynamique inter-associative du calendrier annuel des sorties nature de la Vienne. Coordonné par Vienne Nature, cet outil permet de faire connaître la programmation de la réserve et offre de la visibilité aux acteurs de la protection et sensibilisation à la nature



Université de Poitiers et association d'étudiants BEBOP

L'association BEBOP fréquente assez régulièrement la réserve pour en faire découvrir la biodiversité et plus particulièrement les amphibiens. En 2025, 3 sorties ont été organisées regroupant une 30aine d'étudiants.

L'équipe de GEREPI participe par ailleurs aux soutenances de stage de Master 2 « Génie Ecologique » en tant que relecteur, membre du jury aux côtés des enseignants chercheurs.

Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine

En 2025, ce sont **3 793 visiteurs** qui ont parcouru la réserve grâce au parcours Terra Aventura. Les périodes printanière et estivale attirent le plus de participants, essentiellement en mai, en juillet et en août (Figure 66). Une détérioration de la cache finale pendant les vacances de Noël 2025 a conduit à mettre en maintenance le parcours également impacté par les travaux de construction de la maison du Pinail en 2026.

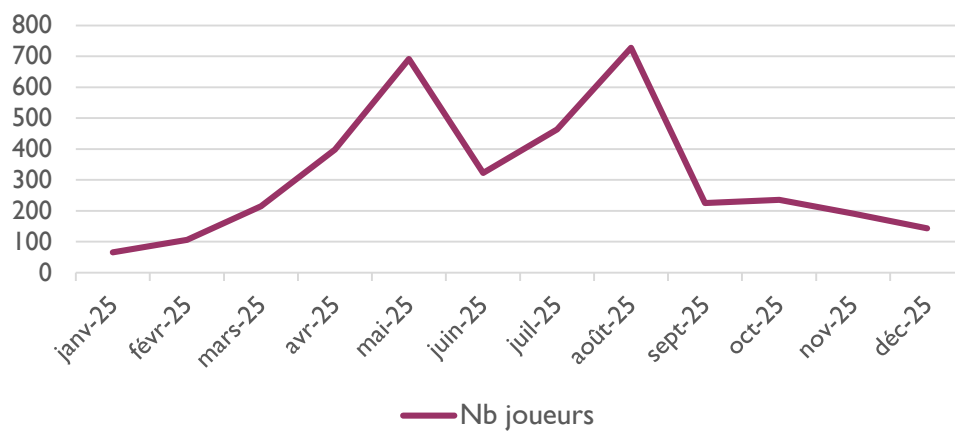


Figure 62 : Fréquentation mensuelle du parcours Terra Aventura en 2025

RAPPORT FINANCIER 2025

I. CLÔTURE DU BUDGET 2024

Le bilan financier de l'exercice 2024 de gestion de la réserve naturelle est à l'équilibre, avec des charges et produits totaux, y compris exceptionnels, à hauteur de 314 822€ (*rapport du commissaire aux comptes consultable sur [Rapports-AG-2025-GEREPI.pdf](#)*).

Les ressources financières de la réserve sont essentiellement pourvues par des subventions d'exploitation dont le montant s'élève à 239 640€ en 2024, ce qui représente 76% du budget dont 86% sont affectés à la gestion courante et 14% à l'animation du site. Les partenaires qui apportent leur soutien financier à la réserve naturelle ont été l'Etat, l'Europe au travers les Contrats Natura 2000, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne au travers le Contrat Territorial Vienne Aval, le Conseil Départemental de la Vienne, la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault (*convention de prestation*) ainsi que la commune de Vouneuil-sur-Vienne.

Les ressources financières sont également pourvues de manière significative par des reprises sur provisions et amortissements à hauteur de 62 072€ ainsi que la vente de produits, marchandises et prestations de services (*palissades en brande, formation et visites, etc.*) à hauteur de 13 002€.

Les charges du budget de la réserve concernent essentiellement les charges de personnel qui représentent 48% du budget de fonctionnement avec 149 581€. En 2024, l'équipe salariée permanente a été renforcée par un CDD de 6 mois à temps plein sur le volet « animation ». Le 2^{ème} poste de dépense concerne les amortissements et fonds dédiés pour un total de 71 569€, représentant 23% des charges totales, comprenant en particulier l'amortissement des infrastructures d'accueil (*sentier de découverte, kiosque*) et le prolongement de plusieurs autres actions sur l'exercice 2025 (*bilan carbone, travaux, suivis, etc.*). Les achats et services représentent également 20% du budget pour un total cumulé de 62 754€.

Enfin, selon la répartition annuelle de l'activité du gestionnaire, 90% a été affecté à la réserve, soit des charges de structure à hauteur de 29 348€.

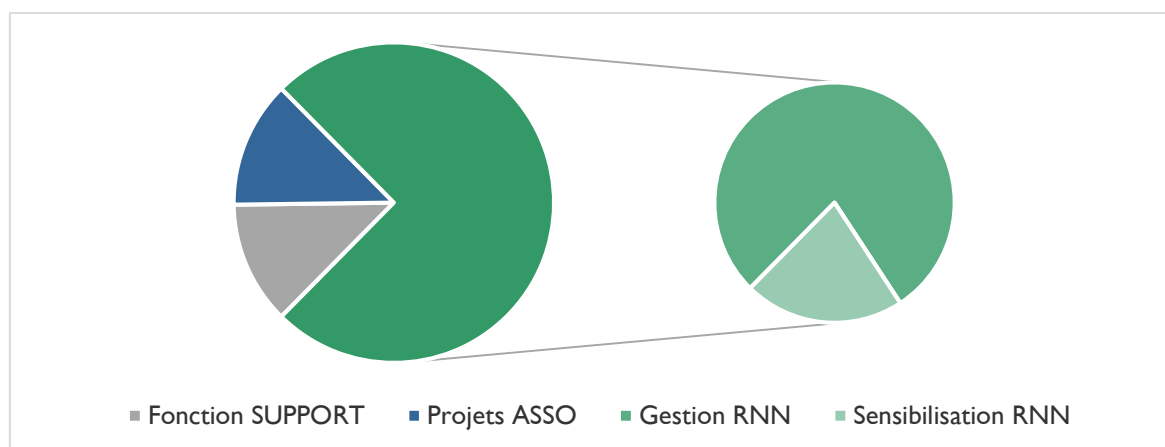


Figure 63 : Répartition de l'activité 2024 du gestionnaire

Tableau 28 : Budget clos détaillé de gestion de la réserve du Pinail 2024

| PRODUITS (mars 25) | 2024 clos GEREPI | 2024 clos RNN Pinail | 2024 clos Gestion RNN | 2024 clos Animation RNN |
|--|-----------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|--|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | | |
| Ventes de marchandises | 5 207 | 5 207 | 4 524 | 683 |
| Prestations de services | 21 725 | 7 630 | 3 833 | 3 797 |
| Produits des activités annexes | 165 | 165 | 0 | 165 |
| Sous-total des produits d'exploitation | 27 097 | 13 002 | 8 357 | 4 645 |
| AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION | | | | |
| Subventions d'exploitation | 244 529 | 239 640 | 206 417 | 33 223 |
| Etat (DREAL N-A) | 160 482 | 156 814 | 137 929 | 18 885 |
| Agence de l'Eau Loire Bretagne | 58 224 | 57 004 | 52 666 | 4 338 |
| Europe (Feader/Leader) | 7 823 | 7 823 | 7 823 | 0 |
| Région (Nouvelle-Aquitaine) | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Département (Vienne) | 18 000 | 18 000 | 8 000 | 10 000 |
| EPCI (Grand Châtelleraut, Grand Poitiers) | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Commune (Vouneuil-s-V, etc.) | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Fondations, mécénat | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres produits | 6 | 0 | 0 | 0 |
| Produits liés à des financ. réglementaires | 123 019 | 51 452 | 42 613 | 8 839 |
| Transfert de charges | 1 487 | 0 | 0 | 0 |
| Sous-total des autres produits d'exploitation | 369 041 | 291 092 | 249 030 | 42 062 |
| TOTAL des produits d'exploitation (I) | 396 138 | 304 094 | 257 387 | 46 707 |
| PRODUITS FINANCIERS | | | | |
| Autres intérêts et produits financiers | 780 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL des produits financiers (II) | 780 | 0 | 0 | 0 |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | | | |
| Sur opération de gestion | 1 489 | 89 | 0 | 89 |
| Sur exercice antérieur | 19 | 19 | 19 | 0 |
| Quote-part subv. investissement virée à l'exercice | 10 620 | 10 620 | 10 620 | 0 |
| TOTAL des produits exceptionnels (III) | 12 128 | 10 728 | 10 639 | 89 |
| TOTAL DES PRODUITS DIRECTS (I+II+III) | 409 046 | 314 822 | 268 026 | 46 796 |
| CHARGES (mars 25) | | | | |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | | |
| Achats stockés - marchandises et matières 1ères | 4 856 | 3 602 | 3 602 | 0 |
| Variation de stock | -61 | -61 | -270 | 209 |
| Achats non stockés | 8 953 | 7 181 | 6 080 | 1 102 |
| Services extérieurs | 47 502 | 42 093 | 31 615 | 10 478 |
| Autres services extérieurs | 98 580 | 9 878 | 8 012 | 1 866 |
| Prestations externalisées | 76 953 | 2 107 | 2 107 | 0 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 2 687 | 0 | 0 | 0 |
| Salaires et traitements | 126 263 | 112 850 | 95 003 | 17 847 |
| Charges sociales | 40 692 | 36 731 | 30 243 | 6 488 |
| Autres charges de Personnels | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Dotations aux amortissements et fond dédiés | 74 719 | 71 569 | 69 109 | 2 460 |
| Fonds dédiés | 54 372 | 51 221 | 48 761 | 2 460 |
| Autres charges | 305 | 298 | 298 | 0 |
| TOTAL des charges d'exploitation (I) | 404 498 | 284 141 | 243 691 | 40 449 |
| CHARGES FINANCIERES | | | | |
| TOTAL des charges financières (II) | 0 | 0 | 0 | 0 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | | | |
| Sur opérations de gestion | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Sur exercice antérieur | 1 335 | 1 335 | 1 335 | 0 |
| Sur opérations en capital | 577 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL des charges exceptionnelles (III) | 1 912 | 1 335 | 1 335 | 0 |
| CHARGES INDIRECTES | | | | |
| Charges fixes de fonctionnement | | 29 348 | 23 000 | 6 347 |
| Frais financiers | | 0 | 0 | 0 |
| Autres | | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL des charges indirectes (IV) | | 29 348 | 23000 | 6347 |
| TOTAL DES CHARGES (I+II+III) | 406 409 | 314 823 | 268 026 | 46 796 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 409 046 | 314 822 | 268 026 | 46 796 |
| RESULTAT | 2 636 | 0 | 0 | 0 |

II. ÉTAT D'AVANCEMENT DU BUDGET 2025

La répartition provisoire entre les activités associatives du gestionnaire (*prestations de service et coordination du site Ramsar du Pinail*) et les activités spécifiques à la réserve naturelle est de respectivement 14% et 86% (*les fonctions « supports » de la structure sont réparties selon ce prorata*). La répartition entre les activités de gestion (*travaux, connaissances, activités administratives, etc.*) et les activités de sensibilisation (*communication, pédagogie, accueil du public, etc.*) est de respectivement 80 % et 20 %.

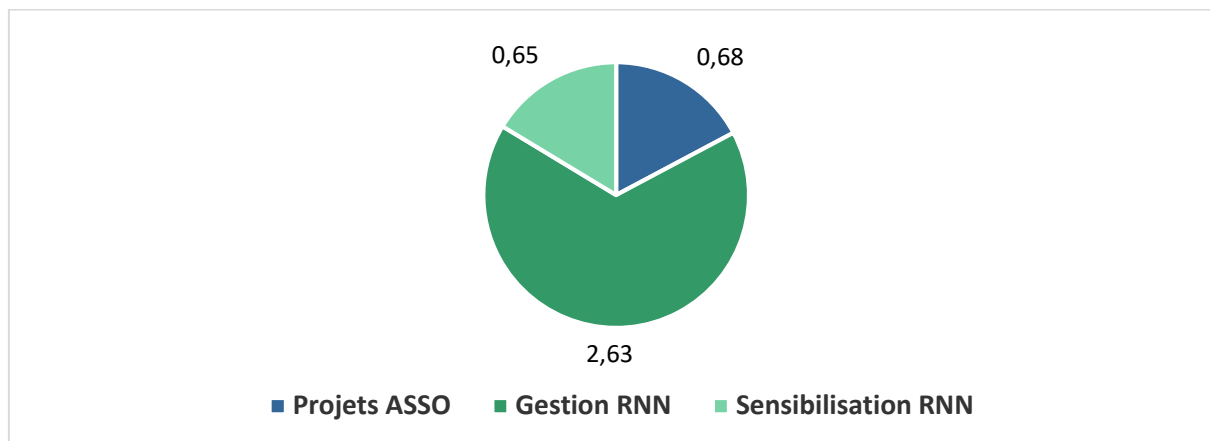


Figure 64 : Répartition des moyens humains 2025 (en ETP) du gestionnaire

I. Budget de fonctionnement

Le budget provisoire 2025 de la réserve naturelle serait à l'équilibre avec des charges et produits totaux, y compris exceptionnels, à hauteur de 272 414€ (Tableau 16).

Les ressources financières de la réserve sont essentiellement pourvues par des subventions d'exploitation dont le montant s'élève à 197 115 € en 2025, ce qui représente 73% du budget dont 83% sont affectés à la gestion courante et 17% à l'animation du site. Les ressources financières sont également pourvues de manière significative par des reprises sur provisions et amortissements à hauteur de 61 842€, ainsi que dans une moindre mesure par la vente de produits, marchandises et prestations de services (*palissades en brande, formation et visites, etc.*) à hauteur de 9 363€, soit respectivement 23% et 3%.

Les charges concernent essentiellement les charges de personnel qui représenteraient 55% du budget avec 149 975€. En 2025, l'équipe salariée a été affectée par un arrêt de travail de longue durée et par un CDD renforcé en compensation. Le 2^{ème} poste de dépense concerne les achats et services qui représentent 14% du budget pour un total cumulé de 36 920€. Les amortissements et fonds dédiés s'élèvent à 154 289€, représentant 20% des charges totales.

Enfin, selon la répartition annuelle de l'activité du gestionnaire, 90% affecté à la réserve, les charges de structure se sont élevées à 30 984€ soit 11% du budget total.

Tableau 29 : Budget provisoire de la réserve naturelle du Pinail 2025

| PRODUITS (déc. 25) | GEREPI 2025 prov. | 2025 prov. RNN Pinail | 2025 prov. Gestion RNN | 2025 prov. Animation RNN |
|--|-----------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | | |
| Ventes de marchandises | 4 290 | 4 290 | 3 920 | 370 |
| Prestations de services | 19 180 | 4 908 | 2 464 | 2 444 |
| Produits des activités annexes | 165 | 165 | 0 | 165 |
| Sous-total des produits d'exploitation | 23 635 | 9 363 | 6 384 | 2 979 |
| AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION | | | | |
| Subventions d'exploitation | 211 370 | 197 115 | 163 409 | 33 706 |
| Etat (DREAL N-A) | 139 766 | 139 766 | 120 881 | 18 885 |
| Agence de l'Eau Loire Bretagne | 49 789 | 43 566 | 29 145 | 14 421 |
| Europe (Feader/Leader) | 5 459 | 5 459 | 5 459 | 0 |
| Région (Nouvelle-Aquitaine) | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Département (Vienne) | 8 000 | 7 923 | 7 923 | 0 |
| EPCI (Grand Châtelleraut, Grand Poitiers) | 5 000 | 0 | 0 | 0 |
| Commune (Vouneuil-s-V, etc.) | 3 356 | 400 | 0 | 400 |
| Fondations, mécénat | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres produits | 10 | 0 | 0 | 0 |
| Produits liés à des financ. réglementaires | 54 372 | 51 222 | 48 762 | 2 460 |
| Transfert de charges | 3 954 | 3 954 | 3 954 | 0 |
| Sous-total des autres produits d'exploitation | 269 707 | 252 291 | 216 125 | 36 166 |
| TOTAL des produits d'exploitation (I) | 293 342 | 261 654 | 222 509 | 39 145 |
| PRODUITS FINANCIERS | | | | |
| Autres intérêts et produits financiers | 550 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL des produits financiers (II) | 550 | 0 | 0 | 0 |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | | | |
| Sur opération de gestion | 140 | 140 | 0 | 140 |
| Sur exercice antérieur | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Quote-part subv. investissement virée à l'exercice | 10 620 | 10 620 | 10 620 | 0 |
| TOTAL des produits exceptionnels (III) | 10 760 | 10 760 | 10 620 | 140 |
| TOTAL DES PRODUITS DIRECTS (I+II+III) | 304 652 | 272 414 | 233 129 | 39 285 |
| CHARGES (déc. 25) | | | | |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | | |
| Achats stockés - marchandises et matières 1ères | 7 601 | 3 280 | 3 280 | 0 |
| Variation de stock | 155 | 155 | -270 | 425 |
| Achats non stockés | 7 128 | 5 526 | 4 484 | 1 043 |
| Services extérieurs | 20 542 | 14 564 | 14 124 | 440 |
| Autres services extérieurs | 37 429 | 13 550 | 10 395 | 3 155 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 2 880 | 0 | 0 | 0 |
| Salaires et traitements | 126 911 | 114 595 | 100 582 | 14 013 |
| Charges sociales | 39 333 | 35 380 | 30 827 | 4 553 |
| Autres charges de Personnels | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Dotations aux amortissements et fond dédiés | 59 637 | 54 289 | 44 753 | 9 536 |
| Autres charges | 95 | 90 | 90 | 0 |
| TOTAL des charges d'exploitation (I) | 301 711 | 241 430 | 208 265 | 33 165 |
| CHARGES FINANCIERES | 100 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL des charges financières (II) | 100 | 0 | 0 | 0 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | | | |
| Sur opérations de gestion | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Sur exercice antérieur | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Sur opérations en capital | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL des charges exceptionnelles (III) | 0 | 0 | 0 | 0 |
| CHARGES INDIRECTES | | | | |
| Charges fixes de fonctionnement | 0 | 30 984 | 24 864 | 6 120 |
| Frais financiers | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL des charges indirectes (IV) | 0 | 30 984 | 24 864 | 6 120 |
| TOTAL DES CHARGES (I+II+III) | 301 811 | 272 414 | 233 129 | 39 285 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 304 652 | 272 414 | 233 129 | 39 285 |
| RESULTAT | 2 841 | 0 | 0 | 0 |

2. Budget d'investissement

Les investissements 2025 se sont élevés à hauteur de 3 317€ avec l'acquisition de clôtures de contention de troupeau ovine pour un montant de 1.8k€ et d'un ordinateur portable pour un montant de 1.5k€. Non fléchés par des subventions spécifiques, leur amortissement intégrera le fonctionnement de la réserve naturelle.

Une subvention d'investissement de l'Etat via le dispositif « Fonds vert » a été accordée à GEREPI en fin d'année 2025 afin de doter la réserve d'infrastructure d'accueil et de fréquentation du site. Ce projet comprend l'acquisition et l'implantation d'une part d'une cabane en bois et d'une toilette sèche en bois pour parer aux travaux de construction de maison de réserve (ni chalet ni toilette à disposition du public) ainsi que de 2 barrières en bois pour interdire l'accès de véhicules à moteur sur le pare-feu nord instauré dans le cadre de la DFCI. Ces constructions seront réalisées par le chantier d'insertion Audacie pour un montant cumulé de 15 315.60€. La livraison est programmée pour les vacances de printemps 2026



Figure 65 : Cabane et toilette type en bois d'accueil temporaire du public

ORIENTATIONS 2026

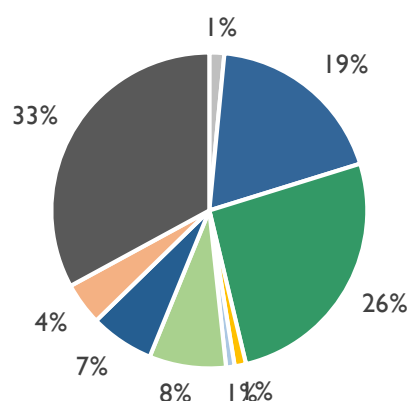
I. PROGRAMME D'ACTIONS PRÉVISIONNEL

Le programme d'actions 2026 de la réserve naturelle repose sur la mise en œuvre prévisionnelle de 83 opérations. Au-delà des opérations habituelles, plusieurs faits marquants sont à noter :

- Le suivi de la **construction de l'infrastructure d'accueil du Pinail** porté par Grand Châtellerault avec un travail à développer sur le réaménagement des espaces extérieurs et la recherche de financements associés.
- La mise en œuvre du **programme de restauration hydraulique** de la zone humide Ramsar comprenant une série d'aménagements en RNN, sous réserve de financement et d'autorisation, ainsi qu'une **valorisation pédagogique** du travail de concertation locale menée autour de l'histoire et l'avenir du Pinail ;
- La poursuite de la **concertation cynégétique** avec la problématique de surpopulation de sangliers et des dégâts associés
- La poursuite du développement du **plan de transformation « bas carbone »** en articulation avec l'actualisation du plan de gestion prévue à partir de 2027 pour une nouvelle période décennale, avec à la fois une dimension scientifique quant aux **évolutions écologiques** et une dimension technique quant aux **adaptations des modes de gestion** dont le pâturage.

| | |
|----|---|
| SP | Surveillance et police |
| MS | Management et soutien |
| IP | Intervention sur le patrimoine naturel |
| CS | Connaissance et suivis de patrimoine naturel |
| PR | Participation à la recherche |
| EI | Prestations de conseils Etudes & ingénierie |
| PA | Prestations d'accueil et animation |
| CC | Création supports de communication et pédagogie |
| CI | Création et entretien d'infrastructures d'accueil |

Figure 66 : Répartition du programme d'actions prévisionnel 2026 par domaines d'activités



Les moyens humains de GEREPI affectés à la réserve naturelle sont estimés à **5 ETP** salariés en 2025 afin de réaliser le programme d'actions prévisionnel du plan de gestion :

- 3 ETP salariés (postes permanents : directeur-conservateur, responsable scientifique, agent d'entretien ; poste temporaire : écomédiation (CDD 4.5mois et CDD 2 mois) ; poste mis à disposition : secrétaire-comptable)
- 1.8 ETP apprenants (1 stage L3/M1 écologie « suivi et sensibilisation », 1 stage Master 2 « suivi » [partenariat avec l'Université de Poitiers] et 2 missions de service civique « observatoire et sensibilisation à la nature » [partenariat avec La Ligue de l'Enseignement de la Vienne] ainsi que plusieurs stagiaires en lycée professionnel)

Réserve naturelle du Pinail Travaux prévisionnels hiver 2026-2027

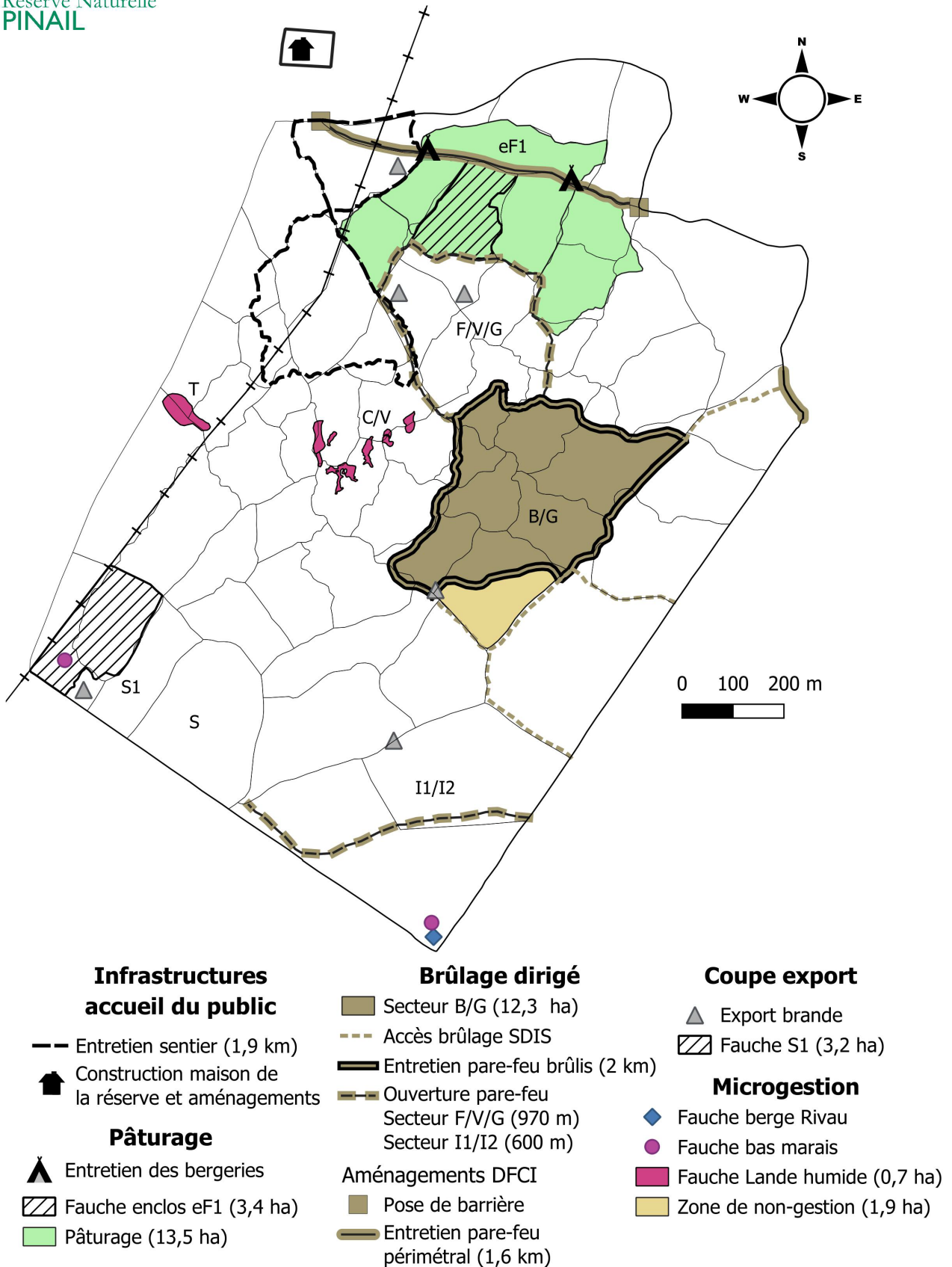


Figure 67 : Carte des travaux prévisionnels 2026-2027

Tableau 30 : Programmation prévisionnelle des opérations 2026

| OPERATIONS | | | OLT (X) OO (X.X) | 2026 (jours) | |
|------------|--|----------|------------------------|---------------|-----------------|
| Code | Intitulé | Priorité | | Prév. 2018 | MAJ déc.2025 |
| SP 01 | Entretien et confortation de la signalétique réglementaire | 1 | V.2 | 1 | 2,5 |
| SP 02 | Police de la nature (veille, évolution réglementaire, surveillance et concertation) | 1 | V.2 | 5 | 5 |
| SP 03 | Maraudage | 2 | VI.4 | 3 | 3 |
| IP 01 | Chantier de brûlage dirigé | 1 | I.1 | 6 | 6 |
| IP 02 | Réalisation du pare-feu périmétral | 1 | I.1 | 50 | 60 |
| IP 03 | Conduite du troupeau | 1 | I.2 | 45 | 40 |
| IP 04 | Maintenance des infrastructures de pâturage | 1 | I.2 | 20 | 25 |
| IP 05 | Coupe sélective avec export et/ou fauche | 1 | I.2 | 10 | 10 |
| | | | I.3 | 5 | 5 |
| | | | I.4 | 20 | 20 |
| | | | I.7 | 1 | 1 |
| | | | II.4 | 1,5 | 1,5 |
| IP 07 | Gestion expérimentale de suintements marneux (fauche et étrépage) | 1 | I.6 | 1,5 | 2,5 |
| IP 08 | Opération d'éradication ou de régulation d'espèces "indésirables" | 1 | I.8 | | 3 |
| IP 10 | Evolution libre | 3 | I.10 | 0 | 0 |
| IP 13 | Intervention hydromorphologique complémentaire | 1 | II.4 | | 5 |
| CS 03 | Suivi hydrologique | 1 | I | 10 | 10 |
| | | | II | | |
| CS 04 | Suivi phytosociologique - Milieux "terrestres", "aquatiques et palustres" | 1 | I | | 12 |
| | | | II | | |
| CS 05 | Suivi azuré des Mouillères | 1 | I | | 2 |
| CS 06 | Suivi spiranthe d'été | 1 | I | 1,5 | 2 |
| CS 07 | Suivi flore et cryptoflore - Espèces indicatrices et à responsabilité de conservation (et/ou groupes d'espèces) | 1 | I | 17 | 17 |
| | | | II | | |
| CS 08 | Suivi Orthoptères | 1 | I | | 6 |
| CS 10 | Suivi avifaune nicheuse dont fauvette pitchou | 1 | I | 6 | 6 |
| CS 11 | Suivi Odonates dont les leucorrhines | 1 | II | 7 | 7 |
| CS 12 | Suivi écrevisse à pieds blancs | 1 | II | 15 | 2 |
| CS 13 | Suivi Amphibiens dont la grenouille de Lesson | 1 | II | | 6 |
| CS 18 | Suivi état des connaissances | 1 | IV | 0,2 | 0,2 |
| CS 19 | Suivi climat | 1 | IV | 2 | 2 |
| CS 20 | Suivi valorisation des connaissances | 1 | IV | 0,2 | 0,2 |
| CS 21 | Développement des protocoles de suivis et calibrage des indicateurs d'état de conservation | 1 | IV.1 | | 5 |
| CS 22 | Actualisation et compléments d'inventaires naturalistes (araignées, fourmis, pelouses, syrphes, Bryophytes, Arthropodes, recherche de bioindicateurs...) | 1 | IV.1 | 52 | 20 |
| CS 23 | Veille écologique (prospections opportunistes ou ciblées sur des espèces non revues, EEE, potentiellement présentes...) | 2 | IV.1 | 5 | 2 |
| CS 24 | Veille scientifique (documentation, colloques, groupes de travail...) | 2 | IV.1 | 10 | 3 |

| | | | | | |
|-------|--|---|-------|-----|-----|
| CS 25 | Alimentation et partage de bases de données (SERENA, INPN, partenaires...) | 1 | IV.3 | 3 | 2 |
| CS 26 | Rédaction d'articles scientifiques et retours d'expériences (réseaux de gestionnaires, naturalistes, chercheurs...) | 1 | IV.3 | 8 | 4 |
| CS 27 | Participation à des colloques ou conférences | 2 | IV.3 | 2 | 2 |
| CS 28 | Recherche sur les usages passés de la réserve (récolte de témoignages, archives...) | 2 | IV.4 | | 18 |
| EI 02 | Prestation de formation (gestionnaires, naturalistes, étudiants...) | 2 | IV.3 | 8 | 8 |
| | | | V.6 | | |
| PR 01 | Encadrement collaboratif de sujets de recherche (adaptation des Amphibiens aux changements globaux...) | 3 | IV.2 | | 6 |
| CI 01 | Création d'une infrastructure de type "maison de réserve" | 1 | V.4 | | 10 |
| | | | VI.3 | | |
| CI 02 | Entretien des espaces et aménagements de fréquentation du public (signalétique, chalet, sentier...) | 1 | VI.3 | 20 | 25 |
| CI 03 | Aménagement du sentier de découverte et du stationnement du public (pontons, platelages, parking...) | 1 | VI.3 | | 8 |
| CI 04 | Dispositif d'accessibilité PMR (joëlettes) | 2 | VI.3 | 1 | 1 |
| CI 05 | Création ou renouvellement des outils informatiques et pédagogiques des espaces d'accueil (volet numérique du sentier, carnet de visite, panneaux, muséographie ...) | 1 | VI.3 | 10 | 10 |
| PA 01 | Représentation événementielle de la réserve (foires, festivals, marchés...) | 3 | VI.1 | 6 | 4 |
| PA 02 | Animation du "club" des amis de la réserve (chantier, formation...) | 2 | VI.2 | 2 | 6 |
| PA 04 | Information et accueil du public (chalet d'accueil, vitrine...) | 1 | VI.3 | 40 | 15 |
| PA 05 | Programme d'animations grand public gratuites (visites, sorties...) | 1 | VI.5 | 22 | 12 |
| PA 06 | Prestation de sensibilisation (groupes) | 2 | VI.5 | 5 | 5 |
| PA 07 | Partenariats pédagogiques, de loisirs et touristiques (CPIE, OT, chalets de Moulière...) | 2 | VI.5 | 3 | 3 |
| CC 01 | Communication médiatique externe (presse, agendas...) | 1 | VI.1 | 4 | 4 |
| CC 02 | Outils de communication spécifique (site Internet, brochures, expo mobiles...) | 1 | VI.1 | 15 | 15 |
| CC 03 | Rédaction et diffusion d'une newsletter | 2 | VI.2 | 10 | 10 |
| MS 01 | Valorisation et commercialisation de la brande | 2 | I.9 | 8 | 6 |
| MS 02 | Suivi landes du Pinail | 1 | III | 0,2 | 0,2 |
| MS 03 | Suivi eau et milieux aquatiques | 1 | III | 0,2 | 0,2 |
| MS 04 | Suivi aménagement local et TVB | 1 | III | 0,2 | 0,2 |
| MS 05 | Participation aux comités de gestion intégrant le territoire de la réserve (forêt de Moulière, SylvaFaune, N2000...) | 1 | III.1 | 3 | 3 |
| MS 06 | Etablissement et suivi de convention de gestion (ONF, RTE, LPO Vienne...) | 2 | III.1 | 2 | 1 |
| MS 07 | Participation aux dispositifs et politiques des collectivités (PLU, SCOT, ARB NA, LRR, SDENS 86, PCAET, CTVA...) | 1 | III.2 | 12 | 10 |
| MS 09 | Participation à la mise en œuvre locale de la TVB | 1 | III.3 | | 3 |
| MS 10 | Développement de partenariats de recherche appliqués à la réserve (écrevisse, spiranthe, polluants, microbiontes...) | 2 | IV.2 | 5 | 5 |
| MS 11 | Suivi dispositif administratif de gestion | 1 | V | 0,2 | 0,2 |
| MS 12 | Suivi réglementation | 1 | V | 0,2 | 0,2 |
| MS 13 | Suivi intégration territoriale | 1 | V | 0,2 | 0,2 |
| MS 14 | Animation du Comité Consultatif | 1 | V.1 | 2,5 | 2,5 |

| | | | | | |
|----------------------|---|---|------|------------|---------------|
| MS 15 | Animation du Conseil Scientifique et consultation du CNPN/CSRPN | 1 | V.1 | 5 | 5 |
| MS 16 | Programmation, suivi et évaluation du plan de travail annuel | 1 | V.3 | 25 | 20 |
| MS 20 | Gestion des ressources humaines (recrutement, suivi salarial, réunions d'équipe...) | 1 | V.4 | 35 | 28,98 |
| MS 21 | Formation permanente du personnel (AFB, ateliers techniques...) | 1 | V.4 | 15 | 12 |
| MS 22 | Montage et suivi administratif et financier des opérations (subventions, autorisations...) | 1 | V.4 | 20 | 25 |
| MS 23 | Gestion comptable et administrative (secrétariat, comptabilité, classement...) | 1 | V.4 | 65 | 54,18 |
| MS 24 | Entretien et renouvellement des équipements administratifs et de gestion (locaux, matériels informatiques, mécaniques...) | 1 | V.4 | 20 | 15 |
| MS 25 | Réseau des Réserves Naturelles de France (commissions, groupes...) | 1 | V.5 | 16 | 16 |
| MS 26 | Réseaux naturalistes (Vienne Nature, PCN, SBCO, SMP...) | 2 | V.5 | 10 | 4 |
| MS 27 | Encadrement de stages et VSC | 1 | V.6 | 16 | 4 |
| MS 28 | Suivi fréquentation | 1 | VI | 3 | 3 |
| MS 29 | Suivi infrastructures d'accueil et de fréquentation du public | 1 | VI | 0,2 | 0,2 |
| MS 30 | Suivi sensibilisation du public | 1 | VI | 2,5 | 2,5 |
| MS 31 | Gestion de la boutique de la réserve (vente, dépôt...) | 2 | VI.1 | 6 | 2 |
| MS 32 | Etude de la fréquentation de la réserve | 3 | VI.4 | 15 | 0,5 |
| MS 33 | Plan de fréquentation et d'interprétation adaptatif | 1 | VI.4 | 1 | 2 |
| TOTAL (jours) | | | | 860 | 685,96 |
| TOTAL (ETP) | | | | 3,8 | 3,0086 |

II. BUDGET PREVISIONNEL

I. Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement prévisionnel 2026 de la réserve s'élève à 278 223€ (*état en décembre 2025*) : un budget à nouveau serré mais équilibré.

Au niveau des charges, les salaires et traitements assimilés représentent la principale dépense avec 53% du budget total. A noter qu'en 2026, la revalorisation du point de la convention collective ECLAT qui régit le travail du gestionnaire s'élève à +1.15% et que la revalorisation salariale issue de la maîtrise professionnelle de l'équipe permanente s'élève à +2.7% soit une augmentation cumulée de +3.85% rien que pour les charges de personnel en 2026. Les deux autres postes de dépenses principaux sont les services extérieurs (*travaux de fauche, brûlage et hivernage du troupeau, transformation de la brande, exposition itinérante, etc.*) et les dotations aux amortissements représentant respectivement 18 % et 17% du budget total. Enfin, les charges de structure du gestionnaire s'élèvent à 32 134€ soit 12% du budget prévisionnel de la réserve qui concentre 86% des moyens de GEREPI.

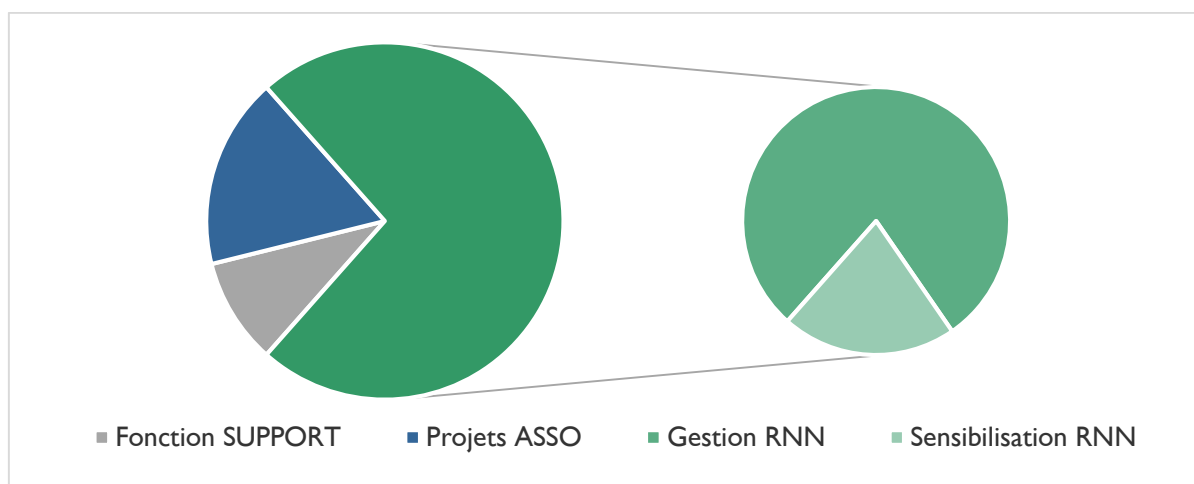


Figure 68 : Répartition détaillée des moyens humains prévisionnels 2026 de GEREPI (en ETP)

Au niveau des produits, les produits d'exploitation propres représentent moins de 4% du budget total (*affectation des prestations d'expertise au budget propre de l'association*). La reprise de fonds dédiés et la quote-part des subventions d'investissement (*sentier de découverte, kiosque d'accueil et engin électrique*) représentent 18% du budget. Concernant les subventions d'exploitation, elles s'élèveraient à 217 733 € ce qui représenterait 78% du budget annuel. Le taux d'intervention de l'Etat, autorité de classement de la RNN, augmente année après année ce qui illustre les difficultés croissantes de financement complémentaire dans un contexte toujours plus rigoureux en matière de restriction budgétaire. Les partenaires financiers 2026 sont :

- L'État (DREAL Nouvelle-Aquitaine) à hauteur de 136 695€ dont 117 810 € pour la dotation de gestion courante et 18 885 € pour la dotation de sensibilisation, représentant 49 % du budget total et 63 % des subventions d'exploitation annuelles (NB : pas de revalorisation annuelle de 2% de la dotation).
- L'AELB au travers le CTVA (*animation du SMVA*) à hauteur de 64 508 € répartis entre des actions de travaux de restauration, de suivis scientifiques et d'éducation-communication.
- Le Conseil Départemental de la Vienne à hauteur de 8 000 € pour des actions de restauration de milieux humides de la réserve (NB : *arrêt de toute intervention en matière d'ouverture au public et EEDD*).
- Grand Châtelleraut à hauteur de 1 040 € pour les animations et visites estivales dans le cadre de « l'été Châtelleraudais ».
- Un Contrat Natura 2000 de gestion pastorale 2025-2028, pour un montant annuel forfaitaire de 8 530€ r.

Tableau 31 : Budget prévisionnel détaillé du gestionnaire et de la RNN Pinail

| PRODUITS (déc. 25) | 2026 prov. GEREPI | 2026 prév. RNN Pinail | 2026 prév. Gestion RNN | 2026 prév. Animation RNN |
|--|------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|---|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | | |
| Ventes de marchandises | 4 550 | 4 550 | 4 180 | 370 |
| Prestations de services | 22 940 | 5 240 | 2 940 | 2 300 |
| Produits des activités annexes | 90 | 90 | 0 | 90 |
| Sous-total des produits d'exploitation | 27 580 | 9 880 | 7 120 | 2 760 |
| AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION | | | | |
| Subventions d'exploitation | 323 546 | 217 733 | 194 387 | 23 346 |
| Etat (DREAL N-A) | 139 766 | 139 766 | 120 881 | 18 885 |
| Agence de l'Eau Loire Bretagne | 135 119 | 64 508 | 60 047 | 4 461 |
| Europe (Feader/Leader) | 5 459 | 5 459 | 5 459 | 0 |
| Région (Nouvelle-Aquitaine) | 20 262 | 0 | 0 | 0 |
| Département (Vienne) | 8 000 | 8 000 | 8 000 | 0 |
| EPCI (Grand Châtelleraut, Grand Poitiers) | 10 000 | 0 | 0 | 0 |
| Commune (Vouneuil-s-V, etc.) | 4 940 | 0 | 0 | 0 |
| Fondations, mécénat | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres produits | 10 | 0 | 0 | 0 |
| Produits liés à des financ. réglementaires | 40 746 | 35 732 | 26 196 | 9 536 |
| Transfert de charges | 2 780 | 900 | 900 | 0 |
| Sous-total des autres produits d'exploitation | 367 082 | 254 365 | 221 483 | 32 882 |
| TOTAL des produits d'exploitation (I) | 394 662 | 264 246 | 228 603 | 35 642 |
| PRODUITS FINANCIERS | | | | |
| Autres intérêts et produits financiers | 550 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL des produits financiers (II) | 550 | 0 | 0 | 0 |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | | | |
| Sur opération de gestion | 255 | 255 | 0 | 255 |
| Sur exercice antérieur | 7 470 | 0 | 0 | 0 |
| Quote-part subv. investissement virée à l'exercice | 13 722 | 13 722 | 13 722 | 0 |
| TOTAL des produits exceptionnels (III) | 21 447 | 13 977 | 13 722 | 255 |
| TOTAL DES PRODUITS DIRECTS (I+II+III) | 416 660 | 278 223 | 242 326 | 35 897 |
| CHARGES (déc. 25) | | | | |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | | |
| Achats stockés - marchandises et matières 1ères | 7 130 | 2 750 | 2 750 | 0 |
| Variation de stock | -25 | -25 | -450 | 425 |
| Achats non stockés | 5 005 | 4 000 | 3 448 | 552 |
| Services extérieurs | 65 364 | 32 814 | 27 614 | 5 200 |
| Autres services extérieurs | 35 200 | 11 841 | 9 308 | 2 533 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 2 880 | 0 | 0 | 0 |
| Salaires et traitements | 129 458 | 104 935 | 92 089 | 12 846 |
| Charges sociales | 50 205 | 41 180 | 35 978 | 5 202 |
| Autres charges de Personnels | 1 800 | 0 | 0 | 0 |
| Dotations aux amortissements et fond dédiés | 119 449 | 48 503 | 46 596 | 1 907 |
| Autres charges | 95 | 90 | 90 | 0 |
| TOTAL des charges d'exploitation (I) | 416 560 | 246 089 | 217 424 | 28 665 |
| CHARGES FINANCIERES | 100 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL des charges financières (II) | 100 | 0 | 0 | 0 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | | | |
| Sur opérations de gestion | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Sur exercice antérieur | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Sur opérations en capital | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL des charges exceptionnelles (III) | 0 | 0 | 0 | 0 |
| CHARGES INDIRECTES | | | | |
| Charges fixes de fonctionnement | 0 | 32 134 | 24 902 | 7 232 |
| Frais financiers | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL des charges indirectes (IV) | | 32 134 | | |
| TOTAL DES CHARGES (I+II+III) | 416 660 | 278 223 | 242 326 | 35 897 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 416 660 | 278 223 | 242 326 | 35 897 |
| RESULTAT | 0 | 0 | 0 | 0 |

2. Budget d'investissement

Les investissements 2026 prévisionnels concernent les infrastructures en bois d'accueil temporaire du public ainsi que 2 barrières du pare-feu nord, financés exclusivement par l'Etat (DREAL Nouvelle-Aquitaine).

| CHARGES | Montant prév. | PRODUITS | Montant prév. |
|--|---------------|---|---------------|
| CHARGES DIRECTES | | RESSOURCES DIRECTES | |
| 60 - Achats | 0 | 70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services | |
| Achats matières et fournitures | | 73 - Dotations et produits de tarification | |
| Autres fournitures | | 74 - Subventions d'exploitation | 15 316 |
| 61 - Services extérieurs | 0 | Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf 1ère page | |
| Locations | | MTE - DREAL N-A (RNN) | 0 |
| Entretien et réparation | | MTE - DREAL N-A (Fond Vert) | 15 316 |
| Assurance | | Conseil.s Régional(aux) | |
| Documentation | | | |
| 62 - Autres services extérieurs | 15 316 | Conseil.s Départemental(aux) | |
| Rémunérations intermédiaires et honoraires | 15 316 | Vienne | |
| Publicité, publications | | - | |
| Déplacements, missions | | Communes, communautés de communes ou d'agglomérations : | |
| Services bancaires, autres | | | |
| 63 - impôts et taxes | 0 | | |
| Impôts et taxes sur rémunération | | | |
| Autres impôts et taxes | | Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler) | |
| 64 - Charges de personnel | 0 | Fonds européens (FSE, FEDER, etc) | |
| Rémunération des personnels | | L'agence de services et de paiement (emplois aidés) | |
| Charges sociales | | Autres établissements publics : AELB | |
| Autres charges de personnel | | Aides privées (fondation) | |
| 65 - Autres charges de gestion courante | | 75 - Autres produits de gestion courante | 0 |
| | | 756. Cotisations | |
| | | 758 Dons manuels - Mécénat | |
| 66 - Charges financières | | 76 - Produits financiers | |
| 67 - Charges exceptionnelles | | 77 - Produits exceptionnels | |
| 68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées | | 78 - Reprises sur amortissements et provisions | |
| 69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés | | 79 - Transfert de charges | |
| CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET | | RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET | |
| Charges fixes de fonctionnement | | | |
| Frais financiers | | | |
| Autres | | | |
| TOTAL DES CHARGES | 15 316 | TOTAL DES PRODUITS | 15 316 |
| Excédent prévisionnel (bénéfice) | | Insuffisance prévisionnelle (déficit) | |

Il est à noter que le projet de construction d'une maison d'accueil engendrera des frais qu'il n'a pas été possible en l'état actuel d'intégrer au budget d'investissement (mobilier, aménagement extérieur, etc.).



Figure 69 : Projection 3D de l'infrastructure du Pinail © Grand Châtellerault